

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PERCEPTION FRANÇAISE DE L'INDE
DURANT LA GUERRE D'INDOCHINE, 1947-1954:
UNE ÉTUDE DE CAS SUR L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT
ANTICOLONIAL ASIATIQUE SUR LA SCÈNE
INTERNATIONALE AVANT BANDUNG

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN HISTOIRE

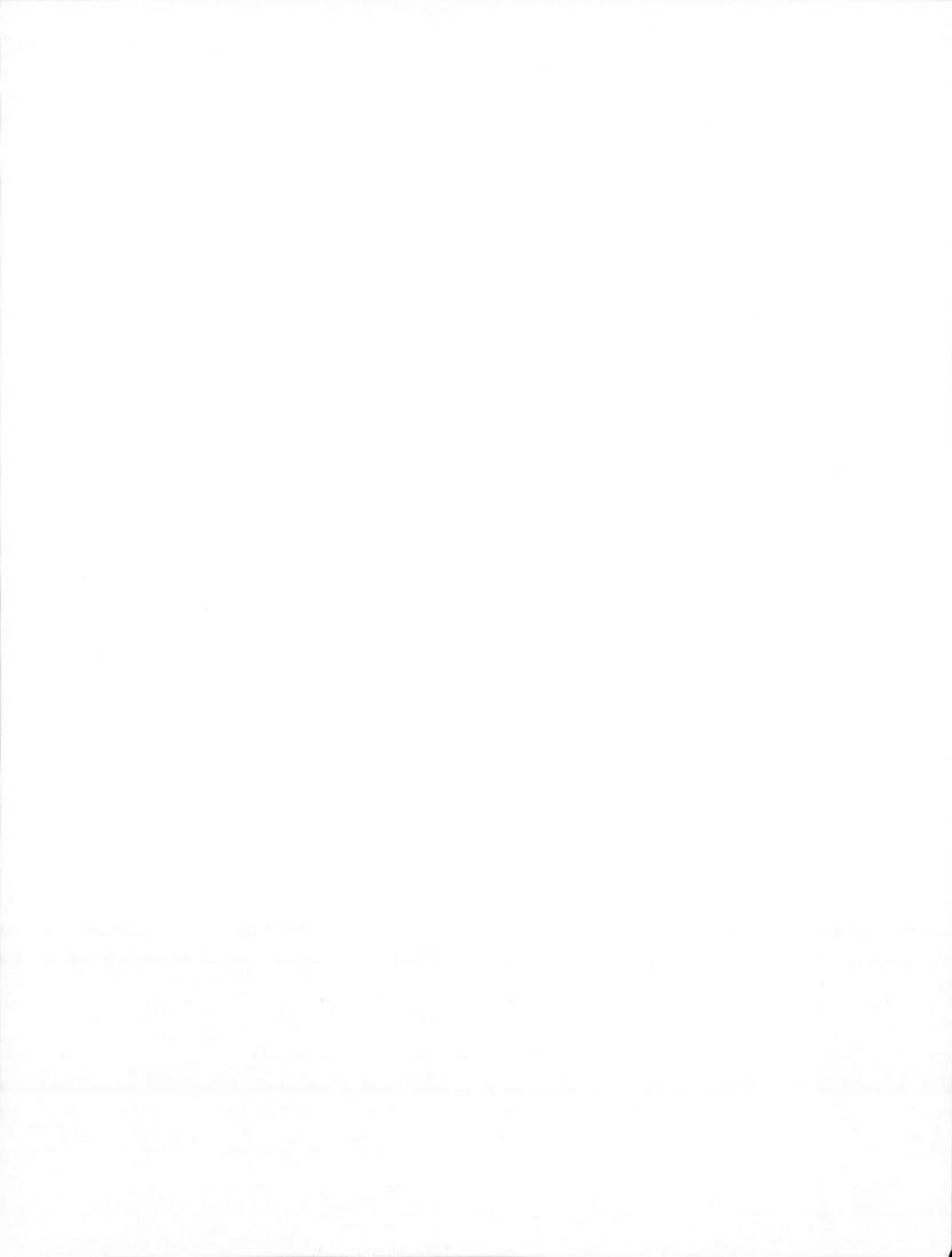
PAR
OLIVIER CAMPEAU

JANVIER 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier mon directeur de recherche, M. Christopher Goscha. Sa passion pour l'histoire et sa rigueur intellectuelle furent pour moi une immense source d'inspiration. Il m'a permis d'évoluer intellectuellement jusqu'à un point que je ne pense pas avoir pu atteindre sans lui. Sa patience mérite également d'être soulignée.

Mes remerciements vont également à ma copine, Chloé, qui fut toujours là pour m'encourager à persévérer quand mes recherches stagnaient. Elle a davantage vu mon visage de profil que de face au cours des derniers mois, et sa patience à elle aussi mérite d'être soulignée.

Merci aussi à mes parents ainsi qu'à toute ma famille, pour avoir toujours été là pour moi et m'avoir encouragé à poursuivre mes études en histoire. Leurs encouragements furent pour moi une source de motivation. Merci aussi à mes amis, qui furent toujours présents lorsque j'avais besoin de sortir la tête de mes livres pour me changer les idées.

Enfin, un remerciement spécial va à Mickael Liegard, qui eut la gentillesse de m'héberger chez lui à Paris lorsque je travaillais dans les archives françaises. Un remerciement spécial va également à M. George-Henri Soutou, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV). Il eut l'amabilité de m'envoyer, dans un temps record, des archives françaises sans lesquelles mon premier chapitre n'aurait pu aboutir. À tous, je vous dis merci.

TABLE DES MATIÈRES

LISTES DES ACRONYMES ET DES SIGLES.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
UN NOUVEAU MONDE, DE NOUVEAUX DÉFIS: LA RECONQUÊTE COLONIALE FRANÇAISE FACE À L'ÉMERGENCE D'UNE INDE ANTICOLONIALE, 1946-1949.....	19
1.1 La découverte d'une menace.....	21
1.2 La peur d'une intervention indienne à l'ONU.....	29
1.3 Sacrifier Pondichéry pour sauver Saigon?.....	32
1.4 Une menace indienne exagérée?.....	44
1.5 La Conférence interasiatique de New Delhi de 1949: le début de la fin pour la menace indienne.....	47
1.6 Conclusion.....	50
CHAPITRE II	
UN ALLIÉ IMPOSSIBLE: NEHRU, LE BLOC ANTICOLONIAL ASIATIQUE ET LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE DE BAO DAI, 1949-1952.....	52
2.1 D'une menace à un allié potentiel: la réorientation de la perception française de l'Inde.....	54
2.2 En quête d'une reconnaissance diplomatique indienne: les missions d'informations vietnamiennes.....	65
2.3 Le dernier recours: le renouvellement du consul indien à Saigon.....	76

2.4 Conclusion.....	85
---------------------	----

CHAPITRE III

LES LIMITES DE L'ANTICOLONIALISME INDIEN:

LA PERCEPTION FRANCE DE L'INDE ET LE RÈGLEMENT DE LA

GUERRE D'INDOCHINE, 1953-1954.....	87
------------------------------------	----

3.1 Vers la négociation.....	88
------------------------------	----

3.2 Une médiation indienne?.....	96
----------------------------------	----

3.3 L'éclipse de l'Inde anticoloniale: le cessez-le-feu de Nehru et la réaction française.....	106
---	-----

3.4 Conclusion.....	115
---------------------	-----

CONCLUSION.....	116
-----------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	121
--------------------	-----

SIGLES ET ACRONYMES

AMAE:	Archives du Ministère des Affaires étrangères de France
ANOM:	Archives nationales d'Outre-Mer
AO:	Direction Asie-Océanie, relevant du Ministère des Affaires étrangères français
APV:	Armée Populaire Vietnamienne, l'armée de la République Populaire du Vietnam (Vietminh)
CED:	Communauté Européenne de Défense
CEFEO:	Corps Expéditionnaires français d'Extrême-Orient
ÉAV:	État-Associé du Vietnam
INA:	Indian National Archives
NARA:	National Archives and Record Administration
ONU:	Organisation des Nations-Unies
RDC:	République Démocratique du Vietnam
RPC:	République Populaire de Chine (Chine communiste)

RÉSUMÉ

La première conférence de la Ligue contre l'impérialisme, tenue à Bruxelles en février 1927, constitue un événement majeur dans l'histoire du tiers monde. Il s'agissait d'une première occasion pour les peuples colonisés d'Asie et d'Afrique de se réunir et d'établir entre eux des contacts directs. La conférence réunit 175 délégués de 37 colonies. Cependant, les difficultés de maintenir le contact entre eux, dues aux efforts des puissances coloniales européennes pour isoler et affaiblir les mouvements nationalistes durant l'entre-deux-guerres, auront eu raison du projet des délégués de mettre sur pied une action commune contre l'impérialisme. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'un tel projet refera peu à peu surface, et que ce que nous appellerons ici un mouvement anticolonial asiatique apparaîtra sur la scène internationale. Cependant, très peu de recherches furent effectuées sur ce mouvement, et l'historiographie actuelle ne nous permet pas de bien saisir le poids et l'importance qu'il occupait sur la scène internationale. Ce mémoire s'inscrit donc dans la nécessité d'étudier davantage l'émergence et l'existence d'un mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale.

Plus précisément, ce mémoire constitue une étude de cas portant sur la perception française de l'Inde à l'égard du conflit indochinois. En portant notre attention sur la perception que le gouvernement français avait de l'Inde et de sa politique anticoloniale, et ce en fonction de sa guerre coloniale en Indochine, nous avons pu prendre une certaine mesure du poids qu'occupait le mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale.

Ce mémoire se divise en trois chapitres. Le premier porte sur la perception française de l'Inde entre le début de la guerre d'Indochine (1946), jusqu'à l'été 1949, alors que le conflit indochinois devient un front chaud de la Guerre Froide. Dans ce chapitre, nous analysons la crainte du gouvernement français de voir l'Inde soumettre la question de l'Indochine devant l'Assemblée des Nations-Unies. Dans le deuxième chapitre, qui reprend l'analyse à l'été 1949 pour la poursuivre jusqu'à l'été 1952, nous analysons l'intérêt que porte la France à une reconnaissance diplomatique de l'Inde envers Bao Dai. Celui-ci étant peu populaire au Vietnam, la France voit dans une reconnaissance diplomatique de l'Inde un excellent moyen de rehausser son prestige au sein de l'opinion publique vietnamienne et internationale. Enfin, le dernier chapitre couvre la période 1953-1954. Durant celle-ci, la France cesse de se préoccuper de la politique anticoloniale de l'Inde, et cela nous permet de comprendre les limites de l'influence du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale.

GUERRE D'INDOCHINE - VIETNAM - INDE - FRANCE - COLONIALISME - TIERS MONDE - GUERRE FROIDE - NATIONS UNIES - XXe SIÈCLE

INTRODUCTION

La première conférence de la Ligue contre l'impérialisme, tenue à Bruxelles en février 1927, constitue un événement majeur dans l'histoire du tiers monde. Il s'agissait d'une première occasion pour les peuples colonisés d'Asie et d'Afrique de se réunir et d'établir entre eux des contacts directs. La conférence réunit 175 délégués de 37 colonies, dont Jawaharlal Nehru (Inde), Muhammad Hatta (Indonésie) et Ho Chi Minh (Vietnam). Tous les trois seront à la tête de leur pays respectif au lendemain des indépendances; c'est donc dire l'importance que revêt cette conférence, du moins *a posteriori*, pour l'émergence du mouvement afro-asiatique. L'objectif de la conférence était justement, d'ailleurs, de développer les relations entre les divers mouvements nationalistes afro-asiatiques afin de favoriser une action commune contre l'impérialisme. Comme l'écrivait Nehru quelques années après la conférence: «*it was felt more and more that the struggle for freedom was a common one against the thing that was imperialism; and a joint deliberation, and where possible, joint action were desirable*»¹.

Cependant, les difficultés de maintenir le contact entre eux, dues aux efforts des puissances coloniales européennes pour étouffer les mouvements nationalistes durant l'entre-deux-guerres, auront eu raison du projet des délégués de mettre sur pied une action commune contre l'impérialisme, du moins dans l'immédiat². Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'un tel projet refera peu à peu surface, et que ce que nous appellerons ici un mouvement anticolonial asiatique apparut sur la scène internationale.

¹ David Kimche, *The Afro-Asian Movement: Ideology and Foreign Policy of the Third World*, Israel University Press, Jerusalem, 1973, p.4.

² *Ibid.*

Cependant, très peu d'historiens ont cherché à étudier la présence du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Selon l'historiographie dominante, ce serait au lendemain de la conférence de Bandung, en 1955, qu'une concertation des anciennes nations colonisées pour lutter contre l'impérialisme sur la scène internationale se serait concrétisée³. Or, dès le lendemain de son indépendance en 1947, l'Inde chercha à se faire, à l'ONU, l'avocat des luttes anticoloniales qui émergeaient alors un peu partout dans le monde colonisé. Et elle fut rapidement suivie en cela, au lendemain de leurs indépendances respectives, par la Birmanie (1948) et l'Indonésie (1949). En ce sens, si la possibilité de constituer un front commun à l'ONU contre l'impérialisme fut certainement un des thèmes abordés à Bandung, un tel mouvement était déjà présent au sein des relations internationales, à la différence cependant qu'avant la conférence de Bandung, ce mouvement était davantage asiatique qu'afro-asiatique. Avant 1955, les pays africains étaient encore sous la domination coloniale. La politique étrangère de ces pays restait donc la prérogative des gouvernements européens. Quant aux pays déjà indépendants tels l'Iran et l'Égypte, leurs politiques étrangères n'étaient pas alors substantiellement orientées vers la lutte contre le colonialisme hors de leurs frontières. Ce n'est qu'avec Nasser, à partir de 1954, que l'Égypte va devenir un acteur anticolonial important sur la scène internationale. C'est pourquoi nous emploierons ici le terme «mouvement anticolonial asiatique» pour parler du mouvement anticolonial international au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Ce mémoire vise deux objectifs. Le premier: démontrer qu'il existait bel et bien un mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale avant Bandung. Le second: démontrer que ce mouvement était pris très au sérieux par les puissances coloniales européennes en Asie. Une telle démonstration témoignera à la fois du

³ Dans son article, Robert Vitalis offre une critique pertinente de l'historiographie traditionnelle et dominante de la conférence de Bandung. Voir Robert Vitalis, «The Midnight Ride of Kwame Nkrumah and Other Fables of Bandung (Ban-doong)», *Humanity*, vol.4, no.2, 2013, 261-288pp.

poids qu'occupait le mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale, ainsi que de l'impossibilité qu'il y a aujourd'hui à comprendre la décolonisation de l'Asie sans prendre en compte sa dimension internationale. En d'autres termes, les conflits de décolonisation en Asie n'étaient pas seulement des conflits internes aux empires européens, ne concernant que les colonisés et les colonisateurs, mais plutôt des conflits internationaux, où des acteurs internationaux nouvellement indépendants pouvaient venir influencer le cours des choses.

Pour ce faire, nous avons effectué une étude de cas portant sur la perception française de l'Inde durant la guerre d'Indochine (1946-1954). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Inde personnifiait à elle seule le mouvement anticolonial asiatique. Premier pays asiatique à obtenir son indépendance (avec le Pakistan qui est en quelque sorte son frère jumeau), elle orienta l'ensemble de sa politique étrangère vers la lutte contre le colonialisme. Il nous semblait donc pertinent pour notre étude de privilégier l'Inde comme représentant du mouvement anticolonial asiatique. Quant au choix de la France et de la guerre d'Indochine, il s'explique par le fait que le conflit ayant opposé l'armée française aux nationalistes vietnamiens couvre l'ensemble de la période historique dont nous voulons traiter, soit de l'indépendance de l'Inde (1947) jusqu'à la conférence de Bandung (1955). En analysant la perception française de l'Inde, et ce en fonction des intérêts coloniaux de la France en Indochine, nous avons donc été en mesure de faire une lecture complète et nuancée de la présence du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale et de l'importance que lui accordaient les puissances coloniales européennes. Enfin, le choix de la guerre d'Indochine s'explique également par le fait qu'à l'inverse du conflit néerlandono-indonésien (où l'Inde joua un rôle direct dans la victoire des nationalistes indonésiens, principalement à l'ONU), l'Inde ne fut aucunement responsable de la défaite de la France et de l'indépendance du Vietnam. Un tel choix nous a donc permis de bien comprendre non seulement les moyens dont disposait l'Inde pour influencer l'issue de la guerre d'Indochine, mais aussi, de manière plus générale, les moyens dont disposait

le mouvement anticolonial asiatique pour plaider la décolonisation des territoires toujours sous la domination coloniale européenne, mais aussi les limites de ces moyens d'action. Le bilan historiographique qui suit témoigne d'ailleurs de la pertinence d'une telle étude.

L'émergence du tiers monde dans l'historiographie: la prédominance de sa façade non-alignée

L'absence d'études portant sur l'émergence du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale avant Bandung s'explique par le fait que la majorité des historiens s'étant intéressés à l'émergence du tiers monde l'on fait dans l'optique de mieux comprendre la Guerre Froide. En étudiant le tiers monde émergeant d'un point de vue essentiellement américain, ou du moins en confinant l'analyse de celui-ci dans le cadre du conflit Est-Ouest, les historiens ont donc trop souvent vu dans le tiers monde qu'une force politique non-alignée. De la sorte, en n'analysant que très peu ce que l'indépendance des pays asiatiques, jumelée à l'orientation de leur politique étrangère vers la lutte contre le colonialisme, signifiait aussi pour les autorités coloniales européennes présentes en Asie (et pas seulement pour les intérêts américains ou soviétiques), les historiens ont généralement négligé le fait que le tiers monde ne représentait pas seulement une force politique non-alignée, mais aussi une force politique anticoloniale.

Un exemple probant de cela est l'ouvrage *The Specter of Neutralism: The United States and the Emergence of the Third World, 1947-1960*⁴, de Henry Williams Brands. Publié en 1989, au moment même où prenait fin la Guerre Froide, cet ouvrage est un des premiers à s'être intéressé à l'émergence du tiers monde sur la scène internationale avant 1955. Comme son sous-titre l'indique cependant, le tiers

⁴ Henry Williams Brands, *The Specter of Neutralism: The US and the Emergence of the Third World, 1947-1960*, Columbia University Press, New York, 1990, 372p.

monde est essentiellement vu ici comme une force politique non-alignée, et en rien anticoloniale. Brands cherche en effet à analyser la perception américaine de l'émergence du tiers monde sur la scène internationale à partir de 1947, afin de mieux comprendre par la suite la stratégie poursuivie par les États-Unis dans le tiers monde pendant la Guerre Froide. Il tente de mieux comprendre, sous toutes ses nuances, le défi que posait l'émergence des anciennes nations colonisées aux ambitions mondiales américaines. De la sorte, en confinant son analyse dans le cadre de la Guerre Froide, le mouvement anticolonial que représentait également le tiers monde est totalement passé sous silence.

D'autres ouvrages plus récents, et traitant plus spécifiquement de la décolonisation de l'Asie, n'échappent pas non plus à cette tendance à ne voir dans la décolonisation de l'Asie que ce que cela signifiait pour l'évolution de la Guerre Froide. Dans l'ouvrage collectif *The Transformation of Southeast Asia: International Perspectives on Decolonization*⁵, des auteurs Marc Frey, Ronald W. Pruessen et Tan Tai Yong, la perspective internationale de la décolonisation qu'annonce le titre est dans les faits largement américaine. Dans son chapitre «*John Foster Dulles and Decolonization in Southeast Asia*», Ronald W. Pruessen cherche à démontrer en quoi la décolonisation de l'Asie posait un problème aux stratèges politiques américains au début des années 1950, et comment John Foster Dulles perçut-il cette décolonisation pour ensuite la traduire en une politique américaine envers l'Asie⁶. Même chose pour le chapitre de Kai Dreibach, «*Between SEATO and ASEAN*», qui comme son titre l'indique, cherche aussi à expliquer l'intérêt de la décolonisation de l'Asie pour les stratèges politiques américains durant la Guerre Froide⁷.

⁵ Marc Frey, Ronald W. Pruessen et Tan Tai Yong, *The Transformation of Southeast Asia: International Perspectives on Decolonization*, M.E Sharpe, Armonk, 2003, 376p.

⁶ *Ibid.*, p.226-240.

⁷ *Ibid.*, p.241-256.

L'ouvrage collectif *Connecting Histories: Decolonization and the Cold War in Southeast Asia: 1945-1962*⁸, sous la direction de Christopher Goscha et Christian Ostermann, est quant à lui fort intéressant pour comprendre l'émergence du tiers monde sur la scène internationale puisque qu'il laisse place à une perspective asiatique. Dans son chapitre «*Choosing Between the Two Vietnams*»⁹, Goscha analyse en effet la décision du Vietminh de s'aligner volontairement sur le bloc communiste, ainsi que la décision de Nehru de ne pas reconnaître ni Bao Dai ni Ho Chi Minh. En examinant comment et pourquoi certains pays asiatiques refusaient de s'aligner et d'autres oui, Goscha démontre bien que le tiers monde émergent n'était pas toujours un pion dans le jeu des Occidentaux ou des Soviétiques, mais qu'il avait également sa propre autonomie. Par contre, là encore, l'émergence du tiers monde sur la scène internationale est essentiellement vue à la lumière de la Guerre Froide, et l'émergence des anciennes nations colonisées comme force politique anticoloniale sur la scène internationale avant Bandung n'y est point abordée.

Ainsi, ce qui explique l'absence d'étude sur l'émergence du mouvement anticolonial asiatique, est que la majorité des historiens qui ont étudié la décolonisation de l'Asie d'un point de vue international, ou qui ont étudié l'émergence du tiers monde en général avant Bandung, l'ont fait pour mieux comprendre la Guerre Froide. En faisant cela, ils n'y virent qu'une force politique non-alignée, et jamais anticoloniale. Il faut donc se demander pourquoi les historiens intéressés par la décolonisation de l'Asie ont très peu étudié comment les autorités coloniales européennes présentes en Asie percevaient quant à elles l'émergence des anciennes nations colonisées sur la scène internationale. En ce qui nous concerne plus spécifiquement, il faut en fait se demander pourquoi très peu d'historiens de la guerre

⁸ Christopher E. Goscha et Christian F. Ostermann, *Connecting Histories: Decolonization and the Cold War in Southeast Asia, 1945-1962*, Stanford University Press, Stanford, 2009, 450p.

⁹ Christopher Goscha, «*Choosing Between the Two Vietnams: 1950 and Southeast Asian Shifts in the International System*», dans Goscha et Ostermann, *Op. cit.*, pp.207-237.

d'Indochine ont examiné comment la France, en fonction de ses intérêts coloniaux en Indochine, percevait-elle l'émergence de l'Inde et du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale. La réponse réside dans le fait que la majorité des historiens qui ont étudié la décolonisation de l'Indochine ont eu tendance à prendre aux mots les gouvernements français de l'époque lorsqu'ils affirmaient qu'elle n'était qu'un conflit national, interne à l'Union française.

La guerre d'Indochine dans l'historiographie: une décolonisation "franco-vietnamienne"

La guerre d'Indochine est une guerre fort complexe. Conflit colonial en 1947, guerre civile, elle se double également en 1950 en un véritable conflit de la Guerre Froide, où le protégé de la France, Bao Dai, devient le représentant du bloc occidental, et Ho Chi Minh le représentant du bloc communiste. Il est donc important de bien distinguer les multiples faces de ce conflit. En ce sens, il serait faux de dire qu'aucun historien n'a cherché à étudier la guerre d'Indochine d'un point de vue international. Mark Atwood Lawrence, par exemple, a très bien démontré dans son ouvrage *Assuming the Burden*¹⁰ pourquoi les États-Unis, qui furent longtemps réticents à venir en aide à un pouvoir colonial en Asie, ont peu à peu abandonné leurs réserves à partir de 1948 pour finalement participer en 1950 (non pas directement, mais du moins financièrement) à la lutte contre le Vietminh, internationalisant ainsi la guerre d'Indochine. Celle-ci faisait désormais partie intégrante de la Guerre Froide en Asie, et il importait pour Washington de soutenir un allié contre un ennemi communiste. Cependant, emblématique des ouvrages consacrés à l'internationalisation de la guerre d'Indochine, celui-ci traite davantage la guerre

¹⁰ Mark Atwood Lawrence, *Assuming the Burden, Europe and the American Commitment to War in Vietnam*, California University Press, Berkeley, 2005, 358p.

d'Indochine comme un conflit de la Guerre Froide. Ainsi, sans jamais occulter sa dimension coloniale, Lawrence la relègue néanmoins en arrière-plan.

Quant aux historiens qui ont privilégié l'analyse de la face coloniale du conflit indochinois, ils ont rarement eu tendance à y voir un problème dépassant le cadre des relations franco-vietnamiennes, parti prenant d'un mouvement de décolonisation asiatique et même mondial. En ne voyant donc dans ce conflit colonial qu'un problème politique propre à l'Union française, isolé de son contexte international, ces historiens ont trop souvent négligé l'attention que portait la France aux différents acteurs internationaux susceptibles de venir compromettre sa reconquête coloniale de l'Indochine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. De la sorte, ils n'ont pu apprécier l'intérêt que portait le gouvernement français envers l'Inde à l'égard de l'Indochine, et par le fait même, ils n'ont pu comprendre le poids qu'occupait alors le mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale.

C'est le cas de l'ouvrage *Histoire du Vietnam, 1940-1952*¹¹, du journaliste Philippe Devillers. Paru avant la fin du conflit indochinois, ce qui explique bien l'usage abondant de sources journalistiques et d'entrevues au profit de sources diplomatiques ou gouvernementales, cet ouvrage constitue néanmoins un excellent récit sur la décolonisation de l'Indochine. Y sont analysés en détail les différents points de vue des différents partis politiques français à l'égard du conflit, les négociations entre le gouvernement français et Bao Dai, ainsi que les succès et les échecs du Corps expéditionnaire français. Toutefois, rien n'est dit sur la situation internationale, et le conflit colonial qui se jouait alors en Indochine est largement perçu comme une conséquence de l'état des relations franco-vietnamiennes. De cette manière, l'auteur ne se préoccupe aucunement de l'attention que portait la France aux divers acteurs internationaux susceptibles de venir l'embêter en Indochine.

¹¹ Philippe Devillers, *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*, Édition du Seuil, Paris, 1952, 479p.

Comme la guerre d'Indochine était une guerre française, on s'explique aisément que la majorité des premiers ouvrages sur le sujet adoptaient un point de vue français. Par contre, cette perspective ne semble pas avoir perdu de sa vigueur à travers le temps. Dans son ouvrage *La guerre d'Indochine*¹², publié en 1987, Jacques Dalloz analyse toujours l'aspect colonial de la guerre comme un conflit strictement franco-vietnamien, sans tenir compte du contexte international plus large de la décolonisation et de l'attention que portait la France aux acteurs internationaux susceptibles de venir l'embêter en Indochine. Aucune mention n'est faite de la politique anticoloniale de l'Inde. Même chose chez Alain Ruscio, dans son ouvrage *La guerre française d'Indochine*¹³. Ici, la décolonisation du Vietnam est davantage expliquée par l'épuisement du Corps expéditionnaire français, par la lassitude de l'opinion publique française pour une guerre coûteuse, et par une population vietnamienne déterminée à vaincre la France. Encore une fois, l'auteur ne tient aucunement compte du contexte international dans lequel s'inscrivait la décolonisation de l'Indochine, ce qui l'empêche de voir à quel point la France portait une attention particulière au mouvement anticolonial asiatique.

Depuis quelques années, grâce à l'ouverture des archives diplomatiques françaises, cette perspective franco-vietnamienne de la décolonisation de l'Indochine cède toutefois la place à une perspective beaucoup plus internationale. Dans son ouvrage *La décolonisation française*¹⁴, publié en 1991, Charles-Robert Ageron admet en effet que la guerre d'Indochine participait à un mouvement de décolonisation mondiale, et que la France portait une attention particulière à la présence du mouvement anticolonial asiatique à l'ONU pour sa situation en Indochine. «Les interventions de l'Organisation des Nations unies dans les affaires coloniales et notamment maghrébines furent les plus redoutées et les plus durement ressenties par

¹² Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine, 1945-1954*, Gallimard, Points, coll. Histoire, Édition du Seuil, 1987, 316p.

¹³ Alain Ruscio, *La guerre française d'Indochine, 1945-1954*, Édition Complexe, 1992, 278p.

¹⁴ Charles-Robert Ageron, *La décolonisation française*, Armand Colin, Paris, 1992, 179p.

les gouvernements français sous la IV^e République»¹⁵. Il affirme même que «les gouvernements français se sentirent désormais surveillés par un pseudo-tribunal des peuples et contraints de plaider constamment devant lui»¹⁶. Par contre, on repassera ici pour la démonstration. Constituant plutôt un ouvrage de synthèse, Ageron passe très rapidement sur ce point et n'offre aucune analyse plus poussée du poids qu'avait alors le mouvement anticolonial au sein des préoccupations coloniales françaises, et donc sur la scène mondiale.

Gilles Boquérat a toutefois tenté une telle analyse. Dans l'ouvrage collectif *India in the Mirror of Foreign Diplomatic Archives*¹⁷, publié en 2004, Boquérat consacre en effet un chapitre à la perception française de l'Inde durant la guerre d'Indochine. Intitulé «*France's Political Interactions with India through the Quai d'Orsay Archives, 1947-1972*», l'auteur démontre bien à quel point «*India's political activism and its solidarity with other freedom movements in Asia were a cause for worry*»¹⁸ pour le gouvernement français, et à quel point la France cherchait à se concilier l'amitié de l'Inde pour éviter de voir celle-ci soumettre le conflit à l'ONU. Cependant, si l'auteur pousse son analyse plus loin que celle d'Ageron, celle-ci demeure tout de même assez brève.

De ce bilan, nous tirons deux constats. D'abord, c'est en étudiant l'émergence du tiers monde sur la scène internationale du point de vue d'une puissance coloniale, et non pas du point de vue des ambitions américaines dans la Guerre Froide, que l'on peut voir l'existence d'un mouvement anticolonial sur la scène internationale avant

¹⁵ *Ibid.*, p.81.

¹⁶ *Ibid.*, p.82.

¹⁷ Gilles Boquérat et Max Jean-Zins, *India in the Mirror of Diplomatic Archives*, Manohar, New Delhi, 2004, 138p.

¹⁸ Gilles Boquérat, «France's Political Interaction with India through the Quai d'Orsay Archives, 1947-1972», dans Gilles Boquérat et Max Jean-Zins, *India in the Mirror of Diplomatic Archives*, Manohar, New Delhi, 2004, p.13.

1955. Deuxièmement, l'absence d'étude portant sur le mouvement anticolonial asiatique avant 1955 s'explique par le fait que les historiens de la décolonisation de l'Asie, et en ce qui nous intéresse plus particulièrement les historiens de la guerre d'Indochine, ont eu tendance à négliger la dimension internationale de ce conflit colonial. Par le fait même, ils ont trop souvent passé sous silence l'attention que le gouvernement français portait alors à l'Inde. C'est cette double lacune que nous avons tenté ici de corriger.

Problématique: la France en Indochine et l'émergence de l'Inde anticoloniale

Il nous semblait pertinent de poursuivre dans la voie ouverte par Boquérat et de pousser davantage l'analyse de la perception française de l'Inde, afin de dégager un portrait plus complet du poids qu'avaient l'Inde, et avec elle le mouvement anticolonial asiatique, au sein des préoccupations coloniales françaises. Selon nous, *tout au long* de la guerre d'Indochine, le gouvernement français considéra l'Inde et le mouvement anticolonial asiatique comme des acteurs influents à l'égard l'issue du conflit. Dans son chapitre, Boquérat analyse la perception française de l'Inde en 1947 et l'extrapole pour le reste de la guerre d'Indochine, pour ensuite reprendre son analyse en 1954. Or ici, nous avons voulu analyser la perception française de l'Inde durant toute la durée de la guerre d'Indochine. Dans un premier temps, cela nous permettra de bien démontrer l'hypothèse que la France accordait beaucoup d'importance à l'Inde durant toute la durée de la guerre d'Indochine. Dans un deuxième temps, cela nous donnera l'occasion de bien apprécier l'évolution de la perception française de l'Inde, ce qui en retour nous permettra d'examiner sous plusieurs angles la nature du mouvement anticolonial asiatique, ainsi que son poids sur la scène internationale avant 1955.

Cette perception française de l'Inde peut se diviser en trois temps. D'abord, entre 1946 et 1949, la France perçoit l'Inde comme une menace pour ses ambitions coloniales en Indochine. Isolée diplomatiquement, ne bénéficiant d'aucun allié international dans la lutte qu'elle mène contre les nationalistes vietnamiens, la France craint constamment que l'Inde ne soumette le conflit devant l'Assemblée des Nations Unies. Selon elle, une telle chose condamnerait d'avance ses chances de vaincre la RDV et de réimposer son autorité coloniale perdue en Indochine lors de la Seconde Guerre mondiale. En faisant une telle démonstration, nous étions donc en mesure de conclure que l'Inde et le mouvement anticolonial asiatique avaient un poids considérable au sein des relations internationales avant Bandung, et que la France considérait ce dernier comme un acteur anticolonial influent et d'envergure. En somme, cela nous permettra également de conclure que la décolonisation de l'Indochine avait aussi une dimension internationale.

Le deuxième temps de cette perception française de l'Inde couvre la période allant de l'été 1949 jusqu'à la fin de l'année 1952. Au début de cette période, le gouvernement français réoriente dramatiquement sa perception de l'Inde, et celle-ci s'impose soudainement comme un allié important pour le succès de ses ambitions coloniales en Indochine. D'abord, à cette date, la menace que représentait l'Inde pour la présence coloniale française en Indochine s'estompe. La guerre d'Indochine s'est alors doublée en un front chaud de la Guerre Froide et, craignant les conséquences d'une victoire communiste au Vietnam, Nehru met en sourdine ses critiques et ses menaces à l'égard de la France. Parallèlement, la France s'entend finalement avec l'ex-empereur vietnamien Bao Dai. Celui-ci accepte en effet l'offre de la France de revenir au Vietnam pour prendre la tête de l'État Associé du Vietnam, en échange de laquelle il délègue une partie de son indépendance au gouvernement français. De la sorte, la France peut prétendre qu'elle a accordé l'indépendance du Vietnam. Par contre, Bao Dai est peu populaire au Vietnam, et son manque d'appui au sein de la population vietnamienne risque de lui coûter sa légitimité politique, et ainsi miner les

chances de la France de maintenir son autorité coloniale en Indochine. Un échec de Bao Dai obligerait en effet le gouvernement français à reprendre les négociations avec Ho Chi Minh, et ce dernier n'accepterait rien de moins que l'indépendance totale et absolue pour le Vietnam. C'est alors que l'Inde, en sa qualité de *leader* du mouvement anticolonial, s'impose aux yeux du gouvernement français comme un allié indispensable pour le maintien de ses prérogatives coloniales en Indochine. Paris en vient en effet à voir dans une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai un excellent moyen de rehausser le prestige de ce dernier au sein de la population vietnamienne et de l'opinion mondiale: Bao Dai serait reconnu par le leader du mouvement anticolonial asiatique! L'Inde était à ce point influente dans le monde colonial et à ce point présente sur la scène internationale qu'une reconnaissance de cette dernière pour Bao Dai lèverait en quelque sorte la réputation de pantin qui lui pèse sur le dos, et lui donnerait une légitimité politique non négligeable. À l'inverse, un refus de Nehru de reconnaître Bao Dai confirmerait, aux yeux des Vietnamiens, la propagande du Vietminh le stigmatisant comme une marionnette. En somme, en analysant cette deuxième perception française de l'Inde, où celle-ci s'impose comme une source de légitimité pour la France et Bao Dai, nous pourrions entrevoir sous un nouvel angle le poids qu'occupait le mouvement anticolonial du tiers monde sur la scène internationale avant Bandung. Même lorsqu'il ne posait plus une menace directe, il demeurait tout de même un acteur politique influent dans le processus de décolonisation. Du même coup, une telle perception nous permettra une fois de plus de démontrer que la décolonisation de l'Indochine ne fut pas exclusivement "franco-vietnamienne", et que les autorités coloniales françaises portaient bien une attention particulière à l'Inde et au mouvement anticolonial asiatique.

À partir de 1953 par contre, la France cesse peu à peu de se préoccuper de la politique anticoloniale de l'Inde, jusqu'à ne plus la considérer du tout au sein de ses calculs politiques en Indochine. À première vue, une telle chose peut sembler normale. À partir de cette date, ce que cherche le gouvernement français est de mettre

fin au conflit indochinois par voie de négociation. Par contre, il n'est pas question pour les Français de laisser le champ libre à Ho Chi Minh. Plus précisément, ce que cherche Paris en 1953 est de créer les conditions politiques et militaires propices pour permettre à Bao Dai de s'imposer face à Ho Chi Minh au sein d'une éventuelle négociation. Pour ce faire, le gouvernement français met donc sur pied le plan Navarre. Il s'agit dès lors d'obtenir une dernière victoire militaire sur la République Démocratique du Vietnam (RDV) et de finaliser les derniers détails de l'indépendance de l'État du Vietnam, afin de réduire l'étendue des zones contrôlées par la RDV et de susciter un plus grand appui envers Bao Dai au sein de la population vietnamienne. Cependant, à l'automne 1953, au moment même où la France annonça qu'elle est ouverte à la négociation et qu'elle met en branle le plan Navarre, Nehru cherche à se faire le médiateur du conflit. Une telle possibilité, si elle advenait, poserait un sérieux risque pour la France. Nehru pourrait laisser parler ses sentiments anticoloniaux, arbitrer le conflit en faveur d'Ho Chi Minh, et ainsi liquider l'État Associé du Vietnam, ce que la France cherche à tout prix à éviter. Comme nous le verrons dans le troisième chapitre de ce mémoire, le gouvernement français est bien conscient de ce risque. Par contre, il ne s'inquiète que très peu de cette possibilité, cherchant même parfois à impliquer l'Inde au sein des négociations du conflit indochinois. Plus encore, en 1954, le gouvernement français cesse complètement de considérer l'Inde comme un acteur anticolonial influent pour l'avenir de l'État Associé du Vietnam. Pourtant, Nehru n'avait en rien abandonné ses ambitions anticoloniales. Comment expliquer donc que le gouvernement français cesse de se préoccuper de l'Inde comme acteur anticolonial au début de l'année 1954? En fait, à Paris, on en vint à la conclusion que la politique de non-alignement de l'Inde posait une limite à sa politique anticoloniale. Ainsi, lorsque le gouvernement français obtint l'assurance que le conflit indochinois serait négocié lors d'une conférence internationale, en présence des deux blocs de la Guerre Froide, il estima que la politique de non-alignement de l'Inde l'obligerait à se montrer impartial entre Bao Dai et Ho Chi Minh, neutralisant ainsi sa politique

anticoloniale. En analysant donc cette troisième phase de la perception française de l'Inde, nous serons en mesure cette fois-ci de faire ressortir les limites des moyens dont disposait le mouvement anticolonial asiatique pour contribuer à la décolonisation de l'Asie.

Sources de premières mains et méthodologie

Étant donné que notre sujet touche à la fois à la politique coloniale française et aux relations franco-indiennes, nous avons consulté les archives politiques et diplomatiques de la France et de l'Inde. En France, nous avons d'abord consulté les archives du Centre d'Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), à Paris. Parmi celles-ci, le fonds intitulé Asie-Océanie 1944-1955 (AO) nous fut d'une nécessité première dans nos recherches. Divisé par pays d'Asie, ce fonds regroupe de nombreux documents relatifs à la situation politique de ces pays ainsi qu'aux relations que la France entretenait avec eux. Le sous-fonds sur l'Inde nous fut donc très utile. On y trouva l'ensemble des documents émanant de l'ambassade française à New Delhi, soit les télégrammes échangés entre Paris et New Delhi portant sur la politique indienne envers l'Indochine, les commentaires et les impressions des diplomates français sur la politique anticoloniale indienne, ainsi que de nombreux rapports portant sur des entretiens entre les ambassadeurs français et les hauts responsables indiens à l'intérieur desquels la question de l'Indochine était abordée. Ces documents nous furent essentiels pour analyser la perception de l'Inde, puisqu'ils nous permirent de lire les opinions personnelles des diplomates et hommes politiques français sur l'Inde, ainsi que d'étudier leurs analyses des événements et des différentes situations politiques concernant l'Inde et le conflit indochinois. En somme, ces documents nous ont permis de mieux sonder la perception française de l'Inde.

En ce qui concerne plus précisément la guerre d'Indochine, la majeure partie des documents disponibles aux AMAE est classée dans le fonds des États-Associés (ÉA). Bien que ce fonds comprend en grande partie les documents relatifs aux négociations entre Paris et les États-Associés, il contient tout de même certains documents traitant de l'aspect international du conflit, où l'Inde y est d'ailleurs abordée. Nous y avons trouvé beaucoup de documents portant sur la Conférence interasiatique de New Delhi de 1949 et sur la question d'une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai.

Nous avons également consulté les archives coloniales françaises, conservées au Centre d'Archive National d'Outre-Mer (ANOM), à Aix-en-Provence. Ce centre d'archive contient l'ensemble des archives coloniales récupérées de l'administration coloniale à Saigon, compilées dans le fonds du Haut-Commissariat de France pour l'Indochine (HCI). Dans ce fonds, les archives du Conseiller diplomatique du Haut-Commissaire nous furent d'une aide incommensurable pour bien comprendre la perception qu'avaient les administrateurs coloniaux français en Indochine de l'émergence de l'Inde et du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale. En consultant les rapports diplomatiques portant sur les déclarations faites par Nehru envers l'Indochine, ainsi que les télégrammes échangés entre les diverses ambassades françaises en Asie, nous avons un regard direct sur la manière dont l'administration coloniale française percevait l'Inde et le mouvement anticolonial, et ce en fonction du conflit indochinois. De plus, en consultant les télégrammes échangés entre Paris et Saigon, nous avons pu dégager une divergence de point de vue entre ces différents paliers de gouvernement, ce qui ne pouvait qu'enrichir notre compréhension de la perception française de l'Inde, en y apportant les nuances nécessaires.

En ce qui concerne les sources françaises publiées, nous avons également utilisé les *Documents Diplomatiques Français*¹⁹, qui consistent en une série d'ouvrages regroupant, comme son titre l'indique, les documents diplomatiques français jugés significatifs pour la compréhension de l'histoire de la politique étrangère française. Toutefois, en ce qui concerne notre sujet d'étude, seuls les ouvrages traitant de la période 1944-1948 étaient disponibles au moment de la recherche et de la rédaction. Ils nous furent tout de même d'une aide fort précieuse pour mener à terme ce mémoire. Enfin, nous avons également consulté le *Journal du Septennat*²⁰ du Président français de l'époque Vincent Auriol. Celui-ci est dans les faits une version publiée du "journal intime" que tenait Auriol lors de sa présidence, à l'intérieur duquel il s'exprime quotidiennement sur la vie politique française de l'époque. La lecture de ce *Journal* nous a permis de mieux comprendre les débats qui avaient lieu au sein du cabinet ministériel français concernant les relations franco-indiennes, et pourquoi certaines décisions furent prises et d'autres non.

En Inde, nous avons visité les Archives nationales indiennes (INA), à New Delhi. Bien que notre objet d'étude demeure la perception française de l'Inde, et non la politique de l'Inde envers le conflit indochinois, il nous paraissait tout de même pertinent de consulter les archives diplomatiques indiennes traitant du conflit indochinois. Nous avons donc dépouillé le fonds *External Affairs 1945-1954*. Les archives contenues dans celui-ci nous ont permis de mieux nuancer notre analyse de la perception française de l'Inde, en portant notre attention également sur les véritables intentions du gouvernement indien envers le conflit indochinois. Bien que peu de documents étaient en état de circulation au moment de notre visite (la majorité des documents commandés par nous étant *introuvables* selon le personnel sur place), nous avons tout de même réussi à mettre la main sur certains documents dignes d'intérêt pour notre propos, essentiellement en ce qui concerne l'attitude du

¹⁹ *Documents Diplomatiques Français*, 1946-1948, vol. 7-12, Peter Lang, Bruxelles.

²⁰ Vincent Auriol, *Journal du Septennat*, 1947-1954, tome I- VI, Armand Colin, Paris, 1974.

gouvernement indien envers Bao Dai. Cependant, pour palier à l'absence de certains documents, nous utilisâmes également les *Selected Works of Jawaharlal Nehru*²¹, qui constituent une série d'ouvrages compilant divers télégrammes, lettres, notes, discours et rapports rédigés par Nehru sur différents sujets politiques, dont le conflit indochinois.

²¹ Jawaharlal Nehru, *Selected Works of Jawaharlal Nehru*, 1984, Jawaharlal Nehru Memorial Fund, New Delhi, vol. 4-26.

CHAPITRE I

UN NOUVEAU MONDE, DE NOUVEAUX DÉFIS: LA RECONQUÊTE COLONIALE FRANÇAISE EN INDOCHINE FACE À L'ÉMERGENCE D'UNE INDE ANTICOLONIALE, 1946-1949

C'est dans une toute nouvelle Asie que débarqua le nouveau Haut-Commissaire pour l'Indochine Georges Thierry d'Argenlieu, le 30 octobre 1945 à Saïgon, avec la mission d'y remettre sur pied l'autorité coloniale française. À cette date, jamais depuis la fin du 19^e siècle, la mainmise européenne sur le territoire asiatique n'avait semblé si fragile et incertaine. Et pour causes. Les victoires japonaises en Asie, combinées aux défaites de la France et des Pays-Bas en Europe, avaient substitué l'autorité de Tokyo aux autorités coloniales occidentales dans la plupart des colonies asiatiques. En 1942, l'Indochine, l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Birmanie et Singapour étaient tous partie prenante de ce qu'il était alors convenu d'appeler l'Empire du Japon. Lorsque celui-ci capitula en août 1945, suite aux deux bombes atomiques larguées sur le sol japonais, il laissa dans le sillage de son passage un vide de pouvoir que les nationalistes asiatiques n'allaient pas tarder à exploiter.

Avec son thème de propagande «*l'Asie pour les Asiatiques*», la présence japonaise avait alimenté plus que jamais les sentiments nationalistes et anticolonialistes des peuples subjugués d'Asie. Comme le disent Christopher Bayly et Tim Harper, «*the japansese war [...] had given nationalism a new face - a youthful,*

militaristic one»¹. Le 17 août 1945, deux jours après le discours de capitulation de l'Empereur japonais Hirohito, Sukarno proclamait l'indépendance de l'Indonésie, et Ho Chi Minh faisait de même au Vietnam quelques jours plus tard². En Birmanie et en Malaisie, la reconquête britannique faisait quant à elle face à d'importantes rébellions armées, et en Inde, la libération de prison des leaders du Congrès indien tel Gandhi, Nehru et Patel avait réanimé la ferveur du mouvement *Quit India* de 1942³. Toutefois, ce qui donnait à cette nouvelle Asie un visage résolument nouveau était également le contexte international dans lequel elle s'inscrivait.

Ce n'est pas seulement une nouvelle Asie qui émergea de la Seconde Guerre mondiale, mais également un nouveau monde. Désormais, l'Europe ne dominait plus la politique mondiale. Ce rôle revenait aux États-Unis et dans une certaine mesure à l'Union Soviétique. Au lendemain de la signature de la Charte des Nations Unies, à San Francisco à l'été 1945, le ministre des Affaires étrangères français Georges Bidault avait bien noté à quel point l'Europe était absente au sein de la nouvelle Assemblée Générale de l'ONU⁴. La majorité de cette assemblée était constituée de pays d'Amérique Latine, de protectorats et de pays nouvellement indépendants tels que l'Inde. Or parmi ceux-ci, certains pays orientaient leur politique étrangère vers la destruction des empires coloniaux. La colonisation touchait à sa fin...

Dans ce chapitre, nous analyserons donc la perception française de l'émergence de l'Inde sur la scène internationale entre 1946 et 1949, alors que cette dernière prend la tête du mouvement anticolonial asiatique à l'ONU. Ce que nous

¹ Christopher Bayly and Tim Harper, *Forgotten Wars: Freedom and Revolution in Southeast Asia*, Harvard University Press, Cambridge, 2007, p.16.

² Au sujet de l'Indonésie, voir l'ouvrage Frances Gouda et Thijs Brocades Zaalberg, *American Visions of the Netherlands East Indies/Indonesia: US Foreign Policy and Indonesian Nationalism, 1920-1949*, Amsterdam University Press, Amsterdam, 2002, 382p.

³ Lawrence James, *Raj: The Making of British India*, Abacus, London, 1997, p.584.

⁴ Mark Mazower, *No Enchanted Palace: The End of Empire and the Ideological Origins of the United Nations*, Princeton University Press, 2009, p.151.

cherchons à démontrer est qu'au lendemain de l'ouverture des hostilités en Indochine, et ce jusqu'à ce que la guerre d'Indochine devienne un front chaud de la Guerre Froide en 1949, la France prit très au sérieux la possibilité que l'Inde soumette le conflit indochinois devant l'Assemblée Générale de l'ONU, y voyant une menace pour ses ambitions coloniales en Indochine. Cela démontrera bien que le poids du mouvement anticolonial asiatique dans la politique mondiale n'émergea pas soudainement au lendemain de la Conférence de Bandung; qu'il surgit plutôt dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'opportunité qu'offrait l'ONU aux jeunes pays décolonisés de se faire entendre par l'opinion mondiale, ainsi que d'exercer sur les autorités coloniales une pression politique et diplomatique rendue jusqu'ici impossible par la configuration du système international d'avant-guerre. Enfin, une telle perception française de l'Inde démontrera que la décolonisation de l'Indochine n'était pas qu'une affaire "franco-vietnamienne".

1.1 La découverte d'une menace

L'élection du *Labour Party* en Grande-Bretagne, en juin 1945, marquait le début de la fin pour les Indes Britanniques. Élu sur la promesse d'accorder à l'indépendance à l'Inde, le nouveau premier ministre Clement Attlee enclencha en effet au lendemain de son élection le processus de transfert des pouvoirs qui allait se solder par l'indépendance de l'Inde le 15 août 1947⁵. Ainsi, lorsque le gouvernement britannique annonça la formation du gouvernement intérimaire de l'Inde, le 2 septembre 1946 (celui-ci destiné à offrir à Londres un interlocuteur légitime avec qui négocier le transfert des pouvoirs), il annonçait dans les faits l'émergence de l'Inde sur la scène internationale. Même si l'indépendance n'était pas officielle d'un point de vue légal, les Britanniques reconnaissaient tout de même à ce gouvernement la pleine

⁵ Peter Clarke, *Hope and Glory, Britain 1900-2000*, Penguins, 2004, Second Edition, London, p.233-234.

autonomie au niveau international, et rapidement le chef de ce gouvernement, Jawaharlal Nehru, chercha à donner à l'Inde sa place dans le concert des nations et à nouer des relations diplomatiques avec les Grandes Puissances du monde⁶. Les États-Unis accueillirent d'ailleurs la nouvelle avec beaucoup d'intérêts. Avant même l'annonce de la formation du gouvernement intérimaire, soit le 30 août, ils reconnaissaient qu'advenant une proposition de l'Inde quant à un échange d'ambassades, «*we should without hesitation agree to receive an Indian Ambassador and to send an American Ambassador to India*»⁷. Deux mois plus tard, les États-Unis et la Chine avaient déjà des ambassades à New Delhi.

En France toutefois, l'annonce de la formation du gouvernement intérimaire indien ne suscita d'abord que peu d'intérêt. On considérait que le conflit entre le Congrès et la Ligue musulmane, sur la question du régime politique du nouveau pays, allait mener l'indépendance de l'Inde dans une impasse, et le consul général français à Calcutta Christian Fouchet se limitait à analyser la situation d'un point de vue strictement local, sans liens apparents avec le conflit indochinois⁸. Lorsque la question d'une ambassade française en Inde se posa, l'ambassadeur français à Londres René Massigli suggéra donc à son gouvernement d'attendre un peu avant de prendre une décision. «Les affaires que nous traitons avec les Indes ne sont ni si nombreuses ni si graves pour que nous ne puissions continuer à les traiter soit par le canal de nos agents locaux soit par le *Foreign Office*»⁹.

⁶ Wellington à Paris, *Télégramme*, 6 septembre 1946, NFI, carton 153, dossier 1350, ANOM.

⁷ «Memorandum by the Acting Secretary of State to President Truman», 30 août 1946, dans Foreign Relations of the United States, *The British Commonwealth; Western and Central Europe*, 1946, vol. V, United States Government Printing Office, Washington, 1969, p.93

⁸ Christian Fouchet semblait en effet davantage préoccupé par la menace d'une partition du sous-continent indien et de l'incidence d'un tel événement sur la survie du gouvernement provisoire indien que de l'impact que pourrait avoir l'indépendance de l'Inde sur le conflit franco-vietnamien. Voir: Christian Fouchet à Georges Bidault, «*Situation politique aux Indes*», 3 août 1946, NFI, carton 153, dossier 1350, ANOM.

⁹ Ambassadeur de France en Grande-Bretagne au Ministre des Affaires Étrangères français, «Établissements de relations diplomatiques entre la France et les Indes», 9 octobre 1946, NFI, carton 153, dossier 1350, ANOM.

Cette indifférence à de quoi surprendre. Quelques jours après la formation du gouvernement intérimaire de l'Inde, Nehru avait annoncé devant la presse internationale qu'en matière de politique étrangère, «l'Inde observera la marche des évènements en Palestine, en Iran, en Indonésie, en Chine, au Siam *et en Indochine*, ainsi que dans les possessions françaises et portugaises aux Indes avec beaucoup d'intérêt et avec une entière compréhension pour les aspirations des peuples de ces pays, pour l'obtention de leur paix intérieure, de leur liberté [...] et de leur place appropriée dans le concert des nations»¹⁰. Comment expliquer donc le peu d'intérêts manifestés par le gouvernement français envers l'émergence de l'Inde sur la scène internationale en septembre 1946?

Pour cela, il faut revenir un peu en arrière dans le temps. Au lendemain des accords franco-vietnamiens du 6 mars 1946, où la France avait reconnu l'existence au Tonkin de la République Démocratique du Vietnam (RDV), dominée par le Vietminh, le gouvernement français était persuadé de pouvoir lui imposer par la suite le cadre de l'Union française, et ainsi le soumettre à l'autorité coloniale française. Mark Atwood Lawrence démontre bien d'ailleurs cette «illusion d'autonomie»¹¹ dans son ouvrage *Assuming the Burden*¹². Que ce soit par la table des négociations ou le champ de bataille, la France pensait bien avoir le champ libre pour intégrer le Tonkin dans l'Union française¹³. De plus, comme le souligne Stein Tønnesson dans son ouvrage *1946: How the War Began*, au lendemain de la signature de ces accords, la France était perçue comme un modèle de décolonisation en Asie¹⁴. En signant un accord avec le Vietminh, et en reconnaissant de surcroît l'autorité de la RDV au

¹⁰ Christian Fouchet à Georges Bidault, «La déclaration de M. Nehru sur la politique étrangère de l'Inde», 28 septembre 1946, NFI, carton 153, dossier 1350, ANOM.

¹¹ Il s'agit du titre du troisième chapitre de l'ouvrage suivant: Mark Atwood Lawrence, *Assuming the Burden, Europe and the American Commitment to War in Vietnam*, California University Press, Berkeley, 2005, 358p.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*, p.103.

¹⁴ Stein Tønnesson, *1946: How the War Began*, California University Press, Berkeley, 2010, p.39

Tonkin, la France s'était en effet attiré les éloges des nationalistes indonésiens¹⁵. Or nul doute que cela entretenait une certaine confiance au sein du gouvernement français quant à sa possibilité de régler l'affaire d'Indochine hors de l'influence internationale. En septembre 1946, la France ne voyait donc pas en quoi l'Inde, et de manière générale n'importe quels acteurs internationaux, auraient pu nuire à ses ambitions coloniales en Indochine.

Cette "illusion d'autonomie" du gouvernement français ne tarda toutefois pas à s'effriter. En novembre 1946, un litige douanier dans le port de Haïphong, près de Hanoï, dégénéra en fusillade entre les forces françaises et le Vietminh et la ville fut par la suite bombardée par l'armée française. Suite à cela, de nombreux pays et de nombreux journaux critiquèrent la France pour son intervention armée. Ces critiques furent à ce point ressenties par le gouvernement français que le ministre des Affaires Étrangères Georges Bidault prit alors conscience qu'advenant un conflit armé en Indochine, la France ne pourrait plus agir en vase clos. Bidault, ayant en quelque sorte "perdu ses illusions", admit en effet en novembre 1946 que «l'ensemble [du] problème indochinois ne [pourra] être réglé par le recours à la force seule. [...] Nous ne recevrons pas de l'opinion publique mondiale la liberté de le faire»¹⁶. Or au lendemain de ces événements, les tensions ne faisaient que s'exacerber entre la France et le Vietminh, et si comme le souligne Tønnesson la guerre d'Indochine ne devint inéluctable que le 19 décembre 1946, le gouvernement français sentait bien par contre que la guerre approchait¹⁷. Conscient qu'une guerre contre le Vietminh ne pourrait être menée sans un appui de la communauté internationale, et sentant que la guerre était sur le point d'éclater, le gouvernement français commença donc à s'intéresser davantage à l'émergence de l'Inde sur la scène internationale.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Philippe Devillers, *Paris-Hanoi-Saigon: Les archives de la guerre: 1944-1947*, Gallimard, coll. Archives, Paris, 1988, p.257.

¹⁷ Tønnesson, *Op. cit.*, p.4.

En réaction à l'invitation lancée par Nehru à Ho Chi Minh pour une éventuelle conférence interasiatique à New Delhi (qui sera la Conférence interasiatique de New Delhi de mars 1947), le gouvernement français chercha en effet à «intervenir discrètement dans le choix des représentants des diverses communautés nationales qui forment l'Indochine»¹⁸ afin que la délégation qui sera envoyée à cette conférence «ait une activité qui ne déborde pas sur le plan politique»¹⁹. À Paris, on estimait que cette conférence pouvait donner l'occasion au Vietminh de se trouver des appuis sur la scène internationale. Il importait donc pour le gouvernement français de contrôler les délégations indochinoises qui allaient y être envoyées, afin que celles-ci aillent plutôt y témoigner leur satisfaction envers le cadre de l'Union française.

De plus, la question d'une ambassade française en Inde, qui quelques semaines à peine ne se posait pas avec beaucoup d'intérêt pour Paris, se posait désormais avec une acuité fort particulière. L'ancien journaliste vietnamien pour le compte du *British Information Service* à Calcutta durant la guerre, Mai Tha Chau, était déjà en poste à New Delhi à titre de représentant de la RDV afin de plaider la cause du Vietminh auprès des dirigeants indiens²⁰. Il importait alors pour le gouvernement français de briser le monopole du Vietminh sur la propagande vietnamienne en Inde, et de défendre auprès des dirigeants indiens sa politique coloniale en Indochine. C'est ainsi qu'en novembre 1946, en raison de «la proximité de l'Indochine et [de] l'attraction qu'exerce le mouvement politique indien sur les peuples indigènes avoisinants»²¹, Paris approuva le principe de la création d'une ambassade française en Inde. Cela ne signifiait toutefois pas qu'une ambassade

¹⁸ Georges Bidault au Secrétaire Général du Comité de l'Indochine, «*Invitation de l'Indochine à une conférence pan-asiatique*», 20 novembre 1946, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 56, AMAE.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Christopher Goscha, *Historical Dictionary of the Indochina War: An International and Interdisciplinary Approach (1945-1954)*, Honolulu, University of Hawaii/Copenhagen, Nordic Institute of Asian Studies, 2011, 600p. En ligne à l'adresse suivante: <http://www.indochine.uqam.ca/fr/le-dictionnaire.html>

²¹ Département d'Asie-Océanie, «*Note pour la direction du personnel*», 8 novembre 1946, AO, Inde 1944-1955, dossier 62, AMAE.

française en Inde était désormais chose faite. D'ultérieures négociations franco-indiennes devaient avoir lieu afin de déterminer les modalités selon lesquelles un échange d'ambassade entre l'Inde et la France pourrait prendre forme. Néanmoins, le soudain revirement de la position du gouvernement français sur cette question, alors que quelques semaines à peine il considérait sans intérêts la possibilité d'établir une ambassade française en Inde, témoigne bien de l'intérêt qu'il accordait désormais à l'Inde à l'égard du conflit indochinois.

Par contre, au lendemain des événements de Haïphong, la possibilité de régler le conflit par voie de négociation existait toujours entre la France et le Vietminh. On l'a souligné, la guerre d'Indochine ne devint inéluctable que le jour où elle éclata, soit le 19 décembre 1946. Ainsi, en novembre et en décembre 1946, si la France était consciente de l'influence que pourraient avoir les divers acteurs internationaux, et a priori l'Inde, dans sa guerre éventuelle contre le Vietminh, il y avait toujours par contre la possibilité pour elle de régler le conflit pacifiquement, en dehors de l'influence indienne et internationale. Cela permet d'expliquer pourquoi, en décembre 1946, la France refusa malgré tout d'établir une ambassade française en Inde. Dans une note du Ministère des Affaires Étrangères françaises daté du 26 novembre 1946, celui-ci avançait en effet que «s'il apparaît indispensable, en fonction de nos intérêts dans l'Inde et en Extrême-Orient, de nouer dès que possible de telles relations avec le gouvernement intérimaire, il est cependant probable que, dans le souci de ne rien brusquer, le gouvernement français commencera par donner une forme mineure à sa représentation»²². À Paris on avait en fait des doutes sur la capacité du gouvernement intérimaire indien à survivre aux négociations avec Londres, entre autres face à la menace d'une partition du sous-continent. Selon l'ambassadeur français à Londres, René Massigli, en raison de «l'incertitude de l'avenir politique aux

²² Note du département Asie-Océanie, «Statut politique des Indes», 26 novembre 1946, dans Documents Diplomatiques Français, 1946, Tome II, 1 juillet 1946 - 31 décembre 1946, Peter Lang, Bruxelles, 2002, Vol.7, 640-644pp.

Indes [...] la formation politique qui a pris le pouvoir à Delhi ne [pouvait] être considérée comme éminemment instable et provisoire»²³. De plus on craignait fortement à Paris qu'une reconnaissance diplomatique du gouvernement indien, si ce dernier en venait à échouer, vienne écorcher le prestige international de la France²⁴. Le gouvernement français proposa donc à Nehru d'échanger entre les deux gouvernements des missions diplomatiques à caractère *provisoire*. Celles-ci prendraient un statut permanent après l'indépendance officielle de l'Inde. Selon Christian Fouchet, «le gouvernement indien savait bien que son avenir était instable»²⁵, et donc la proposition d'une mission provisoire avait «de grandes chances d'être agréée»²⁶. Toutefois, Nehru refusa la proposition initiale française. Selon lui, la décision des États-Unis et de la Chine d'échanger avec son gouvernement de véritables ambassades lui refusait, sous peine de miner la légitimité de son propre gouvernement, d'accepter de recevoir une mission provisoire. Il demanda donc une ambassade permanente. Le gouvernement français lui opposa une fin de non-recevoir. On estimait à Paris qu'en refusant une mission provisoire, Nehru «se [plaçait] au-delà de la logique». Le gouvernement indien était encore une «fiction» aux yeux des dirigeants français, et il se butait selon eux à «de trop graves difficultés intérieures pour ne pas se montrer accommodant à l'extérieur»²⁷. La France joua donc la ligne dure et maintint inchangée sa proposition pour le reste de l'année 1946.

Mais le gouvernement français ne resta pas campé sur sa position bien longtemps. L'ouverture des hostilités en Indochine, le 19 décembre 1946, provoqua de nombreuses manifestations anti-françaises en Inde, où le peuple indien y témoigna son appui envers le peuple vietnamien. Le 21 janvier 1947, un groupe d'étudiants

²³ René Massigli à Georges Bidault, «*Établissements de relations diplomatiques entre la France et les Indes*», 9 octobre 1946, NFI, carton 153, dossier 1351, ANOM

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Note du département Asie-Océanie, «*Création d'une ambassade à New Delhi*», 8 novembre 1946, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 62, AMAE.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

indiens déclara cette journée le «Jour du Vietnam» et selon un rapport de Christian Fouchet, celui-ci fut «célébré [...] dans toutes les Indes»²⁸. Au Bengale, le leader congressiste Surat Chandra Bose lança quant à lui un appel à la jeunesse indienne afin de «constituer une armée de volontaires destinée à combattre aux côtés des forces de la République vietnamienne»²⁹. Pour sa part, la presse indienne publia de nombreux éditoriaux appelant Nehru à porter le conflit indochinois devant l'ONU, et maintes rumeurs faisaient état qu'une demande du Vietminh avait été faite en ce sens à Nehru, et que ce dernier était sur le point d'accepter³⁰. Or ces manifestations avaient grandement inquiété les autorités coloniales françaises. À ce point qu'à la fin du mois de janvier 1947, quelques semaines à peine après l'ouverture des hostilités en Indochine, George Bidault chargea Christian Fouchet de porter à la connaissance de Nehru la décision de Paris de se plier à ses exigences. «Si le Pandit Nehru tient essentiellement à ce que notre mission diplomatique prenne la dénomination d'Ambassade dès son établissement à New Delhi, la conjoncture politique actuelle nous porte à donner cette satisfaction au gouvernement intérimaire»³¹. Pour Paris, il s'imposait désormais la «nécessité d'une liaison directe avec les autorités de l'Inde au sujet des questions intéressant nos territoires d'outre-mer, particulièrement en Asie»³². Comme nous allons le voir, la France venait de découvrir une importante menace pour ses ambitions coloniales en Indochine: la possibilité d'une intervention indienne à l'ONU. Dès lors, il était clair pour le gouvernement français que la décolonisation de l'Indochine allait se jouer non pas seulement en Indochine, mais également dans l'arène internationale, et que l'Inde allait y être un acteur politique déterminant.

²⁸ Christian Fouchet à Direction Asie-Océanie, «*Jour du Vietnam aux Indes*», 22 janvier 1947, NFI, carton 153, dossier 1351, ANOM

²⁹ Christian Fouchet à Georges Bidault, «*L'opinion indienne sur les affaires d'Indochine*», 6 janvier 1947, NFI, carton 153, dossier 1350, ANOM.

³⁰ Note du Ministère des Affaires Étrangères au Ministre d'Outre-Mer, «*Revue de la presse indienne du 1 au 15 janvier 1947*», 10 février 1947, NFI, carton 153, dossier 1351, ANOM.; Mai Tha Chau à Nehru, 24 janvier 1947, 334-FEA/47, INA.

³¹ Direction Asie-Océanie à Consulat de France à Calcutta, «*Mission diplomatique française aux Indes*», 16 janvier 1947, AO, Inde, dossier 62, AMAE.

³² Georges Bidault à Henri Roux, «*Instructions*», 26 mars 1947, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 62, AMAE.

1.2 La peur d'une intervention indienne à l'ONU

La décision du gouvernement français de se plier aux exigences de Nehru sur la question de l'ambassade française en Inde découle essentiellement de la peur de voir le gouvernement indien soumettre le conflit indochinois à l'ONU. Devant l'hostilité que provoqua en Inde le déclenchement de la guerre d'Indochine, et devant les sentiments nationalistes et anticoloniaux qui animaient à la fois la population locale et à la fois les membres du gouvernement, on craignait à Paris «que l'Inde ne se fasse un jour l'avocat du Vietnam devant le Conseil de Sécurité»³³. Il importait donc pour le gouvernement français d'avoir un représentant en Inde afin de se concilier les bonnes grâces de Nehru et d'éviter qu'il se décide à intervenir sur la question d'Indochine.

Cette crainte était d'ailleurs bien fondée. Au même moment se tenaient en effet à l'ONU les débats sur la question des tutelles et des territoires dépendants. Les chapitres XII et XIII de la Charte des Nations Unies avaient institué un régime international de tutelle pour les territoires non-autonomes, et il revenait aux puissances mandataires de placer leurs propres territoires occupés sous ce régime. Or malgré la décision de la France d'y placer le Togo et le Cameroun français, une note de la Direction d'Afrique-Levant du Ministère des Affaires étrangères notait avec désarroi que malgré tout, «l'opinion publique restait prévenue contre la France qu'elle accusait de réticence dans la collaboration avec l'ONU sur le plan colonial»³⁴. De plus, les observateurs français n'avaient pas manqué de noter que ce sont les délégués indiens qui avaient «le plus passionnément pris part aux débats»³⁵ contre les

³³ *Ibid.*

³⁴ Note de M. Pignon, Commissaire Fédéral aux Affaires Politiques, «*Note d'orientation no. 9*», 4 janvier 1947, dans *Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome I, 1 janvier 1947 - 30 juin 1947*, Peter Lang, Bruxelles, 2007, Vol. 8, 16-21pp.

³⁵ Note de la Direction Afrique-Levant, «*Les problèmes coloniaux africains tels qu'ils se présentent à la suite des débats de l'Assemblée des Nations Unies de novembre et décembre 1946 sur la question*

arguments français. Par ailleurs, l'on constatait qu'au «sein d'une Assemblée ainsi constituée [Assemblée Générale de l'ONU] le minimum de voix que les délégations des pays anti-colonialistes pourront réunir est de 35 voix alors que le maximum de voix que les pays coloniaux pourront réunir ne dépassera jamais 18»³⁶. L'Inde avait donc l'avantage de la majorité à l'ONU sur les questions coloniales, et un vote sur le conflit indochinois irait certainement en faveur de la RDV. Face à cela, le gouvernement français proposa de s'«armer très sérieusement pour prévenir à l'avenir toute attaque des membres des Nations Unies, ou pour y riposter»³⁷.

La mise en place d'une ambassade française à New Delhi constituait donc un premier pas vers la prévention d'une attaque indienne à l'ONU. C'est dans cette optique que furent rédigées les premières instructions envoyées à Henri Roux, le nouveau Chargé d'Affaires français en Inde, envoyé à New Delhi avec la mission de mettre sur pied l'ambassade française à New Delhi. Il lui était demandé de «ne pas craindre d'aborder de front la question de l'Indochine, où l'attitude de l'Inde, vu son étroite solidarisation avec les mouvements d'émancipation nationale asiatiques, peut influencer considérablement sur le succès de nos entreprises»³⁸. Pour le gouvernement français, «du triple point de vue politique, économique et militaire, l'Inde représente surtout un potentiel d'avenir. Elle n'en compte pas moins déjà dans la politique mondiale, [...] [et] sa qualité de Nation Unie lui assure une voix singulièrement indépendante au sein de l'ONU»³⁹. La tâche d'Henri Roux consistait donc à d'introduire un «climat d'amitié et de confiance»⁴⁰ au sein des relations franco-indiennes afin d'atténuer l'hostilité indienne à l'égard de la présence française en

des Tutelles et des territoires dépendants», 20 janvier 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome I, 1 janvier 1947 - 30 juin 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2007, Vol. 8, 166-185pp.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Georges Bidault à Henri Roux, «Instructions», 26 mars 1947, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 62, AMAE.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

Indochine. Face au fait qu'il ait «pu se créer le sentiment qu'il existe un antagonisme fondamental entre la politique française et la politique de l'Inde, [...] c'est principalement ce sentiment que vous devez vous efforcer de dissiper»⁴¹.

Pour ce faire, le gouvernement suggéra à Henri Roux certains arguments qui témoignent avec éloquence de la peur qui habitait le gouvernement français envers une intervention indienne à l'ONU. Afin d'atténuer l'hostilité de l'Inde envers la France, Paris suggéra à Roux d'exploiter l'affection de Nehru pour les principes de l'ONU, en lui présentant la politique coloniale française comme étant en parfaite adéquation avec la charte même des Nations-Unies. Parmi les pistes de propagande possibles suggérées à Roux, il lui était proposé de démontrer «l'évolution considérable marquée par les concepts de l'Union Française en ce qui concerne la mise en œuvre des principes de la Charte des Nations Unies»⁴². Plus loin dans ses instructions, on lui suggéra également de faire valoir auprès de Nehru que la «France n'entend nullement nier les droits à l'indépendance complète des peuples d'Indochine»⁴³, mais que tant et «aussi longtemps que [le Vietminh] n'aura pas donné des gages de sa volonté sincère de respecter les principes démocratiques qui sont à la base de la Charte des Nations Unies, principes que le Gouvernement intérimaire de l'Inde a lui-même adoptés comme base de l'organisation politique dont il veut doter son pays»⁴⁴, la France ne pouvait abandonner l'Indochine «à un gouvernement totalitaire»⁴⁵.

Cette argumentation témoigne bien de la profondeur des craintes du gouvernement français quant à une intervention indienne à l'ONU à l'égard du conflit indochinois. Il s'agissait pour la France de chercher à convaincre Nehru qu'elle

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

respecte les principes de l'ONU dans ses actions en Indochine afin de désamorcer les arguments que l'Inde pourrait éventuellement soulever contre la France. Néanmoins, cette propagande ne remporta que peu de succès. Lors d'un entretien en mai 1947 entre Roux et Nehru, ce dernier lui souligna en effet qu'il était «*natural not only for Indians but for the people of other parts of Asia to dislike intensely the activities of a foreign power to suppress the people of a colonial territory*»⁴⁶. Décidément, si la France voulait trouver un moyen de se ménager l'amitié de l'Inde envers l'Indochine et de prévenir une attaque de la délégation indienne à l'ONU, celui-ci résidait ailleurs que dans une tentative de convaincre Nehru des bienfaits de la colonisation française.

1.3 Sacrifier Pondichéry pour sauver Saigon?

Le conflit indochinois n'était toutefois pas la seule raison motivant l'établissement d'une ambassade française en Inde. À Paris, on s'inquiétait également de l'avenir des Établissements français en Inde. Ceux-ci, dont Pondichéry, Mahé et Chandernagor, étaient de petites colonies françaises datant du XVIII^e siècle, et subsistaient jusqu'ici grâce à un accord franco-britannique. L'indépendance de l'Inde, prévue pour le 14 août 1947, posait donc la question de la souveraineté de ces territoires. Nehru avait d'ailleurs été clair envers la France sur cette question. «Il ne saurait être question pour des puissances étrangères de garder des enclaves coloniales défigurant l'Inde une fois que la Grande-Bretagne elle-même aura abandonné ses droits»⁴⁷. Or pour le gouvernement français, «le sort de nos Établissements de l'Inde est lié à l'ensemble de notre politique coloniale: un effacement trop marqué de notre part serait un démenti à nos efforts pour maintenir l'Indochine dans l'Union Française et pour raffermir l'unité de celle-ci»⁴⁸. Il ne pouvait donc se résoudre à quitter le sous-

⁴⁶ Nehru à Roux, 25 mai 1947, 334-FEA/47, INA

⁴⁷ Georges Bidault à Henri Roux, «Instructions», 26 mars 1947, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 62, AMAE.

⁴⁸ *Ibid.*

continent indien. On craignait à Paris que la décolonisation d'une seule partie de l'Union française, aussi petite soit-elle, soit le prélude à sa liquidation. Néanmoins, le gouvernement français savait bien que le *statu quo* ne pourrait plus se tenir dans les Établissements une fois l'Inde véritablement indépendante. Entre autres, la situation géographique de ces territoires était telle que l'appui de l'Inde était presque un prérequis aux conditions de possibilités d'un maintien de la souveraineté française. On demanda donc à Henri Roux de trouver «une nouvelle formule aussi conciliante que possible [...] en accord avec les dirigeants indiens, pour apaiser leurs revendications nationalistes»⁴⁹.

Cela n'était pas une mince tâche. Comment Roux pouvait-il à la fois se ménager l'amitié de l'Inde envers le conflit indochinois tout en lui refusant la décolonisation des Établissements? Car il s'agissait bien de cela. Si le gouvernement français voulait trouver une solution «satisfaisante» à la question des Établissements avec le gouvernement indien, il n'en demeurait pas moins que cette solution devait permettre aux Établissements «de rester dans l'Union Française»⁵⁰. Or la France ne pouvait à la fois rester dans ses Établissements tout en espérant une attitude conciliante de Nehru sur la question de l'Indochine. Ces deux options étaient tout simplement incompatibles, et Henri Roux ne tardera pas d'ailleurs à suggérer à son gouvernement que sacrifier Pondichéry était le seul moyen d'obtenir l'amitié de l'Inde à l'égard du conflit indochinois.

Dans une dépêche envoyée à Georges Bidault et datée du 5 juillet 1947, Henri Roux lui indiquait que «tous les contacts que j'ai eus depuis mon arrivée à New Delhi ainsi que les échos que j'ai recueillis sur place m'ont convaincu [...] de l'impérieuse nécessité d'aborder avec franchise et sans illusion le problème des établissements

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

français de l'Inde»⁵¹. Lors d'un entretien précédent, Nehru avait été clair avec lui. Les populations de ces Établissements devront décider «par elles-mêmes de leur sort»⁵². Soucieux de respecter les principes démocratiques des Nations Unies, Nehru demandait à la France la tenue d'un référendum dans les Établissements afin de permettre aux populations concernées de statuer elles-mêmes sur leurs avenir politique; référendum que Nehru était, bien sûr, persuadé de gagner. Selon Roux donc, si la France souhaitait vraiment se ménager l'amitié de l'Inde, il fallait accepter de remettre en question la souveraineté française sur les Établissements. Il était d'ailleurs convaincu que «nous avons peu de chances de maintenir longtemps notre souveraineté sur nos établissements de l'Inde»⁵³. Il appelait donc Paris à «préparer dès maintenant ce départ pour qu'il s'effectue dans les conditions les moins mauvaises voire même pour en tirer le meilleur parti possible»⁵⁴.

À Paris, les propos de Roux semèrent les germes d'un important débat sur l'avenir des Établissements français en Inde. Pour le premier ministre Paul Ramadier, il ne pouvait être question de remettre en cause la souveraineté française sur les Établissements français de l'Inde. Si, afin de se concilier l'amitié de l'Inde, il était prêt à réformer le statut des Établissements vers une plus grande autonomie, il considérait néanmoins qu'y remettre en cause la souveraineté de la France constituait un geste «fatal pour certaines parties de l'Union française»⁵⁵. Il ne pouvait donc se ranger derrière les vues de Roux et accepter la décolonisation des Établissements. Selon lui, cela jetait les bases de la dissolution de l'Union française. Pour Georges Bidault et le

⁵¹ Henri Roux à Georges Bidault, 5 juillet 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 79-81pp.

⁵² Georges Bidault à Marius Moutet, 16 juin 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome I, 1 janvier 1947 - 30 juin 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2007, Vol. 8, 1021-1023pp.

⁵³ Henri Roux à Georges Bidault, 5 juillet 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 79-81pp.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Note de la direction Asie-Océanie pour le Ministre, «Statut de l'Inde française», 31 juillet 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 224-226pp.

ministre de la France d'Outre-Mer Marius Moutet toutefois, il était acquis que les premières instructions de Roux étaient déjà dépassées en la matière. Si la France voulait conserver l'amitié de l'Inde pour le conflit indochinois, il était impératif pour Bidault et Moutet que le gouvernement français accepte de remettre en question la souveraineté française dans les Établissements. Un refus de le faire entraînerait en effet assurément un durcissement des relations franco-indiennes, et dans ses suites une intervention indienne à l'ONU sur la question de l'Indochine. «Non seulement les réformes [proposés par Ramadier] ne permettront en aucune façon de négocier avec le gouvernement indien un pacte d'amitié, mais encore que, vu la position d'attaque récemment prise par New Delhi dans l'affaire d'Indonésie, la France va se trouver elle-même dorénavant très exposée aux coups que pourrait lui porter le gouvernement indien»⁵⁶. L'Inde venait tout juste de porter le conflit opposant les nationalistes indonésiens au gouvernement néerlandais au Conseil de Sécurité de l'ONU, et cela attisait davantage les craintes de Moutet et Bidault de voir l'Inde agir de la sorte envers l'Indochine. L'influence du mouvement anticolonial asiatique commençait donc à peser de plus en plus lourd dans les calculs politiques des autorités coloniales françaises, si bien que pour se concilier ses sympathies, le gouvernement français considérait désormais la possibilité de sacrifier une partie de l'Union française pour sauver le reste.

Malgré tout, Ramadier était convaincu «que les difficultés de toutes sortes auxquelles vont donner lieu le partage de l'Inde et sa prise de souveraineté nous permettront de gagner du temps»⁵⁷ pour trouver une solution au problème qui serait davantage profitable à la France. La partition du sous-continent indien avait donné lieu à de violentes émeutes raciales en Inde et au Pakistan, et les deux pays étaient alors au bord de l'éclatement. Comme Ramadier était le premier ministre, le

⁵⁶ Note de la Direction Asie-Océanie, «Réunion de travail convoquée par M. Ramadier le lundi 4 août 1947», 5 août 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 263-265pp.

⁵⁷ *Ibid.*

gouvernement se plia donc à sa décision et aucune proposition remettant en cause la souveraineté française en Inde ne fut soumise à Nehru.

Le problème ne tarda toutefois pas à refaire surface. En octobre 1947, le gouvernement français lançait l'opération militaire «Léa», destinée à capturer les têtes dirigeantes du Vietminh. Celle-ci devait en principe rester secrète afin de ne pas alerter l'opinion publique internationale, mais en Inde, la nouvelle fit rapidement la une des journaux. À Paris, craignant les réactions du gouvernement indien, on tenta alors de nier l'affaire, prescrivant à Henri Roux «de démentir auprès du gouvernement indien l'annonce d'une offensive française au Tonkin»⁵⁸, mais sans succès. En réaction à ces manœuvres militaires, Nehru ferma son espace aérien aux avions militaires français et refusa toutes les nouvelles demandes d'autorisations de survol du gouvernement français. Devant l'Assemblée Nationale indienne, Nehru justifia sa décision par le fait que «ces avions transportent du matériel pouvant servir à prolonger un conflit [...] qui peut aboutir à la suppression des aspirations nationales des populations du Viet Nam»⁵⁹. Seuls les avions civils transportant du matériel médical étaient autorisés à transiter par l'Inde.

Suite à ces événements, le sous-directeur aux Affaires Étrangères indiennes Girja Shankar Bajpai mit en garde le gouvernement français contre une poursuite des opérations militaires en Indochine. «Le Gouvernement du Pandit Nehru m'a chargé d'appeler votre attention sur les dangers que la poursuite de la guerre en Indochine peut présenter pour la position de la France en Asie. Nous n'avons reçu, pour le moment, je vous le répète, aucune demande d'intervention n'émanant d'Ho Chi Minh. Mais il serait sage, comme le pense le Pandit Nehru, que votre gouvernement arrive

⁵⁸ Ministre des Affaires Étrangères au Ministre de la France d'Outre-Mer, «Attitude de l'Inde dans la question d'Indochine», 18 octobre 1947, NFI, carton 153, dossier 1351, ANOM.

⁵⁹ Roux à Georges Bidault, «Autorisations de survol de l'Inde par des avions militaires français», 21 novembre 1947, AO, Inde, article 62, carton 56, dossier 4, AMAE.

promptement à une solution satisfaisante dans la question d'Indochine»⁶⁰. C'était la première fois que le gouvernement indien menaçait directement la France en la matière, et les autorités françaises prirent cet avertissement très au sérieux.

Face à cette menace, Roux suggéra à son gouvernement qu'il n'y avait «qu'un remède possible à ce fâcheux état de fait, [et] ce serait d'entamer le plus tôt possible et dans un esprit libéral des négociations avec le Gouvernement de l'Inde au sujet de nos Établissements»⁶¹. Pour Henri Roux, si la France se décidait «à faire le geste que Delhi attend de nous, nous pourrions peut-être obtenir en contrepartie que les autorités indiennes ferment les yeux sur certains passages d'avions militaires et de matériel destinés à l'Indochine»⁶². Cette solution offrait également la possibilité que «l'opinion locale ne pourrait plus, si nous renoncions à notre souveraineté sur nos cinq Comptoirs, nous accuser d'impérialisme et de colonialisme aux Indes mêmes et nous bénéficierons alors d'un préjugé favorable qui modifierait dans une certaine mesure les sentiments d'hostilité que soulève notre action en Indochine»⁶³. L'option référendaire s'imposait donc. Selon Henri Roux, il s'agissait de la seule solution susceptible de désamorcer la possibilité d'une intervention indienne à l'ONU et de se concilier l'amitié de l'Inde, autant au sein de l'opinion locale qu'au sein des instances gouvernementales.

Au ministère des Affaires étrangères, face à la menace que posait la présence de l'Inde et du mouvement anticolonial à l'ONU, on adopta rapidement les vues de Roux. On craignait qu'un refus d'accéder aux demandes indiennes provoque «un refroidissement instantané de nos relations avec l'Inde, champion asiatique des

⁶⁰ Henri Roux à Ministère des Affaires Étrangères, 18 octobre 1947, NFI, carton 153, dossier 1351, ANOM.

⁶¹ Roux à Georges Bidault, «Autorisations de survol de l'Inde par des avions militaires français», 21 novembre 1947, AO, Inde, article 62, carton 56, dossier 4, AMAE.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

mouvements d'indépendance nationaux, avec tout ce que cette situation comporterait d'obstacles pour la défense de nos positions outre-mer, particulièrement en Indochine»⁶⁴. De plus, même si l'on était parfois enclin à considérer cette menace d'intervention indienne à l'ONU comme une forme de chantage, il n'en demeurait pas moins que le Ministère des Affaires étrangères était bien conscient de sa propre faiblesse envers l'Inde. Il ne pouvait se permettre d'avoir à faire face à ses menaces, n'ayant pas les moyens d'y répondre. Selon une note de la Direction Asie-Océanie, «la France ne possèd[e] aucune prise sur l'Inde»⁶⁵. La solution référendaire s'imposait donc à une solution négociée avec l'Inde, où «celle-ci pourrait facilement, une fois la négociation engagée, et en se servant des mêmes moyens de chantage dont elle use aujourd'hui, nous contraindre à céder plus encore que nous ne le ferions en adoptant unilatéralement des mesures jugées suffisamment libérales pour l'opinion mondiale»⁶⁶.

Malgré tout, Ramadier n'avait toujours pas altéré sa position depuis l'été. Il estimait encore «impossible, pour le présent, d'accepter de mettre en cause le principe de la souveraineté française sur ces établissements ou d'en modifier en quoi que ce soit le statut constitutionnel»⁶⁷. Ce dernier semblait toutefois faire figure de cavalier solitaire dans ce dossier. Alors qu'il avait mandaté Eirik Labonne, Président de la Commission d'études de l'Union française, de lui faire des suggestions sur les avenues possibles pour régler la question des Établissements français de l'Inde, celui-ci confia à André Gros, conseiller juridique aux Affaires étrangères, qu'il avait été

⁶⁴ Note de la direction Asie-Océanie pour le Ministre, «*Délibération gouvernementale au sujet de l'avenir des Établissements français de l'Inde*», 31 octobre 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 626-628pp.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Note de la direction Asie-Océanie pour le Ministre, «*Prochaine délibération gouvernementale concernant le statut des établissements français de l'Inde*», 6 novembre 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 628-629pp.

«contraint»⁶⁸ de développer l'idée de réforme puisqu'elle émanait «de M. Ramadier lui-même»⁶⁹. Cette idée de réforme proposait la mise en place d'une co-suzeraineté franco-indienne sur les Établissements français, permettant ainsi à la France de maintenir une partie de sa souveraineté.

Il fallut attendre l'élection de Robert Schumann à la tête du gouvernement français, et donc le départ de Ramadier, pour que Paris aille de l'avant avec la solution référendaire. Si les archives nous manquent par contre pour démontrer hors de tout doute un tel lien de corrélation entre les deux éléments, le soudain changement d'attitude du gouvernement français au lendemain du départ de Ramadier suggère toutefois fortement que l'élection de Schumann n'y fut pas étrangère. À partir des premières semaines de l'année 1948, Paris entamait en effet des négociations avec New Delhi afin de déterminer les modalités du référendum à venir au sein des Établissements français. Désormais, le gouvernement français s'était rangé aux vues de Roux. Il était acquis dorénavant que la France ne pouvait plus, si elle désirait se concilier l'amitié de Nehru envers le conflit indochinois et par le fait même empêcher une intervention indienne à l'ONU, continuer à affirmer sa souveraineté sur les Établissements. La décolonisation de l'Indochine était devenue un conflit aux dimensions internationales, et les acteurs internationaux, au premier chef l'Inde et le mouvement anticolonial asiatique, devaient en ce sens être pris en compte dans les calculs politiques français.

Malgré tout, cela ne signifiait pas nécessairement que la France avait sacrifié Pondichéry pour sauver Saïgon. En effet, si les autorités françaises s'étaient pliées aux exigences de Nehru et avaient accepté le principe d'un référendum, il n'en demeure pas moins qu'elles espéraient tout de même gagner ce référendum. Pour la France,

⁶⁸ Note de la Direction Asie-Océanie pour M. Chauvel, «*Statut de l'Inde française*», 26 août 1947, dans Documents Diplomatiques Français, 1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947, Peter Lang, Bruxelles, 2010, Vol. 9, 353pp.

⁶⁹ *Ibid.*

certaines choses n'avaient pas changé. Un abandon de l'Inde française demeurerait toujours pour la France un risque potentiel pour la cohésion de l'Union française, et donc pour la légitimité de son autorité en Indochine. Ainsi, à partir des premières semaines de l'année 1948, la France se livra à un double jeu avec l'Inde sur la question des Établissements. Tout en cherchant à satisfaire le plus possible les exigences de Nehru, afin de se concilier ses bonnes grâces et d'éviter une intervention indienne à l'ONU sur le conflit indochinois, la France chercha du même coup à user de maintes manœuvres dilatoires et douteuses afin de provoquer un vote référendaire favorable au maintien de sa souveraineté⁷⁰. Gagner le référendum, selon les mots du nouvel ambassadeur français à New Delhi Daniel Lévy, permettrait à la France de s'assurer par la suite d'une «position inattaquable au regard de l'opinion tant dans nos Établissements qu'aux Indes»⁷¹.

Les événements des premières semaines de l'année 1948 furent d'ailleurs de nature à favoriser l'entreprise française. Selon une note du Ministère de la France d'Outre-Mer, les Établissements français de l'Inde auraient déjà été engloutis dans l'Union indienne «si un fait nouveau n'était pas apparu: la menace de plus en plus précise de désintégration de l'unité indienne»⁷². À cette date, l'Inde et le Pakistan étaient en état de guerre au Cachemire, et le conflit était sur le point d'être soumis devant le Conseil de Sécurité de l'ONU. Ainsi, pour espérer gagner sa cause, l'Inde devait d'avoir l'appui des pays membres du Conseil de Sécurité, et donc de la France. Pour le gouvernement français, cette situation jouait en sa faveur. «Pour des raisons de politique intérieure, [l'Inde] recherche actuellement l'appui ou du moins la

⁷⁰ Ajit K. Neogy, *Decolonization of French India: liberation movement and Indo-French relations, 1947-1954*, Institut Français de Pondichery, Pondichery, 1997, p.72.

⁷¹ Henri Bonnet à Georges Bidault, «Télégramme», 25 mars 1948, dans Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 473-477pp.

⁷² Note du Ministère de la France d'Outre-Mer, «Situation politique des Établissements français dans l'Inde», 15 janvier 1948, dans Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 78-83pp.

neutralité bienveillante de la France»⁷³. Néanmoins, cela ne signifiait pas que la France pouvait se permettre d'ignorer les exigences de Nehru sur la remise en question de la souveraineté française dans les Établissements. En dépit de ce nouveau rapport de force, la même note soulignait qu'il n'était malgré tout «pas possible dans les circonstances actuelles d'affirmer purement et simplement notre souveraineté. Ce serait nous aliéner, non seulement l'Inde, mais nos derniers partisans [au sein des Établissements français]»⁷⁴. Or si la France voulait se maintenir en Inde, elle se devait d'avoir le soutien des populations locales. Ainsi, il était plutôt suggéré au gouvernement français d'exploiter ce nouveau rapport de force avec New Delhi pour proposer un compromis à Nehru sur la question des Établissements. La proposition fut la suivante:

Obtenir du gouvernement de Delhi un accord sur le principe d'un *statu quo* d'une durée à déterminer, le gouvernement français s'engageant à remettre la souveraineté, au terme du délai ainsi obtenu, à un véritable gouvernement indigène, qui déciderait lui-même, ensuite d'une consultation populaire (dont la forme serait à préciser) du statut définitif des Établissements français⁷⁵.

Le gouvernement français se rangea derrière cette solution. Il s'agissait désormais de chercher à reporter le plus loin possible la date du référendum afin de pouvoir mettre en place au sein des Établissements des réformes susceptibles de provoquer un vote favorable à la France. Lors d'un conseil des ministres en février 1948, Georges Bidault proposa en effet que le gouvernement français émette «une déclaration reconnaissant aux populations des établissements le droit de décider librement de leur sort et fixant pour l'application du principe un délai qui pourrait

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

atteindre cinq ans»⁷⁶. Ainsi, profitant d'un tel délai, «des réformes administratives seraient poursuivies et permettraient peut-être d'obtenir que les populations, dans au moins trois comptoirs sur cinq, se prononcent pour le maintien du rattachement à la République française»⁷⁷. Il était en effet acquis au sein du gouvernement que les populations de Chandernagor et de Karaikal étaient résolument hostile à la présence française et que ces deux Établissements voteraient assurément contre la France, peu importe la nature des réformes. En raison des difficultés de l'Inde, on pensait à Paris que cette formule «recueillerait l'adhésion de principe du gouvernement national indien»⁷⁸.

Cependant, Nehru refusa la proposition. Lors d'un entretien avec Émile Naggiar, délégué à la Commission d'Extrême-Orient pour l'ambassade de France à Washington, Bajpai, qui se trouvait à New York comme délégué indien à l'ONU, signifia à ce dernier que les «dernières offres ont déçu son gouvernement qui ne s'attendait pas à voir le gouvernement français proposer de renvoyer à 1953 la date de la consultation populaire»⁷⁹. En poursuivant l'entretien, Bajpai se livra par la suite au même type de menace que Paris avait qualifié de chantage quelques mois plus tôt. Naggiar indiqua en effet à son gouvernement que «comme à l'appui de ce qu'il venait de me dire, mais sans l'y rattacher expressément, sir Girja [Bajpai] m'a assuré que son gouvernement était constamment sollicité par des agents du Vietminh, [et que] les conseils de prudence donnés par lui à ce sujet à son ministre [Nehru] n'étaient pas sans rencontrer des contradictions au sein du gouvernement, au Congrès et dans

⁷⁶ Vincent Auriol, *Journal du Septennat, 1947-1954*, tome II, Armand Colin, Paris, 1974, p.74

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Note du Ministère de la France d'Outre-Mer, «*Situation politique des Établissements français dans l'Inde*», 15 janvier 1948, dans *Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948*, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 78-83pp.

⁷⁹ Note de M. Naggiar, «*Au sujet des Établissements français de l'Inde: conversation avec sir Girja Bajpai*», 16 mars 1948, dans *Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948*, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 414-416pp.

l'opinion»⁸⁰. Ainsi, en des termes toujours voilés, Bajpai mit donc encore une fois en garde le gouvernement français contre une intervention indienne à l'ONU.

Subitement donc, la confiance qui régnait à Paris quant à un rapport de force plus favorable envers l'Inde s'estompa. Suite à son refus, Nehru avait envoyé des contre-propositions à Paris pour régler la question des Établissements français. Il proposait que de nouvelles élections municipales aient lieu rapidement dans chacun des Établissements et que ces nouvelles administrations municipales décident elles-mêmes de la date du référendum. Ces contre-propositions furent aussitôt acceptées par le gouvernement français, craignant qu'un refus de sa part provoque une action de l'Inde et du mouvement anticolonial contre ses intérêts coloniaux en Indochine. Dans un télégramme envoyé à Daniel Lévy, Georges Bidault lui signifia que «prenant en considération les graves répercussions qu'une éventuelle tension de nos rapports avec l'Union indienne sur la question des Établissements serait susceptible de provoquer sur le plan international et particulièrement devant les diverses instances des Nations Unies, et tenant compte du fait que les propositions du Pandit Nehru n'entraînent aucun abandon immédiat de notre souveraineté sur les comptoirs, le gouvernement a décidé de donner son accord de principe à l'acceptation des lignes générales qui nous ont été suggérées par le gouvernement de Delhi»⁸¹. En somme, en accordant autant d'importance à l'Inde et au mouvement anticolonial asiatique au sein de ses calculs politiques, la France démontrait bien à quel point ce dernier occupait alors un poids considérable sur la scène internationale, et à quel point la décolonisation de l'Indochine dépendait en bonne partie, à ses yeux du moins, de la volonté de celui-ci.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Georges Bidault à Daniel Lévy, «Télégramme», 10 avril 1948, dans Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 571-572pp.

1.4 Une menace indienne exagérée?

L'attitude du gouvernement français envers l'Inde pose tout de même la question à savoir s'il n'avait pas exagéré la menace indienne. En effet, hormis les avertissements verbaux de Bajpai, le gouvernement indien ne menaça jamais directement et formellement le gouvernement français concernant une intervention indienne à l'ONU. Nehru lui-même n'effleura même jamais le sujet avec les dirigeants français, ni en public d'ailleurs, allant parfois même jusqu'à prendre la défense de la France⁸². Lors de la Conférence interasiatique de New Delhi de 1947, où Nehru avait convié les représentants des divers pays asiatiques pour discuter des problèmes communs auxquels faisaient face ces pays, -a priori le colonialisme-, Nehru avait refusé d'entendre la plaidoirie du Vietminh contre la France. Selon un observateur français présent lors de la Conférence, «Nehru [était] intervenu personnellement lors de la Conférence pour empêcher les attaques de la délégation vietnamienne contre la France»⁸³ et celle-ci n'avait pas été «plus maltraité en définitive que l'Angleterre, la Hollande et même les États-Unis, malgré [les] difficultés actuelles en Indochine»⁸⁴. De plus, Nehru avait indiqué à plusieurs reprises à Paris qu'il désirait «sincèrement des relations d'amitié durables et loyales avec votre pays»⁸⁵. Ainsi, au lendemain de l'éclatement du conflit au Cachemire, où la France voyait bien que l'Inde aurait besoin de son appui au Conseil de Sécurité, la persistance des craintes françaises envers une intervention indienne à l'ONU soulève quelques questions sur l'importance que le gouvernement français accordait à la menace d'une intervention indienne à l'ONU.

⁸² D.R. Sardesai, *Indian Foreign Policy in Cambodia, Laos and Vietnam, 1947-1964*, University of California Press, Berkeley, 1968, p.11.

⁸³ Ministre des Affaires Étrangères à Saigon, «Attitude du gouvernement indien vis à vis de la France au cours de la conférence interasiatique», 11 avril 1947, AO, Inde, article 62, AMAE.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Henri Roux à Ministère des Affaires Étrangères, 18 octobre 1947, NFI, carton 153, dossier 1351, ANOM.

Nous savons aujourd'hui que le gouvernement indien n'avait aucune intention de soumettre le conflit indochinois devant l'ONU, et qu'en ce sens les menaces de Bajpai relevaient bien de l'ordre du *bluff*. Celui-ci avait en effet signifié à son gouvernement en octobre 1947 que «*since France is one of the Big Five, this would achieve nothing more than an airing of the subject, because France would be able to veto any action that might be proposed and which she did not like*»⁸⁶. Nehru était du même avis. «*We fully sympathise with the struggle for freedom in Indo-China and we have expressed our public sympathy with Vietnam. It is not clear however how we can help them. We cannot raise this question to the U.N.O as we are not members of the security council*»⁸⁷. De plus, le gouvernement indien était pour sa part également soucieux de ne pas plomber les relations franco-indiennes, craignant de nuire à ses chances de récupérer dans les plus brefs délais la souveraineté des Établissements français de l'Inde «*We should be cautious in this matter [intervention à l'ONU] and what ever our sympathies may be [...] we shall only succeed in weakening our position with the French wih in turn will react unfavourably on the prospective negotiations over the future of French Settlements in India*»⁸⁸.

Néanmoins, à l'époque, le gouvernement français n'était pas au courant des véritables intentions de l'Inde envers le conflit indochinois. Le fait que le gouvernement français n'ait pas tenté lui aussi d'y aller d'un peu de défiance envers l'Inde et d'utiliser la carte des Établissements pour faire à son tour du chantage, et ainsi contraindre Nehru à plus de retenue sur la question de l'Indochine, démontre bien le peu d'informations dont détenaient la France quant aux intentions indiennes. De plus, les gestes et paroles de Nehru avaient jusqu'ici de quoi brouiller les cartes à

⁸⁶ Bajpai, Note of the Ministry of External Affairs and Commonwealth Relations, 17 octobre 1947, 7835-FEA/47, INA

⁸⁷ Jawaharlal Nehru, *Selected Works of Jawaharlal Nehru*, vol. 5, 1987, New Dehli, Jawaharlal Nehru Memorial Funds, p.537

⁸⁸ Note from the Department of External Affairs and Commonwealth Relations, 16 octobre 1947, 7653-FEA/47, INA

Paris. Alors qu'il proclamait tout haut qu'il entendait faire de l'Inde le champion du nationalisme asiatique, Nehru, comme on vient de le voir, avait pris la défense de la France lors de la Conférence interasiatique de New Delhi en 1947. Aussi, tout en soulignant son désir d'entretenir de bonnes relations avec la France, il avait pris la décision de refuser l'utilisation de son espace aérien pour les avions militaires français en Indochine; ce qui était une intervention assez directe contre la présence française en Indochine. Il apparaît donc que c'est davantage cette confusion qui inquiétait le gouvernement français. Incapable de déceler une certaine cohérence au sein de la politique indienne envers l'Indochine, et donc de juger de la crédibilité des menaces indiennes, le gouvernement français n'avait selon nous d'autres choix que de prendre la menace indienne au sérieux, au risque même de l'exagérer. Sa légitimité coloniale sur la scène internationale était trop faible d'ailleurs pour qu'il puisse en être autrement. Comme on l'a vu jusqu'ici, la France se sentait constamment à la merci de l'Inde et du mouvement anticolonial asiatique, témoignant du même coup du poids que ceux-ci occupaient alors sur la scène internationale. Cela permet d'expliquer pourquoi le gouvernement français accepta les contre-propositions de Nehru sur la question des Établissements français de l'Inde, et pourquoi il continua à se plier aux exigences de Nehru.

En effet, pour des questions de conformité légale, le gouvernement français avait demandé à Nehru à ce que ce soit rayé l'idée contenue dans sa contre-proposition de tenir de nouvelles élections municipales dans les Établissements, et qu'il s'agisse plutôt des Assemblées municipales déjà en poste qui décident de la date du référendum. On considérait à Paris qu'il n'y avait pas de motifs constitutionnels valables pouvant être évoqués pour justifier le renouvellement de ces corps représentatifs⁸⁹. Toutefois, face au refus de Nehru, le gouvernement français se ravisa

⁸⁹ Georges Bidault à Daniel Lévy, «Télégramme», 10 avril 1948, dans Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 571-572pp.

de nouveau et accepta telle quelle les propositions de Nehru. «Le Ministère de la France d'outre-mer accepte le principe de nouvelles élections dans nos comptoirs en raison de la position intransigeante du gouvernement indien qui considère ce point comme une donnée fondamentale de son projet et en dépit du fait qu'une telle solution est appelée à jouer de toute vraisemblance, à notre désavantage»⁹⁰. Assurément donc, le gouvernement français se sentait à la merci de l'Inde en ce qui concerne le conflit indochinois. Il faudra attendre plus d'un an avant de voir une évolution dans la perception française de l'Inde.

1.5 La Conférence interasiatique de New Delhi de 1949: le début de la fin pour la menace indienne

En janvier 1949, Nehru recevait pour une deuxième fois en deux ans l'ensemble des pays asiatiques afin de discuter des problèmes concernant l'Asie. Cette fois-ci par contre, à l'inverse de la première conférence de 1947, Nehru visait un but politique bien précis: l'indépendance de l'Indonésie. Suite au coup de force des Néerlandais sur l'archipel, Nehru cherchait à cristalliser le mouvement anticolonial asiatique contre les Pays-Bas afin de promouvoir l'indépendance de l'Indonésie à l'ONU et au sein de l'opinion internationale. Dans son discours d'ouverture, le premier ministre indien avait déclaré que «nous nous sommes réunis aujourd'hui parce que la liberté d'un pays frère est en danger et que le colonialisme mourant des temps passés relève de nouveau la tête et lance un défi à tous ceux qui luttent pour l'établissement d'une nouvelle structure mondiale»⁹¹.

⁹⁰ «Compte-Rendu de la réunion du 22 avril au Ministère de la France d'Outre-Mer au sujet des Établissements français de l'Inde», 22 avril 1948, dans Documents Diplomatiques Français, 1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948, Peter Lang, Bruxelles, 2011, Vol. 11. 630-631pp.

⁹¹ Chef de Bureau de la Presse et de l'Information au Conseiller Diplomatique du Haut-Commissariat de France en Indochine, «Discours prononcé le 20 janvier 1949 par le Pandit Nehru», 22 janvier 1949, HCI, CD53, ANOM.

À Paris, on n'avait pas manqué de noter la portée d'une telle conférence. Une note du Ministère des Affaires étrangères soulignait en effet que «quelles que soient les conséquences de cette dernière sur le plan indonésien, on peut d'ores et déjà se demander si le Pandit Nehru n'a pas réussi, à la faveur de la réunion de New Delhi, à jeter les bases d'un bloc politique en Asie dans lequel l'Inde aurait déjà un rôle prédominant»⁹². Une telle tentative avait déjà eu lieu à New Delhi en 1947, mais pour Paris, «les conditions dans lesquelles s'est tenue la dernière conférence sont toutes différentes et donnent à ses conclusions une importance particulière»⁹³. L'Inde était désormais indépendante. En convoquant une conférence sur un sujet colonial, Nehru créait donc véritablement les conditions de possibilité pour «cristalliser les aspirations communes et jusqu'ici mal définies des nations asiatiques»⁹⁴.

Parallèlement donc, on était conscient des conséquences qu'une telle conférence pourrait avoir pour l'Union française. Une note du Ministère des Affaires étrangères avait en effet noté qu'en «ce qui concerne les intérêts de la France en Extrême-Orient, il ne fait guère de doute qu'après être intervenus dans la question indonésienne, les États réunis à la Conférence de New Delhi se considéreront parfaitement habilités à intervenir un jour dans l'affaire d'Indochine si nous ne parvenons pas rapidement à un accord avec le Vietnam»⁹⁵. L'ambassadeur néerlandais à New Delhi, M. Lamping, n'avait pas manqué d'ailleurs de souligner à Daniel Lévy que «la prochaine fois, ce sera votre tour»⁹⁶.

⁹² Ministère des Affaires Étrangères au Haut-Commissariat de France en Indochine, «*Copie d'une Note de la Direction d'Asie-Océanie en date du 29 janvier 1949 au sujet de la Conférence de New Delhi et la formation d'un bloc asiatique*», 3 février 1949, HCI, CD53, ANOM.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Daniel Lévy à Robert Schumann, «*En marge de la Conférence indonésienne de Delhi*», 28 janvier 1949, Asie-Océanie, Inde, article 47, AMAE.

Il y eut toutefois un signe encourageant pour la France à New Delhi: les craintes de Nehru envers le communisme. Au moment où se tenait la conférence, Mao se rapprochait de plus en plus d'une victoire sur la Chine nationaliste, et la présence d'un immense voisin communiste à ses frontières, avec les implications que cela avait pour l'avenir du Vietnam et le reste de l'Asie du Sud-Est, inquiétaient grandement Nehru⁹⁷. Ainsi, lors de la Conférence, ce dernier avait refusé la présence des délégués du Vietminh à la Conférence. Ils n'avaient été admis qu'à titre d'observateurs. De plus, lorsque la délégation birmane décida de prendre elle-même en charge la cause du Vietminh et de porter le conflit indochinois devant la Conférence, Nehru refusa également, plaidant que la Conférence ne devait pas déborder du cadre original qu'elle s'était fixé, soit l'affaire d'Indonésie, et que le gouvernement de Ho Chi Minh n'était reconnu par aucun autre pays⁹⁸. Pour le gouvernement français, «ce refus sembl[ait] masquer derrière une explication juridique à la fois le désir de ne pas rompre les ponts avec toutes les puissances européennes et la défiance à l'égard du communisme qui paraît avoir été une des notes dominantes de la conférence»⁹⁹.

Or cette défiance - ou plutôt cette méfiance - de Nehru à l'égard du communisme devint à ce point manifeste dans les mois suivants la Conférence qu'elle permit même de mettre un terme aux craintes françaises envers l'Inde. En mai 1949, l'ambassadeur français à Bangkok indiqua à Paris que lors d'un point de presse, le ministre adjoint aux Affaires extérieures de l'Inde avait mentionné que le gouvernement indien n'était «jamais intervenu auprès de la France parce qu'il nous

⁹⁷ Deva Narayan Mallik, *The Development of Non-Alignment in India's Foreign Policy*, Chaitanya Publishing House, Allahabad, 1967, p.77.

⁹⁸ Daniel Lévy à Robert Schumann, «*En marge de la Conférence indonésienne de Delhi*», 28 janvier 1949, Asie-Océanie, Inde, article 47, AMAE.

⁹⁹ Ministère des Affaires Étrangères au Haut-Commissaire de France, «*Affaire d'Indonésie; conférence de New Delhi*», 8 février 1949, Asie-Océanie, Inde, article 47, AMAE.

semble que la lutte au Vietnam n'a jamais atteint un plan international»¹⁰⁰. Toutefois la Conférence interasiatique de New Delhi, qui faut-il le rappeler était une initiative de Nehru, avait justement pour but d'internationaliser la question de l'Indonésie. Dire par la suite que l'Inde n'est pas intervenue sur l'Indochine car le conflit n'avait pas atteint des proportions internationales apparaissait donc un argument fort douteux, et nul doute que le gouvernement français y vit un mauvais camouflage des craintes du gouvernement indien envers la possibilité que le Vietnam tombe aux mains des communistes. Si les archives nous manquent par contre pour connaître les véritables impressions de Paris envers ce télégramme, du moins peut-on affirmer qu'à partir de cette date, la France comprit les limites de l'anticolonialisme de Nehru et cessa peu à peu de craindre une intervention indienne à l'ONU. Dans un télégramme du 14 juin 1949, Daniel Lévy signifiait en effet à Robert Schuman que «l'opinion indienne suit avec une vive inquiétude les événements de Chine; consciente de la menace que fait peser sur tout le Sud-est asiatique la progression des armées communistes de Mao Tsé Tung, elle met une sourdine à ses attaques contre la politique française et hollandaise en Indochine et en Indonésie»¹⁰¹. À l'été 1949, la menace indienne n'existait plus.

1.6 Conclusion

Au début de l'été 1949, la France souffla un profond soupir de soulagement envers l'Inde et le mouvement anticolonial asiatique. Elle venait de braver la tempête. Malgré ses craintes, jamais le conflit indochinois n'avait été soumis devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, et l'attitude de l'Inde à l'égard du conflit suggérait qu'une telle possibilité relevait désormais du domaine de l'impossible. Néanmoins, comme nous

¹⁰⁰ Ambassadeur de France en Thaïlande à Ministère des Affaires Étrangères, «*Télégramme*», 2 mai 1949, Asie-Océanie, Inde, article 47, AMAE.

¹⁰¹ Daniel Lévy à Robert Schuman, «*Télégramme*», 14 juin 1949, HCI, CD51, ANOM.

allons le voir dans le prochain chapitre, la France n'en avait pas fini pour autant avec le gouvernement indien. S'il ne posait plus une menace pour les ambitions coloniales françaises en Indochine, le poids qu'il occupait sur la scène internationale comme leader du mouvement anticolonial en faisait toujours, par contre, un acteur influent au sein du processus de décolonisation. La France n'allait pas tarder à s'en rendre compte.

CHAPITRE II

UN ALLIÉ IMPOSSIBLE: NEHRU, LE MOUVEMENT ANTICOLONIAL ASIATIQUE ET LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE DE BAO DAI, 1949-1952

Le gouvernement français avait une belle occasion de sourire en ce 14 juin 1949. Il venait d'en arriver à un accord sur le Vietnam. Le 8 mars 1949, le Président de la République Vincent Auriol avait en effet signé avec l'ex-empereur d'Annam Bao Dai les accords officialisant la mise en place de l'État Associé du Vietnam (ÉAV). Évoquée pour la première fois en 1946 par Léon Pignon, alors conseiller politique du Haut-Commissaire d'Argenlieu, la solution Bao Dai visait à créer une alternative politique à la République Démocratique du Vietnam (RDV), dominée par le Vietminh. Plus précisément, il s'agissait pour Paris de marginaliser Ho Chi Minh comme représentant des aspirations nationales vietnamiennes en permettant l'émergence d'une nouvelle force politique capable à la fois de lui ravir la palme du nationalisme, tout en étant davantage disposé à respecter l'intégration du Vietnam dans l'Union française. Ainsi, lorsque le gouvernement de Bao Dai fut inauguré le 14 juin 1949, non seulement la France venait-elle d'ériger un gouvernement vietnamien soumis à ses propres intérêts coloniaux, mais aussi pouvait-elle désormais annoncer devant l'opinion mondiale qu'elle avait accordé l'indépendance au Vietnam.

Toutefois, c'était une chose de mettre sur pied un nouveau gouvernement vietnamien, mais encore fallait-il que ce dernier obtienne des appuis populaires s'il voulait être reconnu comme le gouvernement légitime du Vietnam. Or rapidement, le gouvernement français constata qu'à ce niveau la partie était loin d'être gagnée.

Beaucoup de Vietnamiens considéraient Bao Dai comme un jouet des colonialistes français destiné à pérenniser leur présence coloniale en Indochine, et refusaient ainsi de s'y rallier. Il fallait alors trouver un moyen de rehausser le prestige de Bao Dai au sein de la population vietnamienne afin de lui permettre de s'imposer face à Ho Chi Minh. Rapidement donc, une reconnaissance diplomatique de l'Inde apparue aux yeux du gouvernement français comme la solution idéale au problème. Premier pays asiatique à avoir obtenu son indépendance et leader du mouvement anticolonial asiatique, l'Inde, avec sa légitimité et le prestige dont elle jouissait au sein de l'opinion asiatique et mondiale, pourrait être en effet un allié de taille pour Bao Dai afin de lui permettre de s'imposer envers Ho Chi Minh.

Il y avait par contre une ombre assez noire qui planait au-dessus des espoirs de la France: Nehru n'était aucunement disposé à appuyer Bao Dai. S'il s'inquiétait de l'orientation communiste de la RDV, il considérait tout de même Ho Chi Minh comme le véritable représentant des aspirations nationales vietnamiennes, et en ce sens Bao Dai lui semblait n'être qu'un fantoche à la solde de la France. Entre 1949 et 1952, l'Inde fut donc un allié impossible pour Bao Dai et le gouvernement français. Celui-ci chercha constamment à amener Nehru à reconnaître Bao Dai, mais sans succès.

Il est donc important de se pencher sur la perception française de l'Inde durant cette période. Elle nous renseignera non seulement sur les limites de l'indépendance du Vietnam et sur la précarité des positions françaises, mais aussi, encore une fois, sur l'internationalisation du processus de décolonisation de l'Indochine et sur le poids que prenaient l'Inde et le bloc anticolonial asiatique sur la scène internationale avant Bandung, ce qui constitue l'intérêt premier de ce mémoire.

2.1 D'une menace à un allié potentiel: la réorientation de la perception française de l'Inde

Originellement, l'idée d'amener Nehru à reconnaître Bao Dai pour accroître la légitimité politique de ce dernier ne fut pas l'idée du gouvernement français, mais plutôt celle du gouvernement américain. Et c'est en exerçant des pressions sur le gouvernement français pour qu'il obtienne une telle chose de Nehru, que le gouvernement américain provoqua une réorientation de la perception française de l'Inde. Pour comprendre alors pourquoi la France en vint vers la fin de l'année 1949 à considérer l'Inde comme un allié important pour légitimer Bao Dai, nous devons nous pencher sur les motifs ayant incités les États-Unis à faire pression sur la France pour qu'elle obtienne une reconnaissance diplomatique de l'Inde pour l'ÉAV, et sur les raisons qui poussèrent le gouvernement français à faire sienne la stratégie américaine.

La France cherchait depuis la fin de l'année 1947 à obtenir un soutien américain pour sa lutte contre Ho Chi Minh. Alors que la guerre d'Indochine s'éternisait et que ses moyens financiers et militaires s'épuisaient, le gouvernement français comprit qu'il ne pourrait gagner la guerre contre la guerre sans un appui militaire et financier américain¹. Washington représentait le seul allié dont disposait la France qui fut en mesure de lui fournir l'aide nécessaire. Toutefois, les États-Unis n'étaient aucunement disposés à venir en aide au colonialisme français, estimant plutôt qu'en nourrissant la haine des Vietnamiens envers la France, il participait à la diffusion du communisme en Indochine, et d'une manière plus générale ailleurs en Asie. À partir des premiers mois de l'année 1948, le gouvernement français chercha donc un moyen de percer l'hostilité américaine à l'égard du colonialisme français.

¹ Mark Atwood Lawrence, *Assuming the Burden, Europe and the American Commitment to War in Vietnam*, California University Press, Berkeley, 2005, p.227

Ce moyen fut la solution Bao Dai. En 1949, la menace d'une vague communiste en Asie était probablement le meilleur argument dont disposait la France pour pousser les États-Unis à venir l'assister en Indochine. Les avancées de Mao en Chine et sa victoire imminente contre les troupes de Chiang Kai-Shek posaient d'énormes soucis aux hommes politiques américains. L'Indochine constituait un marché important pour l'importation de matières premières nécessaires à la relance économique japonaise, et la présence d'un géant communiste à la frontière tonkinoise menaçait de faire basculer le Vietnam dans le camp communiste². De plus, on estimait à Washington que si le Vietnam tombait, la Malaisie, là où sévissait depuis 1948 une importante révolte communiste, serait par la suite menacée. Or celle-ci constituait une importante source de revenus pour l'économie britannique, et c'est principalement avec ces revenus que Londres finançait sa lutte contre le communisme en Europe³. Ainsi, en plaidant à Washington que Bao Dai était non seulement le chef d'un gouvernement vietnamien indépendant, mais qu'il représentait aussi un gouvernement non-communiste luttant contre une rébellion communiste dirigée par Moscou -en somme la RDV-, la France réussit en juin 1949 à convaincre les États-Unis de soutenir l'État Associé du Vietnam dans sa lutte contre Ho Chi Minh. Essentiellement, la France cherchait par là à transformer sa guerre coloniale en un conflit de la Guerre Froide, et ce afin d'obtenir l'aide américaine pour prolonger sa présence coloniale en Indochine, le tout dans l'espoir de pouvoir y sécuriser l'ÉAV et par le fait même pérenniser ses propres intérêts coloniaux.

Ainsi, la déclaration des États-Unis du 21 juin 1949 sur la formation de l'ÉAV marquait une victoire importante pour le gouvernement français. En déclarant publiquement que «*the formation of the new unified state of Vietnam [...] [is a] welcome development which should serve to hasten the reestablishment of peace in*

² Akira Iriye, *The Cold War in Asia: A Historical Introduction*, Prentice-Hall, Englewood-Cliffs, 1974, p.173-176

³ Voir le chapitre 3 dans Andrew Rotter, *The Path to Vietnam: Origins of the American Commitment to Southeast Asia*, Cornell University Press, Ithaca, 1987, pp.49-69.

that country and the attainment of Vietnam's rightful place in the family of nation»⁴, les États-Unis signifiaient, et ce pour la première fois du conflit indochinois, qu'ils étaient désormais favorable à la solution Bao Dai. Les efforts diplomatiques que la France avait mis en branle depuis deux ans déjà pour obtenir l'appui américain commençaient donc à porter fruit.

Par contre, cette déclaration américaine ne constituait pour Washington ni une garantie d'aide matérielle et financière, ni une reconnaissance diplomatique officielle du régime de Bao Dai. Elle constituait plutôt un premier pas vers ces fins. Pour les États-Unis, si l'on estimait désormais qu'une victoire de Bao Dai contre Ho Chi Minh était la seule alternative possible à un Vietnam communiste, on estimait du même coup qu'il fallait tout faire pour lui donner les moyens de réussir dans sa tâche. Or au sein de l'administration américaine, on constatait que Bao Dai ne bénéficiait pas d'un appui très substantiel au sein de la population vietnamienne, et que beaucoup de Vietnamiens le considéraient toujours comme un jouet des colonialistes français⁵. Le gouvernement américain craignait donc qu'en se portant à sa défense, il donne raison à la propagande de la RDV comme quoi Bao Dai ne serait rien d'autre qu'un pantin à la solde des Occidentaux, et qu'il contribue donc à son échec plutôt qu'à son succès. Comme le constatait le consul américain à Saigon Hickerson en juin 1949, «*if US and UK played too prominent a role it might prove [the] kiss death*»⁶. Ainsi, avant de s'engager définitivement derrière Bao Dai, le gouvernement américain chercha des pays qui pourraient être amenés à prendre les devants en la matière et qui quant à eux, pourraient lui donner une certaine légitimité et une certaine garantie morale que les États-Unis n'étaient pas en mesure de lui fournir. Rapidement, les Américains tournèrent leur regard vers les pays asiatiques anticolonialistes, et en premier lieu l'Inde. Selon le consul américain à Saigon, «*the countries of Southeast Asia [...]*,

⁴ Allan W Cameron, *Viet-Nam: A Documentary History*, Cornell University Press, Ithaca, 1972, p.129.

⁵ Ellen J. Hammer, «The Bao Dai Experiment», *Pacific Affairs*, vol. 23, no. 1, 1950, p.54.

⁶ Hickerson à Holmes, «Télégramme», 14 juin 1949, 85IG.OI/6-1449

*particularly India, should be induced to take lead if possible in supporting [the] ex-Emperor*⁷. Seuls ces pays, selon lui, pourraient être «*of great assistance in enhancing chance of success Bao Dai experiment [sic]*»⁸.

Les États-Unis reconnaissaient l'importance que prenait peu à peu l'Inde sur la scène internationale, et plus particulièrement sur la scène asiatique. Au lendemain de la Conférence de New Delhi de janvier 1949, Truman avait en effet déclaré dans un discours, dont les propos furent rapportés à Paris par l'ambassadeur français à Washington, qu'il avait vu dans cette conférence «le point de départ d'un grand mouvement d'opinion avec lequel les puissances occidentales devront désormais compter»⁹ et à l'intérieur duquel l'Inde jouait d'autant plus un rôle de leader. Non seulement l'Inde cherchait alors à se faire le champion des luttes anticoloniales asiatiques, en s'efforçant entre autres par cette conférence à inscrire la question de l'Indonésie à l'agenda de l'ONU, mais elle tentait également d'œuvrer à la formation d'un mouvement non-aligné, destiné à maintenir la Guerre Froide hors de l'Asie et du monde colonial. Ainsi, lorsqu'en juin 1949 les États-Unis recherchaient des pays susceptibles de rehausser le prestige de Bao Dai au sein de la population vietnamienne, ce «grand mouvement d'opinion» asiatique mené par l'Inde s'imposa rapidement leurs yeux comme l'allié clé en la matière. Si Nehru pouvait reconnaître Bao Dai, ce dernier perdrait d'un seul coup, pensait-on, sa réputation de fantoche. L'Inde pouvait être une source de légitimité inégalable pour l'ex-empereur. Il fallait amener le gouvernement indien à lui accorder sa reconnaissance diplomatique.

D'emblée, les États-Unis se mirent à inciter Nehru à reconnaître Bao Dai. À leur grand désarroi cependant, Nehru leur signifia qu'il n'était aucunement disposé à

⁷ Hickerson à Holmes, «*Télégramme*», 14 juin 1949, 85IG.OI/6-1449

⁸ Secrétaire d'État Américain au Consul américain à Saïgon, «*Télégramme*», 14 juin 1949, 85IG.OI/6-1449

⁹ Henri Bonnet à Robert Schumann, «*Conférence de New Delhi*», 28 janvier 1949, HCI, CD, article 53, ANOM.

l'appuyer, qu'il le considérait toujours comme un fantoche à la solde de la France et qu'il considérait son indépendance comme incomplète¹⁰. D'ailleurs, il semble même qu'on prenait un malin plaisir à New Delhi à se moquer de l'indépendance du Vietnam. Dans une note du Ministère des Affaires étrangères indiennes, un diplomate indien remarquait que «*the authorities in Paris appears to have created an "independant state" for the second time in less than three years*»¹¹. Par contre, lors d'un entretien avec l'ambassadeur américain à New Delhi, Sir Bajpai reconnut que s'il était alors difficile pour le gouvernement indien d'altérer sa position à l'égard de Bao Dai, c'était en partie parce qu'il ne détenait aucune information sur les attributs d'indépendances de ce dernier. «*[It is] difficult for GOI [Government of India] to make decisions since French Government has not enlightened GOI regarding its plans in Vietnam, and GOI has no information other than that appearing in press*»¹².

Le gouvernement français était en partie responsable de cet état de fait. Jusqu'ici, il avait constamment cherché à empêcher le gouvernement indien d'obtenir quelques renseignements que ce soit sur le conflit. En février 1949, Daniel Lévi indiquait à Paris qu'il souhaitait «voir l'Indochine réduire pour le moment au minimum l'activité de ses services de propagande en ce pays»¹³. Il cherchait par ce moyen à réduire les risques d'une intervention indienne à l'ONU, en privant New Delhi de données cruciales pour bâtir un dossier crédible avec lequel critiquer la France (voir chapitre 1).

Or en juin 1949, cette politique de censure du gouvernement français et le refus de Nehru de reconnaître Bao Dai posaient un énorme problème aux États-Unis

¹⁰ Ambassadeur américain à Londres au Secrétaire d'État Américain, «*Télégramme*», 20 juin 1949, 851G.01/6-2049

¹¹ Y.D. Gundevia, «*Foreign Secretary's Remarks on Bao Dai*», 12 juillet 1949, External Affairs, 7-I.A.N.Z/49, INA.

¹² Ambassadeur américain à New Delhi au Secrétaire d'État Américain, «*Télégramme*», 21 juin 1949, 851G.01/6-2149

¹³ Daniel Lévi à Ministre des Affaires Étrangères, «*Télégramme*», 19 février 1949, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

dans leurs ambitions de maintenir l'Indochine dans le camp occidental et d'endiguer le communisme en Asie. Ils craignaient qu'après sa victoire sur Chiang Kai-Shek, Mao vienne par la suite prêter assistance à Ho Chi Minh, qui serait alors en position de force contre la France. Il importait donc pour le gouvernement américain d'être en mesure de fournir rapidement de l'aide financière et militaire à la France et à Bao Dai, et ce afin de pouvoir contrer la puissance de la RDV. Cependant, les Américains estimaient qu'ils ne pouvaient appuyer Bao Dai sans au préalable avoir obtenu pour ce dernier une reconnaissance diplomatique indienne. Non seulement, on l'a vu, craignaient-ils que cela s'avère un «baiser de la mort» pour Bao Dai, mais aussi craignaient-ils de miner leurs propres relations diplomatiques avec l'Inde. À cette date, alors que la Chine s'appêtait à basculer dans le camp communiste, l'Inde représentait selon eux le meilleur allié asiatique qu'ils pouvaient avoir pour lutter contre le communisme en Asie. Il importait donc pour le gouvernement américain de se concilier l'amitié du gouvernement indien. Selon un rapport du *State-Army-Navy-Air Force Coordinating Committee* (SANACC) daté du 19 avril 1949, les États-Unis devaient en effet, «*whenever possible and consistent with our global policies, endeavor to cooperate with the South Asian governments in the achievement of their legitimate international objectives*»¹⁴. Or un des «*legitimate international objectives*» de l'Inde était précisément la lutte contre le colonialisme. Il était donc à craindre pour Washington qu'un appui trop prononcé envers Bao Dai vienne nuire aux relations indo-américaines. Ainsi, tant et aussi longtemps que Nehru n'aurait pas reconnu officiellement Bao Dai, les États-Unis devraient attendre avant de pouvoir lui accorder une aide financière et militaire. Mais la situation urgeait. Mao se rapprochait de jour en jour d'une victoire sur la Chine nationaliste... Face à cela, le gouvernement américain se mit à exercer de fortes pressions sur le gouvernement français pour qu'il informe le gouvernement indien de ses intentions "libérales" envers Bao Dai et qu'il lui témoigne de sa volonté d'accorder l'indépendance au Vietnam dans un avenir

¹⁴ Foreign Relations of the United States, *The Near East, South Asia, and Africa, 1949*, vol. IV, p.9.

proche. Selon l'ambassadeur américain à New Delhi, la France «*should make its intentions [envers Bao Dai] unequivocally clear to [the Government of India] urgently*». ¹⁵ Seul ce geste était selon lui susceptible selon Washington d'amener Nehru à reconnaître Bao Dai.

Comment cette pression américaine fut-elle ressentie au sein du gouvernement français? Dans un premier temps, il semble qu'on se rangea rapidement aux arguments américains quant à l'intérêt d'une reconnaissance diplomatique envers Bao Dai. Daniel Lévi signala quelques semaines plus tard qu'il lui paraissait «*extrêmement opportun à l'égard du Gouvernement de New Delhi comme vis-à-vis de l'opinion publique indienne [...] que Sa Majesté Bao Dai fit part officiellement de la formation du nouvel État et de son Gouvernement au Gouvernement indien*» ¹⁶. À Paris, on avait même envisagé d'envoyer une mission d'information vietnamienne en Inde afin de porter à la connaissance de Nehru les attributs d'indépendance du gouvernement de Bao Dai ¹⁷. Décidément, les pressions américaines avaient provoqué une réorientation de la perception française de l'Inde. À Paris, on reconnaissait désormais que l'Inde était une source de légitimité pour l'ÉAV, et que son ascendance sur l'ensemble des pays asiatiques pourrait les inciter à reconnaître à leur tour Bao Dai.

Le problème qui se posait toutefois aux yeux du gouvernement français n'était pas d'admettre l'intérêt qu'il y avait à obtenir une reconnaissance diplomatique de l'Inde envers Bao Dai, mais plutôt l'impossibilité à l'obtenir. Nehru craignait certes une vague communiste en Asie, mais il estimait tout de même qu'Ho Chi Minh était le véritable représentant des aspirations nationales vietnamiennes. Comme le

¹⁵ Ambassadeur américain à New Delhi au Secrétaire d'État Américain, «*Télégramme*», 22 juin 1949, 851G.01/6-2249

¹⁶ Daniel Lévi à Ministre des Affaires Étrangères français, «*Notification au Gouvernement de l'Inde de la constitution du Gouvernement de S.M. Bao Dai*», 15 juillet 1949, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

¹⁷ Télégramme intercepté par le SPCE, Agence France Presse de Hanoi à Paris, 18 juillet 1949, HCI, SPCE, article 48, ANOM.

soulignait Daniel Lévy en 1949, «si Nehru avait le choix entre une Indochine libérée des Français, mais communiste, et une Indochine non-communiste mais demeurant dans l'Union française, sa préférence secrète sinon avouée irait à Ho Chi Minh»¹⁸. On savait donc très bien à Paris que Nehru n'était aucunement disposé à appuyer Bao Dai. D'autant plus que ce que Nehru considérait comme la véritable preuve d'une indépendance nationale, en somme le contrôle entier d'un gouvernement sur sa politique étrangère, était précisément ce que la France refusait d'accorder à Bao Dai. On voyait mal en ce sens comment Nehru pourrait admettre l'indépendance de Bao Dai et lui accorder sa reconnaissance diplomatique.

Qui plus est, en subordonnant leur appui à celui de l'Inde, les autorités américaines remettaient à plus tard une assistance envers Bao Dai qui, aux yeux du gouvernement français, était désormais urgente. Alors que les avancées de Mao en Chine posaient une menace de plus en plus sérieuse pour la survie de Bao Dai et pour la présence française en Indochine, un appui américain était en effet devenu une nécessité de premier ordre pour la France. Selon le Haut-Commissaire français en l'Indochine Léon Pignon, il importait «très vivement que les hommes responsables du destin de cette partie du monde concrétisent cette solidarité [occidentale]»¹⁹. Selon lui, «des indices sérieux donnent à penser d'ores et déjà que l'URSS [...] pousse délibérément les armées communistes chinoises à s'assurer au plus tôt le contrôle des rivages de la Mer de Chine avant que des réflexes communs ne permettent aux Occidentaux et aux États asiatiques de réagir»²⁰.

Durant l'été 1949, le gouvernement français chercha donc à faire revenir les États-Unis sur leur position, en plaidant l'argument selon lequel leur appui envers Bao

¹⁸ Daniel Lévy à Georges Bidault, «*La politique de Nehru et le Sud-Est Asiatique*», 15 novembre 1949, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 48, AMAE.

¹⁹ Conseiller Diplomatique du Haut-Commissariat de France en Indochine, «*Rapports sur les événements d'intérêts diplomatiques survenus en Indochine et dans les pays voisins du Sud-Est Asiatique au cours du mois de mai 1949*», 20 juin 1949, HCI, CD article 163, ANOM.

²⁰ *Ibid.*

Dai devait moins dépendre de l'attitude des autres pays asiatiques que de l'importance de la menace communiste au Vietnam. À Paris, on mettait l'emphase sur le fait que l'Inde et les autres pays du bloc asiatique étaient trop faibles politiquement et militairement pour lutter contre le communisme. Selon Pignon, l'Occident ne pouvait «espérer que des pays s'éveillant à l'indépendance et faisant l'apprentissage de la souveraineté soient capables de concevoir sans le concours des puissances et éventuellement des organisations internationales compétentes, une défense efficace contre l'ennemi implacable et puissant qui les menace»²¹. Plus encore, on plaidait que les nations asiatiques attendaient précisément un geste de l'Occident avant de se jeter derrière Bao Dai. Le consul français à Singapour André Guibaut estimait en effet que la majorité des pays de l'Asie du Sud-Est considéraient «la partie comme virtuellement jouée»²² au Vietnam, et qu'en ce sens ils ne voulaient pas reconnaître un gouvernement (Bao Dai) qui risquait de disparaître dans un avenir proche et ainsi tuer dans l'œuf leurs bonnes relations avec le prochain gouvernement vietnamien (Ho Chi Minh) et la Chine communiste²³. Selon lui, il revenait aux Puissances Occidentales de prendre le devant de la scène et de se ranger fermement derrière Bao Dai, afin «d'impressionner non seulement les Vietnamiens, mais aussi les Malais, les Chinois, les Indiens, tous les peuples qui en Malaisie, en Indonésie et ailleurs, attendent pour prendre parti de savoir de quel côté va pencher la balance»²⁴. Enfin, il regrettait que «nos alliés ne paraissent pas en avoir compris la nécessité»²⁵.

À Washington, on ne semble pas avoir été impressionné par les arguments français. D'ailleurs, nul doute qu'ils étaient davantage inspirés par l'hostilité manifeste de Nehru envers la solution Bao Dai que par la réalité de l'époque. Prétendre que les

²¹ *Ibid.*

²² Consul de France à Singapour à Ministre des Affaires Étrangères français, «Répercussions des accords du 8 mars et des déclarations américaines et anglaises, sur l'opinion publique en Malaisie», 8 juillet 1949, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 277, AMAE.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

Indiens et les Indonésiens attendaient un geste de l'Occident avant de se commettre derrière Bao Dai était en effet contraire aux sympathies maintes fois exprimées de ces derniers envers Ho Chi Minh et la lutte nationale qu'il représentait²⁶. De plus, contrairement au gouvernement français, qui lui voyait la situation en Indochine essentiellement en fonction de ses intérêts coloniaux, le gouvernement américain voyait pour sa part la situation du point de vue de la Guerre Froide. C'est pourquoi les États-Unis ne succombèrent pas aux contre-arguments français. Si l'on reconnaissait à Washington l'importance et l'intérêt d'une intervention occidentale en Indochine, et si l'on reconnaissait que Bao Dai devait s'imposer face à Ho Chi Minh, l'on persistait tout de même à considérer l'appui de l'Inde et du mouvement anticolonial asiatique comme crucial pour le succès de Bao Dai.

Vers la fin de l'été 1949, alors que Mao était sur le point de proclamer la République Populaire de Chine, Washington demanda à la France s'il n'était pas possible accélérer l'envoi d'une mission de propagande en Inde dont elle avait déjà envisagé l'idée suite aux pressions américaines, et mettre à la tête de celle-ci de véritables représentants du gouvernement de Bao Dai au lieu d'y placer des Français comme prévu initialement. Le gouvernement américain s'impatientait d'apporter son appui envers Bao Dai. Il craignait qu'une trop longue attente de sa part bénéficie à la RDV et à la Chine communiste. Cependant, le souci de ne pas s'aliéner l'Inde était toujours présent au sein de ses calculs politiques. Il était donc nécessaire pour les intérêts américains que l'Inde accorde en premier sa reconnaissance diplomatique à Bao Dai. À Washington, on vit ainsi dans une mission de propagande vietnamienne un bon moyen d'amener Nehru à plus de compréhension envers l'État Associé du Vietnam.

²⁶ Christopher Goscha, «*Choosing Between the Two Vietnams: 1950 and Southeast Asian Shifts in the International System*», dans Goscha et Ostermann, *Connecting Histories: Decolonization and the Cold War in Southeast Asia, 1945-1962*, Stanford University Press, Stanford, 2009, pp.207-237.

Les fonctionnaires du Département d'État notent, d'autre part, que le parti Vietminh entretient des missions à Bangkok, Rangoon et Calcutta, chargées de répandre dans l'opinion la propagande en faveur de leur cause. Ils constatent que les thèses adverses sont défendues principalement dans ces mêmes capitales par les représentants diplomatiques de la France et, dans une certaine mesure, par ceux des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Ils se demandent, en conséquence, s'il ne serait pas possible de charger les "missions de bonne volonté", dont l'envoi a été envisagé par nous à plusieurs reprises, d'une action de propagande qui, venant des intéressés eux-mêmes, aurait beaucoup plus de poids auprès des gouvernements indigènes²⁷.

Peu de temps après, la France chargea Do Hung, un ancien agent secret français ayant servi en Asie durant la Seconde Guerre mondiale, à la tête d'une telle mission à New Delhi afin d'obtenir une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai²⁸. La nomination de Do Hung est d'ailleurs très révélatrice en soi. Administrateur de longue date de l'administration coloniale française, celui-ci n'avait rien d'un véritable nationaliste vietnamien, en somme d'un «intéressé» dont faisait mention le gouvernement américain²⁹. Cela témoigne bien du fait qu'au sein du gouvernement français, si on s'était rangée derrière les arguments et la stratégie du gouvernement américain sur la question d'une reconnaissance indienne envers Bao Dai, on voyait tout de même les choses différemment. Alors que pour le gouvernement américain, une telle mission de propagande devait avoir comme but de porter à la connaissance de Nehru les intentions du gouvernement français d'octroyer l'indépendance complète à l'ÉAV, pour le gouvernement français, il s'agissait plutôt de convaincre Nehru que l'ÉAV était déjà indépendante, et que son gouvernement appréciait le cadre de l'Union française.

²⁷ Henri Bonnet à Robert Schuman, «*Le Vietnam et les Gouvernements de l'Asie du Sud-Est*», 19 août 1949, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 277, AMAE.

²⁸ Goscha, *Loc. cit.*, p.223.

²⁹ Christopher Goscha, *Loc. cit.*, pp.223.

Malgré tout, à l'automne 1949, entraîné en cela par la pression américaine, le gouvernement français avait réorienté sa perception de l'Inde. Il admettait que l'Inde constituait une excellente source de légitimité pour Bao Dai, et qu'une reconnaissance diplomatique indienne envers l'ÉAV s'imposait. La décision prise par le gouvernement français de mettre un terme à sa politique de censure en Inde et d'y envoyer Do Hung afin de renseigner le gouvernement indien sur l'indépendance de l'État Associé du Vietnam, démontre bien en effet qu'à ses yeux, la route du succès en Indochine passait désormais par New Delhi. Jadis une menace, l'Inde et le mouvement anticolonial asiatique pouvaient désormais avoir une influence positive sur la décolonisation de l'Indochine. Restait à savoir si la France pouvait circonvenir les réticences de Nehru à reconnaître diplomatiquement Bao Dai.

2.2 En quête d'une reconnaissance diplomatique indienne: les missions d'informations vietnamiennes

La mission de Do Hung à New Delhi au début de l'année 1950, destinée à convaincre Nehru de reconnaître l'État Associé du Vietnam comme le véritable gouvernement du Vietnam, était une entreprise condamnée d'avance. Pendant tout l'automne 1949, Nehru avait refusé de le recevoir, estimant que le gouvernement qu'il représentait n'était pas suffisamment représentatif³⁰. À Paris, on avait vu dans ce refus une preuve de la préférence de Nehru pour le Vietminh au détriment de Bao Dai. De plus, en novembre, le consul général indien à Saïgon Chandralekha Mehta (celui-ci bien connu des Français pour ses sympathies envers le Vietminh) avait coulé dans la presse britannique un mémorandum où il appelait le gouvernement britannique à ne

³⁰ Télégramme intercepté par le SPCE du Secrétaire du Département de l'Est Asiatique des Affaires Étrangères vietnamiennes à Fran Allen, «*Commentaires relatifs à une éventuelle mission d'information vietnamienne dans les pays d'Asie*», 18 novembre 1949, HCI, SPCE, article 48, ANOM.

pas reconnaître Bao Dai³¹ Ce mémorandum, repris par les grands quotidiens occidentaux, fit un mal immense au gouvernement français. Il y était entre autres écrit que «Bao Dai ne peut compter que sur l'appui des autorités françaises, de sa cour et de sa famille Son activité, à peu de choses près, se limite à des réceptions somptueuses et quelques voyages insignifiants. L'éventualité de son indépendance future est accueillie par tous avec un scepticisme complet»³². Selon Daniel Lévi, qui tenait ses informations du Chargé d'Affaires américain à New Delhi, si Nehru n'était pas responsable de la fuite dans la presse, il n'en demeurait pas moins toutefois que c'était sur son instigation que ce mémorandum devait par contre être porté à la connaissance du gouvernement britannique³³. Il y avait là pour le gouvernement français «un indice de plus de l'attitude réservée à notre égard sur le plan indochinois du premier ministre indien»³⁴. Ainsi, lorsqu'en décembre 1949 Nehru accepta finalement d'accueillir Do Hung en Inde, et ce uniquement à titre *officiel*, ses chances de succès étaient donc nulles.

Malgré tout, une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai était désormais cruciale aux yeux du gouvernement français. Ayant fait sienne l'idée américaine, on reconnaissait que l'Inde, en raison du prestige et de l'influence dont elle jouissait sur la scène internationale, pouvait être un allié de taille pour Bao Dai. D'autant plus que la proclamation de la République Populaire de Chine (RPC) en octobre 1949 laissait croire qu'une reconnaissance diplomatique chinoise envers la RDV était imminente, ce qui isolerait davantage l'ÉAV sur la scène internationale au profit de la RDV. C'est ce qui explique pourquoi en dépit de l'hostilité de Nehru envers Bao Dai, le gouvernement français estima qu'il n'avait rien à perdre et tout à

³¹ Ministre des Affaires Étrangères français à Ambassade de France à Londres, «Télégramme», 1 novembre 1949, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

³² Alain Verney, «Dans un rapport à M. Attlee, le Pandit Nehru condamne l'expérience Bao Dai», Libération, 31 octobre 1949.

³³ New Delhi à Paris, «Télégramme», 4 novembre 1949, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

³⁴ *Ibid.*

gagner en envoyant Do Hung à New Delhi. Selon Daniel Lévi, si «seul peut-être un asiatique aurait quelque faible chance de les amener [les Indiens] à une conception différente»³⁵, c'était tout de même une chance qu'il fallait prendre. «C'est pourquoi j'ai cru devoir insister pour la venue ici d'un Vietnamien, représentant personnel de Sa Majesté Bao Dai»³⁶. Par contre, on ne se faisait pas trop d'illusion au sein du gouvernement français quant aux chances de réussite de Do Hung. «Parviendra-t-il à convaincre? Je suis loin de pouvoir l'affirmer»³⁷ écrivit Lévi.

Or le scepticisme de Lévi envers un éventuel succès de Do Hung s'avéra fondé. À aucun moment, durant les deux mois où Do Hung fut à New Delhi (janvier-février 1950), Nehru n'accepta-t-il de le recevoir³⁸. Selon Tran Van An, ancien ministre de l'Information sous le gouvernement cochinchinois de Le Van Hoach et premier candidat pressenti pour diriger la mission d'information vietnamienne en Inde, Do Hung était en fait reconnu comme «un lèche botte des Français jusque dans les milieux hindous»³⁹. Même s'il est difficile de savoir si Le Van Hoach émit ces propos par frustration de ne pas avoir été choisi pour diriger la mission ou s'il reflétait bien la réalité, le peu de succès que remporta Do Hung à New Delhi laisse tout de même croire que ses propos n'étaient pas si éloignés de la réalité. Le mieux que Do Hung pu faire fut de s'entretenir avec les médias et certaines personnalités politiques indiennes de second rang⁴⁰. Mais la position de Nehru à l'égard de Bao Dai demeura inchangée.

Toutefois, l'insuccès de Do Hung à New Delhi ne fut pas seulement dû à sa réputation de francophile au sein du gouvernement indien et à l'aversion déjà

³⁵ Daniel Lévi à Robert Schuman, «*Au sujet du Pandit Nehru et de la question d'Indochine*», 15 novembre 1949, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Goscha, *Loc. cit.*, p.223.

³⁹ Propos de Tran Van An intercepté par le SPCE, dans HCI, SPCE, article 48, ANOM.

⁴⁰ *Ibid.*

manifeste de Nehru envers Bao Dai. L'évolution de la situation politique en Indochine qui s'effectuait au même moment joua également pour beaucoup dans la décision de Nehru de ne pas rencontrer Do Hung, et par le fait même de ne pas reconnaître Bao Dai. En janvier 1950, l'URSS, la Chine et le reste du bloc communiste avaient reconnu officiellement la République Démocratique du Vietnam, ce à quoi avaient répondu quelques jours plus tard les États-Unis, la Grande-Bretagne et le reste du bloc occidental en reconnaissant finalement l'État Associé du Vietnam. En février 1950 donc, l'Indochine était devenue un véritable théâtre de la Guerre Froide, où Ho Chi Minh représentait le bloc communiste et Bao Dai le bloc occidental. Cette situation posait un sérieux problème pour Nehru à l'égard d'une reconnaissance diplomatique de Bao Dai. Depuis les tout premiers jours de l'indépendance de l'Inde, il avait cherché à unir les anciennes colonies asiatiques sous la bannière d'une «troisième voie» au sein des relations internationales; une voie qui se voulait à la fois anticolonialiste, mais également non-alignée dans la Guerre Froide. D'abord à la Conférence de New Delhi de 1947, et ensuite lors de la deuxième en janvier 1949⁴¹. Nehru percevait les tentatives d'interventions occidentales contre le communisme en Asie comme une nouvelle forme d'impérialisme. Concernant le conflit indochinois, il avait souligné que la raison des États-Unis pour appuyer Bao Dai «*may be a fear of communism spreading, but in fact it is helping a colonial power to maintain itself against a movement of freedom*»⁴². Par la formation d'une troisième voie donc, Nehru cherchait à maintenir la Guerre Froide hors de l'Asie, et ce afin de favoriser la décolonisation du continent et de permettre aux nouveaux pays de développer en toute autonomie leur nouvelle indépendance chèrement acquise⁴³. L'arrivée de la Guerre Froide en Indochine en février 1950 posait donc un sérieux problème pour Nehru; la reconnaissance de Bao Dai, tout comme celle d'Ho Chi Minh d'ailleurs,

⁴¹ Paul F. Power, «Indian Foreign Policy: The Age of Nehru», *The Review of Politics*, vol. 26, no. 2, 1964, p.272.

⁴² Nehru à B.N. Rau, 1 juillet 1950, dans *Selected Works of Jawaharlal Nehru, Second Series*, vol. 14, Part II, p.312.

⁴³ A. Appadorai, *Essays in Indian Politics and Foreign Policy*, Vikas Publications, Delhi, 1971, p.161

risquerait de briser son non-alignement et de contribuer à une nouvelle domination de l'Asie par un des deux blocs.

Or c'était précisément ce qu'il cherchait à éviter. Si Nehru craignait le retour des Occidentaux en Asie, il craignait tout autant une domination communiste du continent. La naissance de la République Populaire de Chine, conjuguée aux prétentions chinoises au Tibet, inquiétait en effet fortement Nehru, ainsi que l'ensemble du gouvernement indien, pour la sécurité des frontières indiennes⁴⁴. En mars 1950, lors d'un débat à l'Assemblée nationale indienne (Lok Sabha), un député suggéra même que les frontières de l'Inde reposaient au Tibet et en Indochine⁴⁵. On craignait à New Delhi qu'une domination communiste du Vietnam soit le prélude à une domination communiste du reste de l'Asie du Sud-Est, ce qui ne ferait qu'encercler davantage l'Inde par le bloc communiste.

Cette situation rendait bien délicate la question d'une reconnaissance diplomatique indienne envers les deux Vietnams. Le véritable gouvernement nationaliste vietnamien, celui que Nehru considérait comme le seul gouvernement pouvant mener à terme la lutte pour la décolonisation du Vietnam, était précisément celui qui venait de s'aligner sur Moscou, soit la RDV de Ho Chi Minh. Quant à Bao Dai, s'il représentait une alternative non-communiste au Vietnam, il signifiait malgré tout le retour des Occidentaux en Asie. Ainsi, au moment même où Do Hung cherchait à rencontrer Nehru et à obtenir de sa part une reconnaissance diplomatique de Bao Dai, Nehru prit la décision de ne reconnaître ni Ho Chi Minh et ni Bao Dai⁴⁶. Il déclara à cet effet en février 1950 que « *we have, after careful consideration of the*

⁴⁴ Deva Narayan Mallik, *The Development of Non-Alignment in India's Foreign Policy*, Chaitanya Publisher House, Allahabad, 1967, 342p.

⁴⁵ Ton That Thien, *India and Southeast Asia, 1947-1960: A Study of Indian's Foreign Policy Towards the South East Asian Countries in the Period 1947-1960*, Librairie Droz, Genève, 1963, p.129.

⁴⁶ Goscha, *Loc. cit.*, p.218.

situation in Indochina, come to the conclusion that we should not jump into the fray»⁴⁷.

Néanmoins, on était tout de même très satisfait à Paris des résultats de la mission de Do Hung en Inde, allant même jusqu'à affirmer que ce dernier avait «pleinement réussi» dans sa tâche⁴⁸. D'abord, on savait qu'on parlait de loin avec Nehru. Le Haut-Commissaire britannique en Inde n'avait pas manqué d'indiquer à Do Hung que si la position indienne à l'égard de Bao Dai devait un jour évoluer, «ce n'est que lentement qu'une telle évolution interviendrait»⁴⁹. Ainsi, lorsque Do Hung apprit, toujours par la bouche du Haut-Commissaire britannique, que le gouvernement indien avait été «impressionné»⁵⁰ par la passation des pouvoirs officiels entre la France et Bao Dai, survenue le 31 décembre 1949, il en résulta une certaine satisfaction à Paris. De plus, on remarquait avec beaucoup d'intérêt au sein du gouvernement français que l'opinion indienne se faisait désormais de plus en plus partagée sur la question de l'Indochine. «Si les quotidiens indiens persistent, dans l'ensemble, à contester au gouvernement de S.M. Bao Dai un caractère représentatif des aspirations du peuple vietnamien, ils se trouvent maintenant divisés à la suite des reconnaissances par Pékin et Moscou du régime Ho Chi Minh, et les dangers possibles pour le Sud-Est asiatique et l'Inde»⁵¹. Cette division de l'opinion indienne envers le conflit indochinois s'était même répandue jusqu'au sein du gouvernement indien. Selon une dépêche de l'ambassade française à New Delhi, «quelques indices laissent à penser que plusieurs des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires extérieures [indien] seraient

⁴⁷ Cité dans D. R. Sardesai, *Indian Foreign Policy in Cambodia, Laos, and Vietnam, 1947-1964*, California University Press, Berkeley, 1968, p.25

⁴⁸ Ministre des Affaires Étrangères de France à Haut-Commissaire de France pour l'Indochine, «*Propagande l'Union française dans le Sud-Est asiatique*», 29 mars 1950, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 353, AMAE.

⁴⁹ New Delhi à Paris, «*Télégramme*», 9 janvier 1950, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Daniel Lévi à Haut-Commissaire de France pour l'Indochine, «*Au sujet de la question d'Indochine et des déclarations du Pandit Nehru et les commentaires de la presse indienne*», 8 février 1950, HCI, CD, article 637, ANOM.

personnellement disposés à faire montre de moins de réticence à l'égard du gouvernement du Vietnam et peut-être à juger que la politique d'abstention du Pandit Nehru se trouve, à l'heure actuelle, dépassée»⁵².

On peut se questionner cependant sur les succès de Do Hung. Il est vrai que l'opinion indienne était alors divisée sur la question de l'Indochine, et que cette division s'était répandue jusqu'au sein du gouvernement indien, mais de là à affirmer que Do Hung en était responsable relève en quelque sorte de la fantaisie. C'est plutôt la victoire de Mao en Chine qui en fut responsable⁵³. Malgré tout, il importait pour le gouvernement français de poursuivre dans la même voie. Ils voyaient dans la division de l'opinion indienne une opportunité à exploiter. Si les représentants de Bao Dai ne pouvaient rencontrer Nehru, du moins pouvaient-ils lui mettre de la pression en s'entretenant avec d'autres membres du gouvernement indien. Daniel Lévi jugeait en effet qu'il y avait un immense intérêt «à ce que le gouvernement vietnamien continue à entretenir dans la capitale de l'Inde un délégué, et [que] le travail de celui-ci serait rendu plus fructueux s'il disposait de quelques collaborateurs»⁵⁴. Lorsque le ministre des Affaires étrangères français, Georges Bidault, prit connaissance des suggestions de Lévi, il se rangea d'ailleurs aussitôt derrière lui, indiquant au ministre de la France d'Outre-Mer qu'en «raison de la réussite certaine de l'action de M. Do Hung [...] les suggestions de notre ambassadeur devraient retenir toute votre attention»⁵⁵. Cet optimisme débordant manifesté par Bidault témoigne d'ailleurs de manière très éloquente de la valeur qu'il accordait lui aussi à une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai. Et il semble que le ministre de la France d'Outre-Mer et le reste du gouvernement français y accordaient la même valeur puisque quelques jours

⁵² *Ibid.*

⁵³ D.R. Sardesai, *Indian Foreign Policy in Cambodia, Laos and Vietnam, 1947-1964*, University of California Press, Berkeley, p.1968, p.18-28; Ton That Thien, *Op. cit.*, p.130.

⁵⁴ Ministre des Affaires Étrangères de France à Ministre de la France d'Outre-Mer, «*Au sujet de la représentation vietnamienne dans l'Inde*», 22 mars 1950, Asie-Océanie, Indochine, 1944-1955, article 191, AMAE.

⁵⁵ *Ibid.*

plus tard, Nguyen Duy Thanh, un ancien officier supérieur de la RDV ayant récemment fait désertion, fut envoyé en Inde pour diriger une deuxième mission d'information vietnamienne⁵⁶. Le but de cette mission était d'ailleurs on ne peut plus clair: «obtenir une reconnaissance du régime de Bao Dai par l'Inde»⁵⁷. Pour ce faire, il devait mettre de l'avant son passé d'ancien combattant de la RDV, afin de témoigner au gouvernement indien de l'attrait qu'avait désormais Bao Dai au Vietnam, ainsi que mettre de l'avant l'orientation communiste de la RDV, et enfin mettre de l'avant les attributs d'indépendance du Vietnam.

Comme pour la mission de Do Hung, on entretenait tout de même de forts doutes à Paris et à Saigon quant à un éventuel succès de Nguyen Duy Thanh à New Delhi. Les milieux français et vietnamiens n'avaient pas manqué de constater que lors de son récent voyage en Indonésie, Nehru avait une fois de plus affirmé son non-alignement dans le conflit indochinois, et qu'il avait également estimé que 80% de la population vietnamienne soutenait Ho Chi Minh⁵⁸. De plus, si l'on voyait d'un œil favorable la certaine dissension qui se créait alors au sein du gouvernement indien quant à la politique à adopter envers Bao Dai, on savait bien à Paris que sans une ouverture de Nehru, rien n'était possible. «Il n'en reste pas moins que tout dépend en définitive du Pandit Nehru lui-même»⁵⁹. Enfin, tout comme avec Do Hung, Nehru avait accepté de recevoir Nguyen Duy Thanh et ses collaborateurs uniquement «à condition qu'ils s'y rendent à titre officieux et qu'ils s'abstiennent d'y faire la moindre propagande»⁶⁰. Par souci d'afficher son non-alignement, Nehru avait même accepté de recevoir, également à titre officieux, un émissaire du Vietminh à New Delhi,

⁵⁶ Télégramme intercepté par le SPCE de l'Agence France Presse, de Saigon à Paris, 8 juillet 1950, HCI, SPCE, article 49, ANOM.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Note du SPCE pour le Commissaire de la République française pour le Sud-Vietnam et pour le Directeur des Services de Sécurité du Haut-Commissariat en Indochine, 18 août 1950, HCI, SPCE, section Inde, article 47, ANOM.

démontrant ainsi qu'il n'entendait aucunement prendre parti⁶¹. Encore une fois donc, la mission vietnamienne partait pour New Delhi avec très peu de chances de succès, et le gouvernement français le savait bien. Malgré tout, on estimait à Paris que les évènements de Corée pouvaient être susceptibles d'influencer la position de Nehru, surtout si Nguyen Duy Thanh savait tirer profit des craintes de Nehru envers le communisme. Le non-alignement de Nehru semblait bien pour la France être un obstacle contournable.

On fut très heureux à Paris de constater quelques mois plus tard que Nguyen Duy Thanh avait obtenu un «certain succès» à New Delhi. Selon Christian Belle, Chargé d'Affaires de France en Inde, «la mission officieuse d'information envoyée aux Indes pour y faire connaître la situation réelle du Vietnam et combattre sur place la propagande du Vietminh a déjà obtenu, en quelques semaines, tant en ce qui concerne ses rapports avec les autorités indiennes que sur le plan de ses relations avec la presse, des résultats qui ne sont pas négligeables si l'on tient compte de l'extrême méfiance dont le gouvernement de Delhi et les journaux locaux font montre à l'égard du régime de S. M. Bao Dai»⁶². Associant les succès de Duy Thanh à son statut d'ancien combattant de la RDV et aux évènements de Corée, Belle remarquait en effet que non seulement le gouvernement indien ne remettait plus en question les affiliations communistes du Vietminh, mais «sans l'admettre officiellement»⁶³, il semblait également convenir «de la nécessité de maintenir, dans les circonstances actuelles, des troupes françaises en Indochine»⁶⁴.

Par contre, tout comme pour la mission de Do Hung, il nous semble que ces succès furent largement exagérés par le gouvernement français. D'abord, en raison du

⁶¹ Goscha, *Loc. cit.*, p.218.

⁶² Christian Belle à Robert Schuman, «Mission d'information vietnamienne», 14 octobre 1950, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

non-alignement de Nehru et de ses sympathies maintes fois exprimées en faveur des nationalistes vietnamiens (qu'ils soient communistes ou non) il nous semble fort improbable que Nehru ait reconnu l'importance des troupes françaises en Indochine. Nous voyons mal en effet comment Nehru, qui critiquait depuis le tout premier jour du conflit l'incapacité de la France à s'entendre avec le Vietminh de manière pacifique, pourrait alors changer son fusil d'épaule et admettre l'intérêt d'un conflit armé en Indochine. Assurément, cela démontre bien l'incompréhension du gouvernement français envers la politique de non-alignement de l'Inde. En somme pensait-ont, si l'Inde craignait le communisme, c'est qu'elle devait être du bord des Occidentaux. De plus, même si Nehru avait véritablement accepté la présence des forces militaires françaises en Indochine, il n'en demeure pas moins que ce "succès" de Nguyen Duy Thanh à New Delhi est dans les faits davantage un échec de la mission du Vietminh qu'autre chose. En ce qui concerne les objectifs principaux de la mission, celle-ci subit en effet un échec aussi cuisant que celle de Do Hung. Nehru contestait toujours les attributs de souveraineté que la France avait consentie à Bao Dai, et le gouvernement indien se montrait toujours «extrêmement sceptique sur la mesure dans laquelle le gouvernement de S.M. Bao Dai et plus particulièrement peut-être la personnalité de l'ex-Empereur d'Annam, représentent les éléments nationalistes non communistes au Vietnam»⁶⁵. Nguyen Duy Thanh avait peut-être réussi à éloigner Nehru de la RDV, mais il n'avait su le rapprocher de Bao Dai.

Vers la fin de l'automne 1950, Daniel Lévi estima donc qu'il était dans l'intérêt de la France et de Bao Dai de mettre un terme à la mission de Nguyen Duy Thanh. À cette date, la Chine avait envahi le Tibet, pénétrée en Corée, et Nehru ressentait alors une profonde amertume, voire même de sérieuses craintes envers le gouvernement chinois. On était de plus en plus conscient à New Delhi de la menace que représentait la République Populaire de Chine pour les frontières et la sécurité de l'Inde. Par

⁶⁵ *Ibid.*

contre, Nehru espérait toujours nouer de bonnes relations avec la Chine, afin de travailler à l'établissement d'un climat de paix en Asie. Daniel Lévi, en Inde depuis quelques années déjà et bien au fait de la susceptibilité de Nehru, craignait donc qu'en poursuivant la propagande anti-Vietminh et pro-Bao Dai, la mission de Nguyen Duy Thanh n'aboutisse qu'à un raidissement de l'attitude de Nehru contre la France et Bao Dai. «Toutes tentatives en vue d'amener les gouvernants de ce pays à reconsidérer leur position vis-à-vis du régime de l'Empereur Bao Dai me semblerait plutôt contre-indiqué dans les circonstances actuelles alors que le Pandit Nehru, encore meurtri de la blessure d'amour-propre qu'il a ressenti à la suite de l'invasion du Tibet par la Chine, ne semble guère disposé, ne serait-ce que par souci de sauver la face, à adopter dans l'immédiat une politique plus objective à l'égard du Sud-Est asiatique»⁶⁶. En somme, Lévi savait bien que si Nehru reconnaissait Bao Dai, le gouvernement chinois percevrait cela comme un acte défensif dirigé contre lui, et Nehru cherchait justement à éviter ce genre de situation. Lévi savait d'autant plus que Nehru était bien au fait de cette possibilité. Selon lui donc, il y avait «pour le moment avantage à ne pas brusquer les choses et [il] serait peut-être plus profitable d'attendre que l'Inde put avoir le bénéfice de dégager elle-même des récents événements les enseignements qui devraient en découler sur la nécessité de prévenir la menace communiste en Asie»⁶⁷. La mission de Nguyen Duy Thanh prit fin peu de temps après.

Néanmoins, une reconnaissance diplomatique indienne demeurerait tout de même cruciale pour l'avenir politique de ce dernier. En janvier 1951, le Secrétaire d'État du gouvernement de Bao Dai, Tran Van Tuyen, avait en effet reconnu qu'un des «gros problèmes» du gouvernement vietnamien était toujours «d'obtenir une reconnaissance de notre régime par l'Inde [...] [ce qui] donnerait à Bao Dai un

⁶⁶ New Delhi à Ministère des Affaires Étrangères français, «*Télégramme*», 15 novembre 1950, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 63, AMAE.

⁶⁷ *Ibid.*

prestige considérable en Asie»⁶⁸. À cette date, la Thaïlande avait déjà reconnu Bao Dai, mais l'Inde demeurait tout de même le pays asiatique primordial en la matière: seule une reconnaissance diplomatique indienne viendrait contrebalancer la reconnaissance diplomatique chinoise envers Ho Chi Minh, signe encore une fois de la place importante qu'occupait l'Inde et le mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale. Il fallait donc trouver un moyen à Paris pour jouer sur deux tableaux: convaincre le gouvernement indien de reconnaître diplomatiquement l'État Associé du Vietnam, et donc d'abandonner sa politique de non-alignement, et ce sans risquer de provoquer un durcissement de l'attitude de Nehru contre la France et Bao Dai.

2.3 Le dernier recours: le renouvellement du consul indien à Saigon

En février 1951, dans un long télégramme destiné à Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, Daniel Lévi fit le point sur les résultats obtenus par les deux missions d'informations vietnamiennes. En premier lieu, il reconnaissait l'intérêt d'avoir envoyé Do Hung et Nguyen Duy Thanh en Inde. «En envoyant aux Indes une mission officieuse chargée de faire connaître la situation prévalant au Vietnam et de combattre sur place la propagande du Vietminh, il est bien certain que le gouvernement de S.M. Bao Dai a fait œuvre utile dans le domaine de l'information»⁶⁹. Parmi les quelques succès de ces missions, Lévi notait entre autres qu'elles avaient réussi «à orienter d'une manière appréciable certains parlementaires indiens aussi bien que plusieurs organes de la presse locale dans un sens beaucoup plus favorable au mouvement indépendant»⁷⁰. Par contre, Lévi ne manquait pas non

⁶⁸ Télégramme intercepté de l'Agence France Presse de Saigon à Paris, 20 janvier 1951, HCI, SPCE, article 48, ANOM.

⁶⁹ Daniel Lévi à Robert Schuman, «*Relations indo-vietnamiennes*», 21 février 1951, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

⁷⁰ *Ibid.*

plus de constater leur échec. «Le seul fait de leur présence et de leurs réelles activités n'a pas amené le gouvernement indien -singulièrement le Pandit Nehru qui est l'élément déterminant en la matière- à se départir de sa réserve à l'endroit de notre politique en Indochine et à envisager une reconnaissance du nouvel ordre de choses qui a pris place depuis les accords de mars 1949»⁷¹.

Une des raisons qui expliquaient ces résultats selon Lévi était qu'en donnant l'impression à Nehru qu'une reconnaissance diplomatique de sa part était cruciale pour la légitimité du gouvernement de Bao Dai, les émissaires vietnamiens avaient en fait contribués à exposer la limite de son indépendance et de son autorité. Selon Lévi:

Jusqu'à présent, parce qu'elle était inspirée par l'espoir de rallier les sympathies des dirigeants de l'Inde [...] la politique du gouvernement de S.M. Bao Dai paraît avoir été essentiellement dictée par le désir de plaire à Delhi sans jamais chercher à tirer parti d'atouts mineurs, mais non tout à fait négligeables que le Vietnam pourrait faire valoir dans ses rapports avec le gouvernement indien [...] Le gouvernement vietnamien aurait plus avantage, je crois, à se montrer exigeant quand il le peut, plutôt que de pratiquer délibérément une politique d'amabilité dans laquelle les Indiens ne décèlent que de l'impuissance⁷².

Selon Lévi donc, le seul moyen d'amener Nehru à se départir de son non-alignement et à reconnaître diplomatiquement Bao Dai était de l'amener à admettre d'abord sa souveraineté; et pour ce faire, le gouvernement vietnamien ne devait plus chercher à convaincre Nehru de son indépendance par des démonstrations verbales, mais bien par des gestes. Seulement en agissant comme un véritable gouvernement indépendant Bao Dai réussira-t-il à convaincre Nehru de sa souveraineté. Or parmi les gestes

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

possibles à la disposition de Bao Dai, il y avait la question de l'exéquatour indienne à Saigon.

C'est en effet de la part de la France que l'Inde avait reçue son accréditation pour envoyer un Consul Général à Saigon au début de la guerre d'Indochine. À ce moment, le Vietnam n'était pas encore indépendant, et son droit de légation appartenait au gouvernement français. En 1951 par contre, la situation avait évolué et l'État Associé du Vietnam était désormais en droit d'accréditer lui-même les missions diplomatiques étrangères venant s'installer au Vietnam, du moins dans la partie qu'il contrôlait. Il importait donc pour la France de signifier au gouvernement indien l'anomalie du statut du consul général indien à Saigon, et de lui demander de bien vouloir renouveler son exéquatour en faisant une demande non plus au gouvernement français, mais désormais au gouvernement vietnamien. «Ce serait une excellente occasion pour le gouvernement français de donner ici un témoignage de la réalité des attributs de la souveraineté du Vietnam et à mon sens une telle démarche serait en tout état de cause souhaitable puisqu'à son défaut, les autorités indiennes continueraient sans doute d'interpréter la situation particulière dans laquelle M. de Mello Kamath [le Consul indien à Saigon] se trouve exercer ses fonctions à Saigon, comme une preuve tangible des hypothèques qui, selon elles, grèveraient encore l'indépendance de l'État Associé»⁷³. Selon Lévi, c'était la France qui devait d'abord aborder le sujet avec le gouvernement indien, et non Bao Dai. «C'était le gouvernement français, à une époque où la France gardait encore la plupart de ses prérogatives en Indochine, qui avait octroyé au Consul Général de l'Inde l'exéquatour nécessaire; en l'occurrence, il nous appartient donc en tant que partie en quelque sorte "cédante", de saisir les premiers le gouvernement indien du problème»⁷⁴.

⁷³ Daniel Lévi à Robert Schuman, «Renouvellement de l'exéquatour du Consul Général de l'Inde à Saigon», 12 mars 1951, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 74, AMAE.

⁷⁴ *Ibid.*

Une telle démarche, si elle réussissait, constituerait une belle victoire pour le gouvernement français. En demandant au gouvernement vietnamien un renouvellement de son exéquat, Nehru laisserait en effet entendre qu'il admettait désormais l'indépendance du Vietnam. Il s'agirait donc d'un véritable premier pas vers une reconnaissance diplomatique indienne de Bao Dai. Symboliquement, le gouvernement français et le gouvernement vietnamien retireraient beaucoup d'une telle chose.

De plus, une telle démarche avait un deuxième avantage, soit celle de permettre le remplacement de M. de Mello Kamath, le consul indien à Saigon. Au sein du gouvernement français, on soupçonnait Mello Kamath d'être un sympathisant du Vietminh, et par le fait même d'envoyer des rapports tendancieux à New Delhi sur la situation en Indochine afin d'encourager davantage le gouvernement indien à ne pas reconnaître Bao Dai. Selon l'ambassadeur français à New Delhi, «des renseignements que cette ambassade a pu recueillir, il s'est révélé en effet à plusieurs reprises que les services du Ministère des Affaires extérieures, qui se montreraient plus compréhensifs que le Pandit Nehru à l'égard du gouvernement de S.M. Bao Dai, étaient dans l'ignorance de la réalité des faits qui leur avaient été volontairement cachés par le représentant de l'Inde en Indochine».⁷⁵ En obtenant un renouvellement de l'exéquat indienne, Bao Dai pourrait donc refuser de recevoir à nouveau Mello Kamath comme consul, et ainsi demander l'envoi d'un autre diplomate «qui put avoir la confiance des autorités vietnamiennes»⁷⁶. Pour la France, cela aurait l'avantage d'obtenir son renvoi de manière beaucoup plus justifiée. Cette stratégie nous offre d'ailleurs un éloquent témoignage des limites de la politique coloniale française. En admettant qu'une reconnaissance diplomatique de l'Inde envers Bao Dai pût seulement être obtenue par une tactique aussi sinieuse, par un moyen aussi rusé que

⁷⁵ Daniel Lévi à Robert Schuman, «*Relations indo-vietnamiennes*», 21 février 1951, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

⁷⁶ *Ibid.*

désespéré, le gouvernement français démontrait bien qu'il n'avait pas les éléments nécessaires pour donner à Nehru la preuve de la véritable indépendance de l'ÉAV.

Toutefois, le risque qui se posait devant une telle démarche était justement ce que le gouvernement français cherchait à éviter envers Nehru, soit de provoquer chez lui un durcissement de son attitude envers Bao Dai. Les risques étaient énormes en effet à ce que Nehru y voit une tentative déguisée pour lui soutirer subtilement une reconnaissance diplomatique de Bao Dai. Il fallait donc trouver un moyen de «soulever la question sans redouter une réaction du gouvernement indien»⁷⁷. Lévi suggéra donc d'en discuter d'abord de manière officieuse à Sir Bajpai, le Secrétaire des Affaires extérieures indiennes. «En évoquant discrètement cette question avec Sir Bajpai, je pourrais du reste marquer que j'ai voulu lui indiquer les conséquences sur ce point particulier du résultat du transfert des pouvoirs du Vietnam et l'engager à rechercher les dispositions que le gouvernement indien pourrait envisager pour régulariser la position de son représentant»⁷⁸. Du même coup par contre, Lévi l'assurait que cette démarche «ne répond en aucune façon à une manœuvre de notre part pour amener l'Inde à se départir de sa position de neutralité vis-à-vis de l'Indochine, mais qu'il y a là une situation de fait qui, compte tenu des conventions signées entre le gouvernement français et le gouvernement de S.M. Bao Dai, ne paraît pas pouvoir se prolonger»⁷⁹. De la sorte, en se faisant rassurant et en démontrant que le gouvernement français ne cherchait nullement à piéger le gouvernement indien, mais seulement à l'amener à se conformer légalement aux nouveaux paramètres qui régissaient désormais les relations franco-vietnamiennes, Lévi croyait pouvoir amener Nehru à se montrer plus compréhensif à l'égard de la souveraineté du Vietnam sans risquer de provoquer une mauvaise réaction de sa part. Ultimement, il croyait que cette procédure et ces assurances quant aux intentions françaises étaient la seule

⁷⁷ Daniel Lévi à Robert Schuman, «Renouvellement de l'exéquatour du Consul Général de l'Inde à Saïgon», 12 mars 1951, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 74, AMAE.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

manière d'amener Nehru à accepter de renouveler son exéquatour vis-à-vis du gouvernement de Bao Dai.

Nul doute qu'à terme, ce que désirait le gouvernement français était bel et bien de venir à bout du non-alignement de l'Inde et de l'amener à reconnaître Bao Dai. Mais dans les circonstances, avec la question du Tibet et l'attitude manifestée jusqu'ici par Nehru envers Bao Dai, mieux valait pour la France d'y aller lentement mais sûrement. L'ère des missions d'informations vietnamiennes, où les émissaires allaient quémander directement une reconnaissance diplomatique, était révolue.

Les craintes du gouvernement français quant à la possibilité de nourrir la méfiance des Indiens avec une telle démarche étaient d'ailleurs bien fondées. Lorsque Lévi s'ouvrit à Bajpai du problème que posait le renouvellement de l'exéquatour indienne à Saïgon, ce dernier lui répondit d'emblée qu'il craignait que «la demande éventuelle d'un renouvellement d'exéquatour de M. de Mello Kamath équivaldrait à une reconnaissance implicite sinon de facto des États Associés»⁸⁰. Il se montrait donc fort sceptique envers les intentions de la France. Mais comme convenu, Lévi lui assura que son intention était seulement de lui pointer l'anomalie du statut de l'exéquatour, et nullement d'extirper par des moyens douteux une quelconque reconnaissance diplomatique indienne. Par contre, Lévi alla par la suite fort plus loin que de simplement l'assurer des bonnes intentions de la France. Il lui proposa même «qu'un renouvellement éventuel de cet exéquatour pourrait à la rigueur être accompagné d'une réserve formulée à cet effet»⁸¹. Or comme nous allons le voir bientôt, c'était désormais au tour du gouvernement français de s'être rendu coupable d'avoir voulu trop «plaire» au gouvernement indien. En effet, en cherchant trop à se faire rassurant, Lévi venait d'empiéter sur la souveraineté du gouvernement de Bao

⁸⁰ New Delhi à Ministre des Affaires Étrangères, «Télégramme», 29 août 1951, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

⁸¹ *Ibid.*

Dai en prenant une décision qui lui revenait. Par ce geste, l'ambassadeur français venait de contribuer à ce qui allait bientôt devenir la crise des États-Associés.

La proposition de Lévi d'inclure dans la demande d'exéquatur indienne une clause stipulant que celle-ci n'impliquait en rien une reconnaissance diplomatique du Vietnam s'explique par le fait qu'à cette date, la France craignait que l'Inde préfère fermer son consulat à Saïgon plutôt que d'accepter son renouvellement. Si tout ce que pouvait avoir la France était un renouvellement de l'exéquatur assujetti de certaines réserves, cela valait mieux que rien du tout. Ainsi, lorsqu'en novembre 1951, l'Inde accepta la proposition de Lévi, assujetti également au refus de recevoir un consul vietnamien en Inde, le nouvel ambassadeur français à New Delhi Stanislas Ostorog estima «que la procédure actuellement acceptée par le Gouvernement indien présente un progrès sur le régime précédent et qu'une demande d'exéquatur faite auprès du gouvernement de l'Empereur Bao Dai constituerait un premier contact malgré la réserve qui l'accompagne. Nous avons dans l'intérêt de ne pas l'écarter»⁸².

Pour la France, ce premier contact diplomatique, aussi mince soit-il, était très important. Comme nous l'avons maintes fois démontré jusqu'ici, l'Inde, en sa qualité de *leader* du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale, était considérée comme un allié de taille pour Bao Dai. Elle pesait lourd dans les calculs politiques français. En novembre 1951, la Direction Asie-Océanie reconnaissait en effet que «l'Inde est en Asie le plus important des États non communistes. Si elle reconnaissait le Gouvernement de S.M. Bao Dai, cette mesure entraînerait certainement celle d'États encore réticents, ce qui consoliderait la position internationale du Vietnam et le placerait au même rang que les autres pays du Sud-Est

⁸² Ostorog à Ministre des Affaires Étrangères, «*Au sujet de la représentation consulaire des Indes au Vietnam*», 6 novembre 1951, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

asiatique»⁸³. Ainsi, lentement mais sûrement, il importait pour le gouvernement français de «vaincre l'animosité du gouvernement indien et d'aboutir à l'établissement de relations diplomatiques normales entre les deux pays»⁸⁴. Il s'agissait de la seule option susceptible de donner à Bao Dai la légitimité politique qui lui faisait toujours défaut.

Cette situation posait toutefois un problème pour Bao Dai et son gouvernement. Comment pouvait-il donner la preuve de son indépendance, de sa légitimité, et de sa force politique s'il devait volontairement refuser une reconnaissance diplomatique de l'Inde, et ce tout en acceptant par contre de recevoir un consul général indien à Saïgon? Accepter un renouvellement de l'exéquatour indienne selon les termes acceptés par le gouvernement français ne risquerait-il pas en effet de donner un autre témoignage à l'Inde des limites de son indépendance? Il semble que Bao Dai l'ait bien compris, et au début de l'année 1952, il refusa les propositions indiennes. À un renouvellement de l'exéquatour indienne avec conditions, il préférait ne rien avoir du tout. Décidément, il n'était pas le pantin que projetait la propagande de la RDV.

Pendant plusieurs mois le gouvernement français fit donc de fortes pressions sur Bao Dai pour qu'il revienne sur sa décision⁸⁵. Mais il y avait désormais des limites à ce que la France pouvait imposer à Bao Dai sans risquer de provoquer une crise politique. Au même moment, les États-Associés commençaient à faire sentir à la France qu'ils étaient insatisfaits de la lenteur des transferts de pouvoirs et qu'ils avaient hâte de prendre la pleine possession de leur indépendance. En juillet 1952, plus d'un après l'ouverture du dossier avec les autorités indiennes, le président Tam

⁸³ Note de la Direction Asie-Océanie, «*Relations diplomatiques des États-Associés avec les puissances étrangères*», 5 novembre 1951, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 192, AMAE.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ New Delhi à Ministère des Affaires Étrangères, «*Télégramme*», 14 mars 1952, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

déclara donc que «le gouvernement vietnamien n'accepterait d'accorder un exéquatour à un Consul de l'Inde que si la Commission consulaire ne comportait aucune restriction discriminatoire à l'égard du Vietnam, et que s'il était implicitement entendu que le Vietnam pourrait ouvrir un Consulat sur le territoire indien»⁸⁶. Le gouvernement français du donc se plier à la décision du gouvernement du Vietnam.

Le gouvernement français reconnut rapidement par contre les bénéfices qu'il pouvait tirer d'une telle décision. En rappelant les propos de Daniel Lévi émis en 1951 (et cité ci-haut) selon quoi «le gouvernement vietnamien aurait plus avantage [...] à se montrer exigeant quand il le peut, plutôt que de pratiquer délibérément une politique d'amabilité dans laquelle les Indiens ne décèlent que de l'impuissance», le ministre des États-Associés reconnu que si «l'unanimité de nos interlocuteurs [Bao Dai] rend très difficiles, sinon impossibles de nouvelles interventions de notre part auprès d'eux [...] leur argumentation ne me paraît pas d'ailleurs entièrement dénué de fondement»⁸⁷. En refusant les demandes de l'Inde sous prétexte qu'elle insultait la «dignité nationale» du Vietnam, le gouvernement de l'État Associé du Vietnam agissait comme un gouvernement indépendant. Cette situation pouvait donc constituer une excellente preuve à donner au gouvernement indien de l'indépendance de Bao Dai. Selon Ostrorog, il importait, «autant dans l'intérêt du Vietnam que pour des raisons de politique générale, que les conditions dans lesquelles le gouvernement de Sa Majesté a pris sa décision ne soient pas ignorées». Le problème qui se posait toutefois pour le gouvernement français était de convaincre l'Inde que Bao Dai avait refusé les propositions indiennes sans avoir subi de pression de la part de la France, ce qui ne ferait que discréditer d'avance l'argument du gouvernement français. Ainsi, l'ambassadeur français en Inde, Stanislas Ostrorog, demanda l'autorisation du gouvernement français «d'en parler au gouvernement indien en marquant que le

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Ministre d'État chargé des relations avec les États-Associés à Robert Schuman, «*Exéquatour du Consul Général de l'Inde à Saigon*», 4 juillet 1952, *Asie-Océanie, Indochine 1944-1955*, article 9, AMAE.

gouvernement du Vietnam agit de manière indépendante et que pour notre part tout en recommandant la conciliation nous comprenons parfaitement le souci de défendre la dignité nationale du Vietnam»⁸⁸. Le gouvernement français accepta.

Suite à cela, certains membres des autorités coloniales à Saigon avaient cru bon de reprendre l'envoi de mission d'information vietnamienne en Inde. Décidément, une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai avait toujours une immense valeur pour certains. Mais à Paris, on estima que c'était désormais la fin de la quête pour l'obtention de celle-ci. Selon Ostorog, «au moment même où les demandes qui nous sont présentées par le gouvernement indien sont toutes repoussées», il était en effet très mal avisé de faire une demande de visa à Nehru pour envoyer de nouveaux émissaires vietnamiens en Inde. Ainsi, il estimait que «dans la position que nous avons prise il faut au contraire s'abstenir de toute initiative pour ne pas donner à M. Nehru le sentiment que nous pourrions compter sur sa bonne volonté, ni l'occasion d'exprimer des griefs. C'est la seule attitude qui puisse dans une certaine mesure et avec le temps l'amener à la réflexion»⁸⁹. À l'été 1952, la question d'obtenir une reconnaissance diplomatique de l'Inde pour Bao Dai, aux dires d'Ostorog, était «donc mise en sommeil»⁹⁰.

2.4 Conclusion

Après plusieurs mois de quête pour une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai, le gouvernement français s'était rendu à l'évidence: l'Inde était un allié impossible pour Bao Dai. Comme nous l'avons démontré tout au long de ce

⁸⁸ Ostorog à Ministre des Affaires Étrangères, «*Télégramme*», 11 juillet 1952, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

⁸⁹ Ostorog à Direction Asie-Océanie, «*Télégramme*», 19 juillet 1952, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

⁹⁰ Ostorog à Haut-Commissariat de France pour l'Indochine, «*Télégramme*», 25 juillet 1952, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 9, AMAE.

chapitre, la France prit conscience en 1949, suite à la pression américaine, que le prestige et l'influence dont bénéficiait l'Inde sur la scène internationale, essentiellement en sa qualité de *leader* du mouvement anticolonial asiatique, pouvaient être une source de légitimité cruciale pour accroître la popularité de Bao Dai au Vietnam. Elle chercha donc tout au long de cette période à venir à bout de la politique de non-alignement du gouvernement indien afin de l'amener à reconnaître Bao Dai. Mais vers la fin de l'année 1952, la France comprit que Nehru n'était pas disposé à reconnaître un gouvernement à l'indépendance limitée et contestée, et qu'il n'était pas plus disposé à déroger de sa politique de non-alignement.

Par contre, cela signifiait aussi que Nehru n'allait pas reconnaître Ho Chi Minh. Vers la fin de l'année 1952, le gouvernement français cessa peu à peu de se préoccuper de l'Inde à l'égard de l'Indochine. Ne constituant plus une menace pour les ambitions coloniales françaises en Indochine, et en raison de son non-alignement, ne pouvant plus influencer l'issue du conflit en offrant sa reconnaissance diplomatique à un des deux camps, l'Inde disparut lentement des considérations politiques françaises. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, en ayant donné la preuve au gouvernement français qu'il craignait une vague communiste en Asie et qu'il n'entendait pas prendre position dans la guerre d'Indochine, Nehru avait exposé les limites de sa politique anticoloniale et de ses intentions envers la France.

CHAPITRE III

LES LIMITES DE L'ANTICOLONIALISME INDIEN: LA PERCEPTION FRANÇAISE DE L'INDE ET LE RÈGLEMENT DE LA GUERRE D'INDOCHINE, 1953-1954

À l'automne 1953, le gouvernement français dirigé par Joseph Laniel annonçait son intention de trouver une solution négociée du conflit indochinois. Par contre, il n'était pas question de négocier directement avec la République Démocratique du Vietnam (RDV) et de lui abandonner le Vietnam. Ce que cherchait le gouvernement français était plutôt de créer les conditions favorables à une négociation où Bao Dai serait alors en position de force pour s'imposer envers Ho Chi Minh. Car c'était bien ce que voulait la France: quitter l'Indochine tout en s'assurant de la survie de l'État Associé du Vietnam (ÉAV).

Toutefois, lorsque Nehru apprit que le gouvernement français cherchait à quitter l'Indochine par voie de négociation, il tenta aussitôt de s'immiscer dans le règlement du conflit. D'abord en offrant sa médiation à la France (novembre 1953), et par la suite en proposant un cessez-le-feu (février 1954). Pour le gouvernement français, il y avait là le danger que l'Inde cherche à s'introduire dans les négociations essentiellement pour favoriser la RDV aux dépens de l'ÉAV. Au même moment, Nehru s'intéressait aux mouvements anticoloniaux au sein des colonies françaises en Afrique du Nord. Rien n'indiquait donc qu'il avait perdu de sa ferveur anticoloniale. Pourtant, le gouvernement français ne fut nullement inquiet de l'intérêt de Nehru pour les négociations en Indochine, et n'y vit jamais une tentative de sa part pour participer

à l'effritement de l'Union française. Comment expliquer cette disparition totale de la politique anticoloniale de l'Inde au sein des calculs politiques français en Indochine?

Comme nous le démontrerons dans ce mémoire, à l'automne 1953, le gouvernement français en était venu à la conclusion que la politique de non-alignement de l'Inde posait une limite à sa politique anticoloniale. On savait désormais à Paris que l'Inde s'efforçait de maintenir une stricte neutralité entre les deux blocs de la Guerre Froide. Ainsi, lorsque les Grandes Puissances acceptèrent d'aborder la question de l'Indochine à Genève, lors de la conférence initialement prévue pour régler le conflit coréen, le gouvernement français cessa de se préoccuper de la politique anticoloniale de l'Inde. Il savait que dans ces circonstances, alors que le conflit indochinois ne serait pas seulement traité comme un conflit colonial, mais aussi comme un conflit de la Guerre Froide, l'Inde ne pouvait prendre parti entre les deux gouvernements vietnamiens. Cela briserait son non-alignement. En d'autres termes, le gouvernement français savait que la décision des Grandes Puissances de négocier la paix en Indochine dans une conférence internationale avait neutralisé les ambitions anticoloniales de l'Inde.

3.1 Vers la négociation internationale

À Paris, les raisons pour mettre fin au conflit indochinois étaient nombreuses à l'automne 1953. D'abord, le gouvernement français reconnaissait qu'une victoire militaire totale sur la RDV était impossible, à moins d'augmenter massivement les effectifs militaires, tant au niveau du personnel qu'au niveau de l'armement. Or une augmentation des effectifs militaires en Indochine allait en contradiction avec l'intérêt que portait le premier ministre Joseph Laniel à la constitution de la Communauté européenne de défense (CED). Émanant de la stratégie américaine d'endiguement du communisme en Europe, la CED était le projet d'une armée supranationale

européenne, qui devait être mise sous l'autorité de l'OTAN et qui devait servir à protéger le continent européen en cas d'attaque soviétique¹. Pour y participer, le gouvernement français devait donc maintenir une importante fraction du personnel de l'armée française en Europe, ce qui impliquait le rapatriement d'effectifs de l'Indochine vers la France. Paris n'avait pas les moyens de jouer sur deux terrains en même temps, et Laniel, reprenant en cela la politique de son prédécesseur René Mayeur, tendait de plus en plus à privilégier l'Europe à l'Indochine². De plus, l'opinion publique française était alors fort lasse du conflit indochinois, et de nombreuses voix s'élevaient à l'Assemblée nationale française pour une négociation immédiate entre la France et la RDV³. Aussi, les États-Associés du Cambodge, du Laos et du Vietnam commençaient de plus en plus à montrer leur insatisfaction envers le cadre de l'Union française, et les relations entre ceux-ci et la France étaient extrêmement tendues⁴. Pour toutes ces raisons, au lendemain de son élection à la tête du gouvernement français en juin 1953, Joseph Laniel déclara qu'il allait rechercher «inlassablement» la possibilité de mettre fin au conflit par voie de négociation⁵.

Par contre, si on admettait à Paris la nécessité de mettre fin au conflit indochinois par voie de négociation, on refusait de négocier directement avec Ho Chi Minh. Il fallait donc trouver un moyen de quitter l'Indochine tout en s'assurant de la survie de l'ÉAV. Ce sera le plan Navarre, du nom du général français à la tête du CEFEO. Ce plan, dont l'échéance était prévue pour l'automne 1954, visait à obtenir une dernière victoire militaire d'envergure sur l'Armée Populaire Vietnamienne (l'APV, l'armée de la RDV), afin de miner le moral de ses troupes et de lui imposer une négociation par la force. Si ce plan réussissait, pensait-on à Paris, Bao Dai serait alors en bonne position pour forcer Ho Chi Minh à reconnaître l'autorité de l'État

¹ Robert F. Randle, *Geneva 1954: The Settlement of the Indochina War*, Princeton University Press, Princeton, 1969, p.14-15.

² Laurent Cesari, *L'Indochine en guerres, 1945-1993*, Belin, Paris, 1995, p.83-88.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p.84.

⁵ *Ibid.*, p.89.

Associé du Vietnam (ÉAV)⁶ sur l'ensemble du territoire vietnamien, à s'y soumettre, et à dissoudre la RDV.

À l'automne 1953 cependant, il n'y avait pas que la France qui voulait trouver une solution négociée au conflit indochinois. Il y avait aussi la Chine et l'Union Soviétique. À Beijing, on estimait qu'après une guerre civile contre les nationalistes de Chiang-Kai Shek, une guerre en Corée contre les États-Unis, et un appui militaire et financier à la RDV dans sa lutte contre l'État du Vietnam (celui-ci soutenu par la France et les États-Unis), il était temps pour le Parti communiste chinois d'apaiser les tensions autour de ses frontières et de se concentrer sur les problèmes internes auxquels faisait face la Chine⁷. Quant au gouvernement soviétique, s'il n'avait pas participé directement à la guerre d'Indochine, s'étant au mieux contenté d'approuver l'aide chinoise à la RDV, il recherchait au lendemain de la mort de Staline une "coexistence pacifique" avec l'Occident⁸. À partir de l'été 1953, la RPC et l'URSS s'étaient donc montrées de plus de plus ouvertes à une négociation en Indochine, mais comme le souligne François Joyaux, le Vietminh était de son côté encore largement en faveur de la poursuite de la guerre⁹. Or nulle négociation ne pouvait advenir si le Vietminh n'y consentait pas. Ce n'est qu'en novembre 1953, après que Beijing et Moscou aient fait pression sur lui, qu'Ho Chi Minh se rangea derrière l'idée de la

⁶ Lorsqu'ils abordent la période 1953-1954, certains historiens utilisent le terme "État du Vietnam" au lieu du terme "État-Associé du Vietnam". Cependant, dans les archives françaises, c'est le terme "État-Associé du Vietnam" qui est utilisé, et jamais, du moins rarement, le terme "État du Vietnam". Nous utiliserons donc le terme "État-Associé", car il nous semble plus près de la réalité.

⁷ Chen Jian, «China and the Indochina Settlement at the Geneva Conference of 1954», dans Mark Atwood Lawrence et Fredrik Logevall, ed., *The First Vietnam War: Colonial Conflict and Cold War Crisis*, Harvard University Press, Cambridge, 207, p. 40; voir aussi Qiang Zhai, *China and the Vietnam Wars, 1950-1975*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2000, p.45-46.

⁸ Ilya V. Gaiduk, *Confronting Vietnam, Soviet Policy Toward the Indochina Conflict, 1954-1963*, Stanford University Press, Chicago, 2003, p.11; voir aussi Chen Jian, «China and the First Indochina War, 1950-1954», *The China Quarterly*, no. 133, mars 1993, pp.100-101.

⁹ François Joyaux, *La Chine et le règlement du premier conflit d'Indochine: Genève 1954*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1979, p.90.

négociation¹⁰. Le 29 novembre 1953, le journal suédois *Expressen* publiait une entrevue réalisée entre son représentant à Paris, Svante Löfgren, et Ho Chi Minh, où ce dernier affirmait «que le peuple vietnamien est décidé à poursuivre sa guerre patriotique jusqu'à la victoire. Mais si le gouvernement français, fort de la leçon des années de guerre, est prêt à envisager un armistice et à résoudre le problème indochinois par des négociations, le gouvernement et le peuple de la République démocratique du Vietnam seraient prêts à discuter la proposition française»¹¹.

Cet appel de Ho Chi Minh embarrassa considérablement le gouvernement français. D'abord, depuis son élection, le premier ministre Joseph Laniel ne cessait d'affirmer que s'il était partisan d'une solution négociée au conflit indochinois, Ho Chi Minh, lui, ne l'était pas¹². Cette plaidoirie était cependant moins une vérité absolue qu'un argument destiné à museler l'opinion publique et les députés français partisans d'une négociation immédiate entre la France et la RDV. Comme on l'a vu, ce que le gouvernement Laniel cherchait était de mettre fin à la guerre tout en maintenant en place l'ÉAV. Pour cela, il devait donc s'abstenir d'ouvrir des négociations avec la RDV tant que le plan Navarre n'avait pas porté ses fruits; à défaut de quoi Ho Chi Minh risquait de prendre le pouvoir au Vietnam. Or en annonçant dès l'automne 1953 son ouverture à la négociation, Ho Chi Minh obligeait Paris à amorcer des négociations plus vite que prévu. La publication de l'entrevue de Ho Chi Minh dans l'*Expressen* avait en effet discrédité l'argument du gouvernement français selon lequel la RDV n'était pas ouverte à la négociation. En retour, cela avait exacerbé les critiques de l'opinion publique française et de l'opposition parlementaire contre la politique indochinoise du gouvernement français, et mit une pression insoutenable sur

¹⁰ Christopher Goscha, *Vietnam: un État né de la guerre, 1945-1954*, Armand Colin, Paris, 2011, p.409.; Selon Goscha, la RDV n'a pas accepté la négociation seulement par contrainte face aux pressions de Beijing et de Moscou. En novembre 1953, Goscha estime qu'Ho Chi Minh croyait à son tour qu'une négociation en Indochine était souhaitable pour son gouvernement.

¹¹ Ambassade de France en Suède à Ministère des Affaires Étrangères français, «Télégramme», 29 novembre 1953, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 65, AMAE.

¹² Philippe Devillers et Jean Lacouture, *La fin d'une guerre: Indochine 1954*, coll. Esprit Frontière Ouverte, Édition du Seuil, Paris, 1960, p.38-46.

ce dernier pour qu'il amorce les négociations¹³. D'ailleurs, on n'hésitait pas dans les cercles français à voir dans cet appel d'Ho Chi Minh «une manœuvre habilement conçue pour embarrasser le Gouvernement français [...] vis-à-vis de son opinion publique»¹⁴. Qu'il le voulût ou non, au lendemain de la publication de l'entrevue, le gouvernement français ne pouvait donc plus attendre l'échéance du plan Navarre avant d'ouvrir les négociations. La pression populaire était devenue trop forte. L'appel d'Ho Chi Minh avait changé la donne; les négociations devaient s'amorcer dès maintenant.

Or cette situation embarrassait d'autant plus le gouvernement français que, à cette date, Bao Dai n'était aucunement en mesure de s'imposer envers Ho Chi Minh dans d'éventuelles négociations. Le plan Navarre n'en était qu'à ses débuts, et rien n'indiquait que son succès était assuré. Comme le souligne Laurent Césari, le 13 novembre 1953, au moment même où le général Navarre prenait la décision d'occuper le village de Dien Bien Phu pour couper la route de l'APV vers le Laos, le gouvernement français lui refusait une augmentation des ressources militaires nécessaires à la défense du village¹⁵. L'armée française allait donc devoir se battre dans un camp retranché, encerclé par l'APV, avec des effectifs réduits.

Ainsi, un des problèmes majeurs qui se posaient pour le gouvernement français au lendemain de la publication de *l'Expressen* était: s'il faut négocier maintenant, comment le faire? En réaction à l'appel d'Ho Chi Minh, le Département Asie-Océanie du Ministère des Affaires étrangères français publia une note au début du mois de décembre, dans laquelle il évaluait les différentes options pour négocier

¹³ Philippe Devillers et Jean Lacouture, *Op.cit.*, p.46-47.

¹⁴ Ambassade de France à Washington à Ministre des Affaires Étrangères français, «Télégramme», 30 novembre 1953, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.; voir aussi Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France*, Arman Colin, Pluriel, Paris, 2007, 562p.

¹⁵ Césari, *Op. cit.*, p.95.

une paix en Indochine. Selon lui, trois voies étaient «théoriquement» possibles¹⁶. La première était la négociation bilatérale avec le Vietminh. Pour le Ministère des Affaires étrangères par contre, cette option devait à tout prix être exclue. Ho Chi Minh avait été clair dans son entrevue. Selon lui, la négociation devait s'effectuer entre la France et «le gouvernement et le peuple de la République démocratique du Vietnam», ce qui excluait d'emblée l'État Associé du Vietnam. De plus, l'ÉAV n'était alors aucunement en position d'imposer quoi que ce soit à la RDV. Accepter de négocier face à face avec la RDV aboutirait donc selon la France «à la subversion totale de la péninsule par le régime communiste [...] [ce] qui ne serait par conséquent acceptable ni par nous, ni par nos [États] associés, ni par nos alliés»¹⁷.

La deuxième voie possible était la négociation bilatérale avec la Chine, l'allié principal du Vietminh. Un problème de taille se dressait toutefois devant une telle option: la France n'avait pas encore reconnu le gouvernement chinois. Le Département Asie-Océanie se demandait donc «comment des conversations pourraient-elles s'engager sans intermédiaire entre deux gouvernements qui n'ont pas de relations diplomatiques»¹⁸? Et même si cette difficulté était «aplanie», la Direction Asie-Océanie estimait tout de même que la France risquait de se trouver «isolés et réduits à nos seuls moyens en face de Pékin, à qui nous n'aurions à offrir que des contreparties limitées, telles que notre voix à l'ONU ou des relations commerciales plus étendues»¹⁹. En somme, la France redoutait que, sans les États-Unis à ses côtés, et seule face à une Chine fortement militarisée et alliée de la RDV, l'ÉAV n'ait d'autre choix que de capituler.

¹⁶ Note de la Direction Asie-Océanie, «*Règlement de la question indochinoise par voie de négociation*», Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

La troisième voie possible, et celle que privilégiait la Direction Asie Océanie, était de régler le conflit indochinois au sein d'une conférence internationale²⁰. La conjoncture internationale se prêtait d'ailleurs fort bien à cette solution. L'accord d'armistice de la guerre de Corée, signé le 27 juillet à Panmunjom, prévoyait la tenue d'une conférence internationale pour régler les questions politiques du conflit (l'armistice n'était qu'une solution militaire). Ce que la Direction Asie-Océanie proposait de faire était d'inscrire la question de l'Indochine à l'ordre du jour de cette conférence. Selon la note de la Direction Asie-Océanie, «dans cette hypothèse, nous échapperions à l'isolement et ne serions plus livrés à nos seules ressources, car nous participerions à une discussion d'ensemble, dont la question d'Indochine ne serait qu'un élément, et les contreparties dont disposent les États-Unis et la Grande-Bretagne viendrait s'ajouter aux nôtres»²¹. Cette option circulait depuis déjà un bon moment au sein du gouvernement français. Comme le souligne François Joyaux, les Occidentaux ne cessaient d'affirmer que les conflits indochinois et coréens étaient un seul et même combat, entre le monde libre et le communisme, et que la paix dans ces deux péninsules était indissociable²². De plus, l'option d'une négociation internationale avait déjà obtenu l'appui d'une (mince) majorité de députés à l'Assemblée nationale²³. Ne pouvant plus remettre à plus tard la négociation, Paris décida de privilégier la négociation internationale.

Le ministre des Affaires étrangères français Georges Bidault profita donc de la conférence de Berlin, tenue en février 1954, pour proposer aux autres Grandes Puissances de négocier la paix indochinoise à Genève, en même temps que le conflit coréen. À la base, en novembre 1953, le gouvernement soviétique espérait faire de la conférence de Berlin une conférence à cinq, où serait présente la Chine communiste, et où les problèmes aussi divers que le conflit coréen, la réunification de l'Allemagne

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Joyaux, *Op. cit.*, p.93.

²³ Devillers et Lacouture, *Op. cit.*, p.47.

et celle de l'Autriche seraient abordés²⁴. Moscou souhaitait ainsi faire admettre la RPC au rang de Grande Puissance mondiale, afin de briser son isolement diplomatique²⁵. Cependant, les États-Unis refusèrent une telle conférence. Pour le gouvernement américain, la seule Chine existante était la Chine nationaliste de Chiang-Kai Shek, dont le gouvernement ne contrôlait plus que l'île de Taiwan. Washington n'avait toujours pas reconnu la RPC et refusait toujours son admission à l'ONU. Il était donc hors de question d'accepter la participation de la RPC à une conférence internationale destinée à résoudre des problèmes d'ordres mondiaux²⁶. Le gouvernement américain avait négocié avec la RPC à Panmunjom pour régler le problème coréen, mais uniquement parce que celle-ci était une belligérante directe du conflit. À Berlin cependant, la conférence visait à discuter de divers problèmes internationaux ne concernant pas directement la Chine communiste. Y accepter la présence de la RPC impliquerait donc pour les États-Unis une reconnaissance de son statut de Grande Puissance, et par le fait même une reconnaissance diplomatique à son égard²⁷. Or à cela, Washington ne pouvait se résoudre. Devant ce refus catégorique des États-Unis, et désirant malgré tout la tenue de cette conférence afin de marquer un premier pas vers une "coexistence pacifique" entre les deux blocs de la Guerre Froide, le gouvernement soviétique accepta donc, le 26 novembre 1953, d'exclure la RCP de la conférence de Berlin.

Cette dernière décision eut toutefois comme conséquence de limiter la conférence de Berlin aux questions européennes. Comme le soulignait George Bidault lors de la conférence, «il est clair qu'aucune solution durable des conflits asiatiques n'est possible si la Chine n'y participe pas»²⁸. C'est face à cette situation que Bidault proposa, comme nous l'avons souligné ci-haut, de négocier les conflits

²⁴ Joyaux, *Op. cit.*, p.94.

²⁵ Laurent Cesari, «La négociation internationale sur l'Indochine à la conférence de Genève (1954)», *Relations Internationales*, P.U.F, no. 135, 2008, p.8.

²⁶ Randle, *Op. cit.*, p.23.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Joyaux, *Op. cit.*, p.92.

indochinois et coréen à Genève, et où la Chine communiste serait présente. Cette solution fut acceptée par les Grandes Puissances, incluant les États-Unis. Comme le soulignait Dulles, «*the United States will not agree to join in a five-power conference with the Chinese Communist aggressors for the purpose of dealing generally with the peace of the world [...] [But] we do not refuse to deal with it where occasion requires*»²⁹. S'il était donc contre la présence de la Chine à Berlin, Dulles ne s'opposait pas à la présence de la Chine à Genève. Par contre, Washington souligna que la présence de la RPC à Genève n'impliquerait en aucun cas une reconnaissance diplomatique américaine envers elle³⁰. En février 1954, le gouvernement français avait donc atteint son objectif: la paix en Indochine serait négociée lors d'une conférence internationale. Il ne lui restait plus qu'à améliorer ses positions sur le champ de bataille et à défendre Dien Bien Phu, afin d'améliorer ses positions à la table des négociations.

3.2 Une médiation indienne?

À l'automne 1953, la possibilité d'une guerre générale en Asie ne pouvait être complètement écartée. Alors que l'APV recevait de plus en plus d'équipement militaire de la part de la Chine communiste pour affronter le plan Navarre, Dulles mit en garde le gouvernement chinois qu'une intervention directe de sa part en Indochine aurait des conséquences non seulement pour l'Indochine, mais pour l'Asie entière. Dans un discours donné à St-Louis, au Missouri, devant des membres de l'armée américaine, Dulles déclara que «*the Communist Chinese regime should realize that such a second aggression [la première étant l'incursion de l'APV au Laos en octobre 1953, aidée par la RPC] could not occur without grave consequences which might not*

²⁹ Citation de John Foster Dulles tiré de Randle, *Op. cit.*, p.23

³⁰ Nicholas Tarling, *Britain, Southeast Asia and the Impact of the Korean War*, National University of Singapour Press, Singapour, 2005, p.280.

be confined to Indochina»³¹. Or cette situation inquiétait grandement Nehru, qui voyait là les germes d'une guerre nucléaire en Asie, voire même d'une Troisième Guerre mondiale.³² Ainsi, lorsqu'il prit connaissance de l'appel d'Ho Chi Minh pour une négociation de paix en Indochine, Nehru ne tarda pas à y voir là une occasion de jouer à nouveau un rôle dans la promotion de la paix en Asie.

Dès son élection comme premier ministre de l'Inde en 1946, Nehru avait orienté la politique étrangère indienne vers la promotion de la paix dans le monde; et plus particulièrement en Asie, là où l'Inde cherchait à devenir un acteur politique influent. Son anticolonialisme et sa politique de non-alignement découlaient tous deux d'un profond désir chez lui de mettre fin aux divers conflits qui menaçaient l'épanouissement d'une paix mondiale. Cependant, jusqu'au début des années 1950, Nehru s'était abstenu de jouer un rôle de premier plan dans les affaires internationales. Durant cette période, sa priorité allait à la consolidation de l'État indien. L'intégration des États princiers, la rédaction de la constitution, les nombreuses révoltes ethniques à tendance séparatiste ainsi que la faiblesse de l'économie indienne étaient tous des problèmes urgents auxquels le gouvernement indien devait s'attaquer s'il voulait éviter l'éclatement du pays³³.

À partir de 1952 cependant, la constitution indienne était en vigueur depuis déjà deux ans et les problèmes auxquels faisait face l'Inde étaient tous, sinon résolus, du moins pris en charge. Cette consolidation de l'État indien au début des années 1950 permit donc à Nehru de diriger davantage son attention vers les problèmes d'ordre mondiaux, et par le fait même de s'impliquer de manière plus substantielle sur la scène internationale. C'est ce qui explique pourquoi le gouvernement indien

³¹ Propos de Dulles cité dans Randle, *Op. cit.*, p.11.

³² Gilles Boquérat, «India's Commitment to Peaceful Coexistence and the Settlement of the Indochina War», *Cold War History*, vol. 5, no. 2, 2005, p.214

³³ D.R. Sardesai, *Indian Foreign Policy in Cambodia, Laos and Vietnam, 1947-1964*, University of California Press, Berkeley, 1968, p.28.

accepta en 1953 d'occuper la présidence de la *Neutral Nations Repatriation Commission* (NNRC) dans le conflit coréen; celle-ci composée de pays neutres chargés de rapatrier les prisonniers de guerre vers la Corée de leur choix (nord ou sud), et de prendre en charge ceux qui refusaient d'être rapatriés³⁴. C'était la première fois que l'Inde jouait un rôle de premier plan dans le règlement d'un conflit international. C'est pourquoi, comme le soulignait Nehru, «*we were reluctant to assume new responsibilities, especially in an international theatre of operations*»³⁵. Cependant, comme il le soulignait également à l'été 1953, «*the circumstances were such that it would have been improper for us to evade this heavy responsibility. The cause of peace, to which we are devoted, as well as the faith places in us by other countries, demanded this service from us*»³⁶.

Le prestige de l'Inde sur la scène internationale s'était considérablement accru par le rôle qu'elle joua dans la résolution du problème des prisonniers de guerre en Corée. Et comme le souligne Gilles Boquérat, c'est assurément cette nouvelle confiance en sa capacité de promouvoir la paix dans le monde qui avait incité Nehru, suite à la publication de l'entrevue de Ho Chi Minh, à proposer sa médiation au gouvernement français pour régler le conflit indochinois³⁷. L'absence de contacts entre la France, d'une part, et le Vietminh et la Chine, d'autre part, était toujours un problème au moment où Ho Chi Minh fit son appel. En témoigne le fait que ce fut par l'entremise de l'ambassade suédoise à Beijing, pays de tendance neutraliste, que furent acheminées en Europe les propositions de négociation d'Ho Chi Minh. Ainsi, comme le souligne à nouveau Gilles Boquérat, «*if, for political reasons or matters of prestige, neither of the two adversaries involved in the Indochina conflict was in*

³⁴ Donald W. Boose Jr. «Fighting While Talking: The Korean War Truce Talks», *OAH Magazine of History*, vol. 14, no. 3, 2000, p.27.

³⁵ Selected Works of Jawaharlal Nehru, vol. 23, p.385

³⁶ *Ibid.*, p.385.

³⁷ Boquérat, *Loc. cit.*, p.214.

position to take the first step, it was up to a disinterested party to offer its services»³⁸. Nehru jugeait que l'Inde pouvait jouer ce rôle.

Le 1^{er} décembre 1953, le représentant de l'Inde à l'ONU Krishna Menon s'informa auprès du chef de la mission permanente de la France à l'ONU, M. Henri Hoppenot, pour savoir si le gouvernement français «n'envisagerait pas de recourir aux bons offices du Gouvernement indien en vue d'explorer les intentions de Ho Chi Minh et de servir, à un premier stade, d'intermédiaire entre ce dernier et [la France]»³⁹. Lorsque Hoppenot lui demanda s'il avait des bonnes raisons de croire que Nehru accepterait ce rôle, Menon lui répondit par l'affirmative, «à condition que le gouvernement français le lui demande et que Ho Chi Minh s'y prête de son côté»⁴⁰. Hoppenot lui promit d'informer son gouvernement, ce qu'il fit.

À Paris, on accueillit avec une certaine réserve l'idée d'une médiation indienne. À cette date, la conférence de Berlin n'avait toujours pas eu lieu, et la négociation internationale à laquelle tenait la France était encore très incertaine. Il était donc à craindre que dans une négociation bilatérale, où l'enjeu serait le maintien d'une autorité coloniale au Vietnam face à l'indépendance de celui-ci, l'Inde ne privilégie la deuxième option. Dans un télégramme que l'ambassadeur français Inde Ostorog envoya à Paris en décembre 1953, il rappelait en effet «qu'à New Delhi, on est surtout partisan de la liquidation pure et simple des positions conservées par la France en Extrême-Orient»⁴¹. Par contre, le gouvernement français ne ferma pas la porte à une médiation indienne. Il indiqua à Ostorog qu'il était seulement «*prématuré* d'aborder dans vos conversations [avec les dirigeants indiens] la question d'un

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Hoppenot à Ministre des Affaires Étrangères français, «*Télégramme*», 1 décembre 1953, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Ostorog à Ministre des Affaires Étrangères français, «*Télégramme*», 21 décembre 1953, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

règlement du conflit par voie de négociation»⁴². À Paris, on estimait plutôt que «le recours à ses bons offices [l'Inde] aurait sans doute plus de valeur dans le cadre d'une conférence internationale»⁴³. C'est ce qui explique pourquoi le gouvernement français estimait qu'il était prématuré d'aborder le sujet avec le gouvernement indien. Mieux valait attendre la conclusion de la conférence de Berlin, et la confirmation d'une négociation internationale, avant d'accepter ou de refuser l'offre de Nehru. Or cette réaction du gouvernement français soulève de sérieuses questions. Si une médiation indienne était dangereuse pour le gouvernement français dans une négociation bilatérale, entre la France et la RDV, pourquoi était-elle intéressante (et apparemment inoffensive) dans une négociation internationale? Et plus encore, pourquoi la présence de l'Inde, plus que n'importe quel autre pays, aurait-elle de la «valeur» pour le gouvernement français?

Ce qui explique pourquoi le gouvernement français ne s'inquiétait pas d'une éventuelle présence de l'Inde dans une négociation internationale sur l'Indochine est le fait qu'à l'automne 1953, celui-ci avait acquis une meilleure compréhension de la politique de non-alignement de l'Inde. Entre 1950 et 1952, comme on l'a vu dans le chapitre 2, le gouvernement français comprenait mal le non-alignement de l'Inde. Pour Nehru, le non-alignement était une manière de maintenir la Guerre Froide hors de l'Asie. En promouvant le non-alignement au sein des différentes capitales asiatiques, plus précisément à Rangoon et à Jakarta, Nehru espérait maintenir les différents pays asiatiques hors des sphères d'influence des deux blocs, afin de réduire les risques de tensions dans la région et à terme d'éviter l'éclatement d'une guerre nucléaire en Asie⁴⁴. Reconnaître un des deux Vietnams était donc pour lui hors de question, cela aurait compromis son non-alignement et augmenté, à ses yeux, les risques de conflit nucléaire en Asie. À cette époque toutefois, le gouvernement

⁴² *Ibid.*

⁴³ Direction Asie-Océanie, «*Note au sujet du règlement de la question indochinoise par voie de négociation*», 30 novembre 1953, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

⁴⁴ Sardesai, *Op. cit.*, p.33-37.

français ne voyait pas les choses sous cet angle là. Considérant une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai comme essentielle pour la survie de ce dernier, le gouvernement français voyait alors la politique de non-alignement de l'Inde strictement en fonction de ses intérêts coloniaux (voir chapitre 2). De la sorte, cette politique était soit une preuve de l'hostilité de Nehru envers Bao Dai, soit une preuve de sa préférence envers Ho Chi Minh. En somme, elle était un obstacle à l'obtention d'une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai, et en rien une politique destinée à promouvoir la paix dans le monde.

En 1953 cependant, une reconnaissance diplomatique indienne n'était plus requise pour s'assurer de la survie de l'ÉAV. Désormais, c'était avec le plan Navarre que la France espérait maintenir en vie le gouvernement de Bao Dai. Avec ce plan, la France cherchait à affaiblir militairement la RDV, mais aussi à parfaire l'indépendance du Vietnam, à créer une armée nationale vietnamienne et à faire participer les Vietnamiens à la lutte contre la RDV, le tout afin de créer un sentiment d'appartenance envers Bao Dai⁴⁵. À partir de ce moment donc, le gouvernement français cessa de considérer la politique de non-alignement de l'Inde uniquement en fonction de ses intérêts coloniaux, puisque celle-ci ne lui causait plus de soucis en Indochine. De plus, au même moment, l'Inde intervenait dans le conflit coréen. Comme nous l'avons souligné ci-haut, c'était la première fois que l'Inde intervenait dans un conflit international, et par le fait même la première fois que la France pouvait véritablement voir à l'œuvre la politique de non-alignement de l'Inde. Cette situation permit donc au gouvernement français de dégager une compréhension beaucoup plus globale de la politique indienne de non-alignement. Lors d'un entretien en novembre 1953 avec le Secrétaire général des Affaires étrangères indiennes Sir Ragavan Pillai, Ostrorog lui souligna qu'il y avait désormais en France «non seulement de la sympathie pour l'Inde, mais une plus grande compréhension de la

⁴⁵ REM Irving, *The First Indochina War*, Croom Helm, London, 1975, pp.114-118.

politique suivie par M. Nehru, notamment en ce qui concerne l'attitude de stricte neutralité entre les deux blocs qui divisent le monde»⁴⁶. En France, on avait d'ailleurs été très impressionné par l'attitude de l'Inde dans le conflit coréen. On estimait qu'elle avait su «se tenir au-dessus de ses adversaires»⁴⁷, et que «dans la question des prisonniers, [Nehru] avait observé une attitude très ferme»⁴⁸.

C'est ce qui explique selon nous pourquoi le gouvernement français ne craignait pas la présence de l'Inde dans une négociation internationale: le conflit indochinois y perdrait son caractère colonial et serait davantage traité comme un conflit de la Guerre Froide. Dans ces circonstances, on estimait à Paris que l'Inde ferait preuve de la même «fermeté» et la même neutralité entre Bao Dai et Ho Chi Minh que sur la question des prisonniers de guerre en Corée. En d'autres termes, le gouvernement français jugeait que dans une négociation internationale, l'Inde ne pourrait arbitrer le conflit indochinois en fonction de sa politique anticoloniale. Son attachement à sa politique de non-alignement et son souci de maintenir sa neutralité entre les deux blocs limiteraient sa politique anticoloniale. L'Inde ne serait plus une menace pour la survie de l'État du Vietnam. Par contre, cela ne voulait pas dire que l'Inde n'était plus une force politique anticoloniale sur la scène internationale. Au même moment, le gouvernement français s'inquiétait fortement des affinités entre Nehru et le Néo-Destour tunisien, parti politique œuvrant pour l'indépendance de la Tunisie⁴⁹. C'est seulement à l'égard du conflit indochinois que l'Inde n'était plus une menace anticoloniale, et cela tenait à l'imbrication de ce conflit dans la Guerre Froide et à l'attachement de Nehru au non-alignement.

⁴⁶ Ostrorog à Bidault, «*Entretien avec Sir Pillai*», 12 novembre 1953, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 65, AMAE.

⁴⁷ Direction Asie-Océanie, «*Relations actuelles franco-indiennes*», 15 février 1954, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 65, AMAE.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Ostrorog à Ministre des Affaires Étrangères français, «*Politique anticolonialiste de l'Inde*», 28 décembre 1953, Asie-Océanie, Inde 1944-1955, article 65, AMAE.

Cependant, cela n'explique pas pourquoi la France voyait d'un bon œil le fait que l'Inde, plus qu'aucun autre pays, cherchait alors à s'immiscer au sein des négociations et à s'imposer comme médiateur. Or pour répondre à cela, il faut plutôt se pencher sur l'état dans lequel étaient alors les relations franco-indiennes. À la fin de l'année 1953, celles-ci étaient loin d'être radieuses. Sur la question des Établissements français de l'Inde, la situation était dans une impasse totale, et aucun des deux partis ne semblait disposé à faire les premiers pas. Pour Nehru, les élections municipales de 1948 avaient confirmé la volonté des populations de ces enclaves de s'unir avec le reste de l'Inde. La nécessité de tenir des référendums lui apparaissait donc nulle (voir chapitre 1). Par contre, pour le gouvernement français, aucune cessation de territoires ne pouvait advenir sans un référendum. Telles étaient les lois de la constitution française. En 1947, Nehru avait d'abord accepté le principe des référendums. Mais en 1951, au Cachemire, il refusa la tenue d'un référendum par crainte de perdre l'État au profit du Pakistan⁵⁰. Peu de temps après donc, Nehru revint sur sa décision envers la France et révoqua son accord pour la tenue de référendums dans les Établissements français, et ce afin d'éviter de créer un dangereux précédent pour ses ambitions au Cachemire. Cette situation avait hautement miné les relations franco-indiennes. Comme le soulignait Ostrorog en 1952, «que nous sommes déjà loin des sentiments exprimés dans la déclaration commune de 1947 et du désir d'entente entre les deux pays! L'attitude prise de par et d'autres est celle d'adversaires avec des sentiments hostiles et le désir de prendre toujours son interlocuteur en faute pour marquer un point. Nous nous bornons désormais à discuter de nos positions juridiques qui ne paraissent en 1947 qu'un élément secondaire».⁵¹

En juillet 1952, Ostrorog avait donc proposé à son gouvernement de reprendre le dialogue avec l'Inde, «d'abandonner la procédure, de revenir à la bonne

⁵⁰ Ajit K. Neogy, *Decolonization of French India: Liberation Movement and Indo-French relations, 1947-1954*, Presses de l'Institut Français de Pondichery, Pondichery, 1997, p.xx.

⁵¹ Ostrorog à Haut-Commissaire de France pour l'Indochine, «Attitude de l'Inde à l'égard de la France», 9 juillet 1952, HCI, CD article 51, ANOM.

volonté»⁵². Il constatait que «les relations de l'Inde sont bonnes avec tous les pays qui font figure dans ce monde»⁵³, et que la France risquerait d'être isolée politiquement en Asie sans de bonnes relations avec l'Inde. «Nous devons considérer les choses objectivement, sans croire à la possibilité de maintenir le statu quo dans nos Établissements et de nous entendre en même temps avec l'Inde; c'est vouloir se réserver le bénéfice de deux solutions contradictoires». Mais le gouvernement français avait refusé de revenir sur sa position, estimant toujours, comme en 1948, qu'abandonner les Établissements revenait à jeter les bases d'un abandon de l'Indochine (voir chapitre 1).

Au début de l'année 1954 toutefois, alors que la décolonisation de l'Indochine n'était plus qu'une question de temps, non seulement le maintien de l'autorité française dans les Établissements perdait de plus en plus de sa pertinence, mais la nécessité d'améliorer les relations franco-indiennes commençait également à se faire sentir au sein du gouvernement français. Devant l'absence de relations entre le gouvernement français et le gouvernement chinois, l'Inde représentait pour la France un allié important en Asie si elle espérait pouvoir jouer un rôle dans la région après son départ de l'Indochine. Dans son rapport annuel rédigé à la fin de l'année 1954, emblématique des préoccupations du gouvernement français durant cette période, Ostrorog soulignait en effet que, puisque la France «ne peut dépendre de la sympathie du gouvernement soviétique et qu'elle n'a pas non plus de relations avec la Chine communiste, elle n'a d'autres options à l'égard de sa politique asiatique que d'en venir à un rapprochement avec l'Inde»⁵⁴. Cela permet d'expliquer les nombreuses ouvertures faites par le gouvernement français envers l'Inde en 1954 pour régler la question des Établissements. En ce qui nous concerne plus précisément par contre, cela explique pourquoi le gouvernement français considérait d'un œil

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Traduit de l'anglais par l'auteur, cité dans Boquérat, *Loc.cit.*, p.227.

favorable le fait que l'Inde cherchait à se tenir près des négociations entourant le règlement du conflit indochinois. Ayant pris conscience des limites de la politique anticoloniale de l'Inde (et donc ne craignant pas l'influence néfaste de l'Inde dans une négociation internationale), et constatant désormais la nécessité d'améliorer ses relations avec elle pour développer sa politique asiatique, la France voyait dans une médiation indienne du conflit indochinois un bon point de départ pour jeter les bases d'une amitié franco-indienne.

Y avait-il de la place par contre pour une médiation indienne à Genève? À la conférence de Berlin, il fut plutôt décidé que la paix en Indochine serait négociée seulement entre les parties directement concernées par la guerre. En somme: la France, les États Associés du Vietnam, du Laos et du Cambodge, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la RDV, la Chine communiste et l'URSS. D'emblée, l'Inde se retrouvait donc exclue des négociations. Selon Ostorog, cette décision était en grande partie imputable aux États-Unis, qui jugeaient l'Inde trop sympathique envers la Chine communiste⁵⁵. Pour sa part cependant, le gouvernement français resta largement indifférent envers cette décision. À Paris, on n'avait jamais exprimé le désir de voir l'Inde participer aux négociations; on avait seulement exprimé l'opinion que, dans l'éventualité où l'Inde pourrait jouer un rôle de médiateur *dans une négociation internationale*, la France aurait tout à gagner et rien à perdre: on estimait que le non-alignement de l'Inde lui empêcherait de privilégier Ho Chi Minh à Bao Dai, et que sa présence à la table des négociations serait un bon point de départ pour améliorer le climat des relations franco-indiennes. Cependant, la priorité de la France restait l'obtention d'une négociation internationale avec les parties concernées, et elle l'avait obtenue. Dans ces circonstances, il aurait été absurde pour le gouvernement français d'essayer de convaincre les États-Unis d'accepter la présence de l'Inde à la

⁵⁵ Ostorog à Ministre des Affaires Étrangères, «*Visite de Chou En Lai à Delhi*», dans *Asie-Océanie, «Principales dépêches parvenues à la Direction d'Asie du 1 au 10 juillet 1954»*, HCI, CD, article 165, ANOM.

table des négociations. Cela aurait risqué de compromettre la tenue de la conférence de Genève, ce qui n'était absolument pas dans l'intérêt de la France.

3.3 L'éclipse de l'Inde anticoloniale

Au lendemain de la conférence de Berlin, la France cessa complètement de considérer l'Inde comme une force politique anticoloniale à l'égard du conflit indochinois. Comme nous venons de le voir, à l'automne 1953, le gouvernement français prenait toujours en considération la politique anticoloniale de l'Inde au sein de ses calculs politiques en Indochine. On estimait en effet qu'une médiation indienne ne mettrait pas en péril la survie de Bao Dai *uniquement* dans l'éventualité d'une négociation internationale. À l'inverse, dans l'éventualité d'une conférence bilatérale, on craignait véritablement à Paris que Nehru favorise la RDV aux dépens de l'ÉAV. En février 1954 cependant, la France avait obtenu sa conférence internationale. Par le fait même donc, peu importe que l'Inde participe ou non aux négociations, elle n'avait plus aucun moyen selon les autorités françaises pour menacer l'ÉAV de disparition. Le fait que le conflit indochinois allait être négocié à Genève, en présence des deux blocs de la Guerre Froide, venait neutraliser les moyens d'action de l'Inde pour liquider les dernières traces du colonialisme français en Indochine. En ce sens, la fin de la conférence de Berlin marquait l'éclipse de l'Inde anticoloniale au sein des préoccupations coloniales françaises en Indochine. La réaction du gouvernement français envers la proposition de Nehru pour un cessez-le-feu en Indochine témoigne d'ailleurs avec éloquence de cette nouvelle réalité.

Nehru accueillit avec satisfaction la décision des Grandes Puissances, prise à Berlin, de convoquer une conférence à Genève pour tenter de trouver une solution de paix aux conflits coréen et indochinois. La menace d'une guerre nucléaire en Asie se faisait de plus en plus sérieuse avec la récente explosion d'une bombe à hydrogène

soviétique et l'avertissement que Dulles avait lancé au gouvernement chinois, selon lequel une intervention chinoise en Indochine aurait des conséquences pour toute l'Asie. Selon Nehru, *«the great powers threaten one another with dire consequences in case of an attack [...] This is not the time to threaten one another when there are great forces which, if unleashed, could destroy the world»*⁵⁶. Ainsi, il vit dans la convocation de la conférence de Genève le franchissement d'une étape importante dans l'établissement d'une paix en Asie et dans le monde.

Cependant, Nehru s'inquiétait du fait que, malgré la convocation de cette conférence, les combats continuaient toujours en Indochine et qu'une bataille d'envergure allait être livrée à Dien Bien Phu. Selon lui, *«if peace talks are going to be held in a few weeks, there should be an attempt to change the atmosphere and create a climate for peace»*⁵⁷. Selon lui, la poursuite des combats en Indochine risquait de compromettre les espoirs de paix à Genève et d'augmenter les risques d'une guerre nucléaire en Asie. C'est dans ce contexte que Nehru proposa un cessez-le-feu en Indochine. Le 22 février, devant l'Assemblée nationale indienne, il suggéra *«that in view of the fact that this matter of Indochina is going to be discussed at the Geneva Conference two month later, it might be desirable to have some kind of ceasefire without any party giving up its own position»*⁵⁸. Pour Nehru, il s'agissait de la seule manière d'apaiser les tensions entre les adversaires du conflit indochinois, afin de mettre toutes les chances du côté de la paix, autant en Indochine que dans le reste du monde. Comme le souligne D.R. Sardesai, cet appel de Nehru pour un cessez-le-feu ne devait pas seulement être considéré à l'égard de la situation en Indochine, mais devait aussi être vu *«in this wider context of the fresh formulation of Indian policy aims»*⁵⁹.

⁵⁶ Selected Works of Jawaharlal Nehru, vol. 25, p.35

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Selected Works of Jawaharlal Nehru, vol. 25, p.437

⁵⁹ Sardesai, *Op. cit.*, p.35

Le cessez-le-feu de Nehru fut cependant rejeté par la RDV et les Grandes Puissances. À cette date, la France et l'ÉAV s'apprêtaient à livrer une bataille historique à Dien Bien Phu contre la RDV, celle-ci lourdement armée grâce à l'aide de la Chine communiste. Les deux camps savaient que l'issue de la bataille s'avèrerait déterminante sur le cours des négociations, en somme que le gagnant bénéficierait d'une position favorable à Genève pour imposer ses vues à l'adversaire. La stratégie que poursuivaient les deux blocs en Indochine était donc de mener les combats jusqu'à l'ouverture de la conférence, et même après s'il le fallait, afin d'améliorer leurs positions à la table des négociations⁶⁰. Une note de la Direction Asie-Océanie soulignait, le 1 mars 1954, qu'en «Indochine la cessation des hostilités ne doit intervenir que le jour de la paix»⁶¹. De plus, on estimait à Paris qu'un cessez-le-feu était impossible à mettre en place. La guerre d'Indochine n'était pas la guerre de Corée. Il n'y avait pas un seul et même front en Indochine, il s'agissait davantage de zones: certaines régions étaient contrôlées par la France, d'autres par la RDV. Pour le gouvernement français, «la proposition d'un cessez-le-feu immédiat se heurt[ait] en outre à des difficultés d'application insurmontables. L'absence de fronts, la fluidité des combats, la nature des forces en présence rend[aient] un ordre théorique de cessez-le-feu inopérant»⁶². D'autant plus que la grande majorité des forces françaises était alors encerclée par l'APV à Dien Bien Phu⁶³. Un cessez-le-feu serait donc «dangereux»⁶⁴ pour l'armée française. «Nos troupes seraient réduites à l'impuissance, alors que l'adversaire garderait toutes ses possibilités habituelles d'action; aucun

⁶⁰ Cesari, *Op. cit.*, p.99.

⁶¹ Direction Asie-Océanie, «Fiche», 1 mars 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

⁶² Direction Asie-Océanie à New Delhi, «Appel à la paix du Pandit Nehru», 23 février 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

⁶³ Maurice Vaïsse, ed., *L'armée française dans la guerre d'Indochine, 1946-1954*, Édition Complexe, Paris, 2000, p.177.

⁶⁴ Direction Asie-Océanie à New Delhi, «Appel à la paix du Pandit Nehru», 23 février 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

contrôle ne serait possible»⁶⁵. Pour le gouvernement français donc, un tel cessez-le-feu ne pouvait être mis en œuvre.

Quelques jours après l'appel de Nehru, la Direction Asie-Océanie estimait qu'il était «hautement souhaitable que cette préparation [de la conférence de Genève] ne soit pas troublée par de nouvelles initiatives [de Nehru]. Une procédure a été adoptée par les quatre à Berlin à la demande de la France; des interventions indiennes ne pourraient qu'en gêner la mise en œuvre»⁶⁶. On craignait que Nehru soumette de nouvelles propositions sur le conflit indochinois, qui pourraient quant à elles s'avérer davantage «conformes aux vues de notre adversaire, et par conséquent gênantes pour notre cause»⁶⁷. Le gouvernement français ne spécifia pas cependant les propositions qu'il redoutait.

Toutefois, si le gouvernement français admettait que l'appel de Nehru pour un cessez-le-feu en Indochine pouvait s'avérer «dangereux» pour la survie de l'ÉAV, il reconnaissait en revanche que cet appel n'était aucunement motivé par un quelconque désir de liquider l'ÉAV. Jamais, sur la question du cessez-le-feu, le gouvernement français ne prêta à Nehru quelques intentions anticoloniales que ce soit. Si l'on estimait qu'un cessez-le-feu serait tout à l'avantage de la Chine communiste et de la RDV, le gouvernement français refusait d'y voir une quelconque entente tacite entre Nehru et la RPC. Selon Ostrorog, cet appel répondait plutôt «à la politique générale de M. Nehru»⁶⁸, et il «ne cro[yait] pas qu'il fa[llait] y voir le signe d'une action concertée avec le Gouvernement de Pékin»⁶⁹. Quelques jours plus tard, le gouvernement français abondait dans le même sens, en considérant l'appel de Nehru

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Direction Asie-Océanie, «*Appel du Pandit Nehru*», 10 mars 1954, Asie-Océanie, Indochine, article 320, AMAE.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Direction Asie-Océanie à New Delhi, «*Appel à la paix du Pandit Nehru*», 23 février 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

⁶⁹ Ostrorog à Ministre des Affaires Étrangères, «*Télégramme*», 21 février 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

comme «une nouvelle manifestation des sentiments humanitaires et désintéressés du Premier Ministre indien»⁷⁰.

Or cette réaction du gouvernement français était en opposition totale avec la perception de l'Inde à laquelle il nous avait habitué jusqu'ici. Comme on l'a vu dans les deux premiers chapitres, entre 1947 et 1952 (et voire même jusqu'à l'automne 1953), le gouvernement français percevait alors le moindre geste de Nehru envers l'Indochine comme une attaque directe de sa part envers les ambitions coloniales françaises en Indochine, et comme une manifestation de son hostilité envers Bao Dai. La perception française du cessez-le-feu de Nehru en février 1954 est donc fortement significative. Pour la première fois depuis le début de la guerre d'Indochine, le gouvernement ne percevait plus les gestes de Nehru envers l'Indochine comme une manifestation de sa politique anticoloniale, mais comme un sincère désir de rétablir la paix en Indochine, et ce en toute impartialité. Et comme nous l'avons souligné ci-haut dans ce chapitre, une telle évolution de la perception française de l'Inde ne peut s'expliquer que par la meilleure compréhension qu'on avait à Paris de la politique de non-alignement de l'Inde.

L'ambassadeur français en Inde, Ostorrog, avait tenu son gouvernement régulièrement informé du rapprochement sino-indien qui s'opérait à l'automne 1953 et au début de l'année 1954. À cette date, Nehru était en négociation avec le premier ministre chinois Chou En-lai pour négocier un traité d'amitié avec la Chine communiste. Celle-ci clamait des droits territoriaux sur le Tibet, et l'Inde, qui y clamait elle aussi certains droits territoriaux (ceux-ci hérités de la couronne Britannique), souhaitait à tout prix éviter un conflit avec le gouvernement chinois. En février 1954, au moment où Nehru fit son appel pour un cessez-le-feu, un traité d'amitié sino-indienne était donc sur le point d'être conclu. Il fut signé le 29 avril

⁷⁰ Direction Asie-Océanie à New Delhi, «*Appel à la paix du Pandit Nehru*», 23 février 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

1954. À Washington, on avait vu dans ces négociations sino-indiennes un signe des sympathies de Nehru pour le communisme⁷¹. Ce rapprochement sino-indien avait d'ailleurs fortement contribué à la décision des États-Unis de privilégier le Pakistan au profit de l'Inde comme allié du gouvernement américain dans la Guerre Froide en Asie, et à leur décision d'exclure l'Inde de la conférence de Genève⁷². Ostorog cependant ne voyait pas la situation de la même manière. Le traité sino-indien, plus connu sous le nom de Panchsheel, comprenait en préambule cinq principes: (i) respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, (ii) non-agression mutuelle, (iii) non-interférence dans les affaires internes des autres pays, (iv) égalité et bénéfice mutuel, (v) coexistence pacifique⁷³. Ces principes ne devaient pas se limiter seulement aux seules relations sino-indiennes, mais devaient également servir de base pour les relations internationales en Asie⁷⁴. Selon Ostorog donc, le traité sino-indien ne devait pas être perçu comme une manifestation des sympathies de Nehru pour le communisme. Il témoignait plutôt d'un profond désir chez lui de contenir la Chine communiste de manière pacifique. Dans une dépêche qu'il envoya à Paris en mai 1954, Ostorog indiquait que «c'est parce qu'il voit dans la politique américaine telle qu'elle se développe sous la direction de Foster Dulles un danger de guerre sans cesse accru, qu'il [Nehru] s'y oppose jusqu'à pencher vers l'autre bord»⁷⁵. Pour Ostorog donc, le traité sino-indien était une alternative pacifique au pacte de sécurité que Dulles tentait alors de mettre sur pied en Asie; un pacte de sécurité essentiellement dirigé contre la Chine qui ne pouvait que nourrir son hostilité, et par le fait même augmenter les risques de guerre en Asie.

⁷¹ Voir le chapitre 5 dans Robert J. McMahon, *The Cold War on the Periphery: The United States, India and Pakistan*, Columbia University Press, New York, 1994, pp.154-188.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Andrew Bingham Kennedy, *The International Ambitions of Mao and Nehru: National Efficacy Beliefs and the Making of Foreign Policy*, Cambridge University Press, London, 2012, p.104.

⁷⁴ François Joyaux, *La nouvelle question d'Extrême-Orient: Tome 1, l'Ère de la Guerre Froide (1945-1959)*, Payot, Paris, 1985, p.313

⁷⁵ Ostorog à Ministère des Affaires Étrangères, «Genève et Colombo», dans Direction Asie-Océanie, «Principales dépêches parvenues à la Direction d'Asie du 11 au 20 mai 1954», 20 mai 1954, HCI, CD, article 165, ANOM.

En signant avec Chou En-Lai un accord dans lequel la RPC s'engageait à ne pas intervenir dans les affaires des autres pays asiatiques (premier principe du préambule, voir ci-haut), ce qui implicitement concernait l'Indochine, Nehru démontrait bien que son intérêt pour la Chine était largement guidé par son désir d'établir un climat de paix en Asie. Ostrorog avait d'ailleurs bien compris que Nehru redoutait une emprise chinoise sur l'Indochine. Dans un télégramme qu'il envoya à Paris, il soulignait qu'on «est conscient à New Delhi des dangers qu'impliquerait, pour le succès de [la politique de non-alignement], une emprise communiste sur l'Indochine [...] Qu'advierait-il alors des tentatives du Pandit Nehru pour maintenir le sous-continent en dehors de la Guerre Froide?»⁷⁶. C'est ce qui explique pourquoi selon Ostrorog, il n'était absolument pas possible que l'appel de Nehru pour un cessez-le-feu en Indochine ait été le fruit d'une entente tacite entre ce dernier et la Chine communiste afin de favoriser la RDV. Il ne pouvait s'agir que d'un véritable désir chez Nehru de donner une chance à la paix en Indochine. Décidément, l'Inde anticoloniale s'était bel et bien éclipsée au sein des calculs politiques français en Indochine.

Cette meilleure compréhension envers la politique de non-alignement de l'Inde est à nouveau perceptible lorsqu'on se penche sur la perception française des propositions de paix que Nehru suggéra au lendemain de la conférence de Colombo en avril 1954, au moment même où s'ouvrait la conférence de Genève. Ces propositions de paix comprenaient: (i) un cessez-le-feu immédiat, (ii) une déclaration de la France acceptant l'indépendance totale et absolue des États-Associés, (iii) des négociations entre les belligérants pour l'application du cessez-le-feu; (iv) et une garantie de non-intervention militaire en Indochine de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Chine communiste et de l'URSS⁷⁷. Selon Ostrorog, le fait que

⁷⁶ Ostrorog à Ministre des Affaires Étrangères, «Télégramme», 21 février 1954, Asie-Océanie, Indochine 1944-1955, article 320, AMAE.

⁷⁷ Randle, *Op. cit.*, p.188.

les décisions sur le conflit indochinois n'étaient pas prises à Colombo, «mais à une plus haute instance établie dans une ville d'Europe [Genève]»⁷⁸ montrait bien que le «fond des choses ne répond pas aux apparences, que malgré la victoire remportée par les nationalismes orientaux une certaine dépendance subsiste, qu'enfin les inquiétudes ressenties par certains gouvernements locaux à l'égard des ambitions extérieures pesant encore sur l'Asie ne sont pas sans justification»⁷⁹. Ainsi, pour Ostrorog, les propositions de Nehru devaient être vues comme un désir des pays asiatiques de participer à la vie politique de l'Asie, et de ne pas laisser à nouveau les pays européens prendre des décisions à leur place. Dans un télégramme qu'il envoya à Paris, Ostrorog soulignait que les propositions de Nehru découlaient directement des «soucis des dirigeants indiens de ne pas rester étrangers à une solution des problèmes asiatiques»⁸⁰. Encore une fois donc, le gouvernement français ne prêtait à Nehru aucune intention anticoloniale à l'égard de ses propositions d'avril 1954.

D'ailleurs, celles-ci confortaient le gouvernement français dans sa nouvelle perception de l'Inde. En demandant à la France d'accorder sans condition l'indépendance à l'État Associé du Vietnam, Nehru reconnaissait en quelque sorte *de facto* l'existence de deux États vietnamiens, et par le fait même laissait sous-entendre qu'il envisageait comme solution au conflit une partition du Vietnam. Il ne plaidait pas pour la liquidation de l'ÉV, mais pour l'existence, du moins temporairement, de deux États vietnamiens. Or une telle situation donnait une preuve directe au gouvernement français qu'il ne s'était pas trompé sur l'Inde. En admettant l'existence de deux États vietnamiens, Nehru démontrait bien qu'il ne pouvait prendre parti envers l'un ou l'autre (Bao Dai ou Ho Chi Minh), et que sa politique de non-alignement limitait dramatiquement sa politique anticoloniale. Pendant longtemps

⁷⁸ Ostrorog à Ministère des Affaires Étrangères, «Genève et Colombo», dans Direction Asie-Océanie, «Principales dépêches parvenues à la Direction d'Asie du 11 au 20 mai 1954», 20 mai 1954, HCI, CD, article 165, ANOM.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Asie-Océanie, «Résumé des principaux événements survenus en Asie et dans le Pacifique au cours du mois de juin 1954», 15 juillet 1954, HCI, CD, article 165, ANOM.

donc, le gouvernement français avait considéré la politique de non-alignement de l'Inde comme une politique dirigée contre Bao Dai (voir chapitre 2). Désormais, le gouvernement français avait compris que cette politique était plutôt une limite à la marge de manœuvre dont disposait l'Inde pour œuvrer à la liquidation de l'ÉAV.

Ainsi, lorsqu'il fut décidé à la conférence de Genève qu'une commission tripartite -composée d'un pays du bloc occidental, d'un pays du bloc communiste, ainsi d'un pays neutre-, serait nommée pour superviser l'armistice de paix et les travaux devant menés à la consultation populaire prévu pour réunifier le Vietnam, la France ne s'opposa aucunement à ce que l'Inde soit élue comme pays neutre⁸¹. D'abord, comme nous l'avons démontré, on ne craignait pas que l'Inde favorise la RDV. On appréciait désormais sa politique de non-alignement, et l'on savait le souci que portait Nehru à rester neutre dans la Guerre Froide. De plus, comme nous l'avons également expliqué ci-haut, le gouvernement français cherchait à améliorer ses relations avec l'Inde. On avait donc vu d'un bon œil à ce que l'Inde s'invite elle même à Genève en mai 1954, où Nehru y avait envoyé Krishna Menon pour jouer les médiateurs en arrière-scène⁸². Selon Ostrorog, il était «dans notre avantage de ne pas ignorer le rôle jouer par l'Inde [à Genève], même si ce n'est que pour satisfaire son égo»⁸³. De la sorte pensait-il, «si la conférence débouche sur une issue favorable et que l'Inde y est associée d'une manière ou d'une autre, ce sera dans un climat beaucoup plus agréable qu'une relation pourra être établie entre les autorités françaises et l'Inde»⁸⁴. Ainsi, lorsqu'il fut décidé qu'une commission tripartie, et non l'ONU, agira comme superviseur des accords, il n'y avait que des avantages pour le gouvernement français à accepter la nomination de l'Inde comme pays neutre. Celle-

⁸¹ Gilles Boquérat, «France's Political Interaction with India through the Quai d'Orsay Archives, 1947-1972», dans Gilles Boquérat et Max Jean-Zins, *India in the Mirror of Diplomatic Archives*, Manohar, New Delhi, 2004, p.17.

⁸² Boquérat, *Loc. cit.*, p.221.

⁸³ Boquérat, *Loc. cit.*, p.220.

⁸⁴ *Ibid.*

ci ne posait pas une menace, et il s'agissait d'une excellente occasion pour nouer une amitié franco-indienne. Décidément, on était loin de l'ambiance de 1947.

3.4 Conclusion

Après avoir craint pendant près de trois ans la menace d'une intervention indienne à l'ONU (chapitre 1), tout en ayant considéré pendant presque la totalité de la guerre d'Indochine que l'Inde pouvait avoir une influence sur la décolonisation de l'Indochine (chapitre 1 et 2), la France cessa en 1953 de voir dans l'Inde un acteur influent au sein du processus de décolonisation de l'Indochine. Cela ne voulait pas dire que l'Inde avait perdu son influence comme puissance anticoloniale sur la scène internationale. Au moment même où les accords de Genève étaient signés, la France s'inquiétait de l'influence de l'Inde sur les luttes anticoloniales dans ses possessions en Afrique du Nord. Ce que nous avons tenté de démontrer ici est plutôt que l'influence de l'Inde et du mouvement anticolonial asiatique n'était pas toute puissante. Certes, l'Inde avait les moyens d'effrayer les puissances coloniales, et elle constituait une force politique anticoloniale avec qui les puissances coloniales devaient désormais compter, mais ses moyens pour venir en aide aux nationalistes luttant pour leur indépendance pouvaient parfois se voir limités. Or dans ce cas-ci, cette limite était sa politique de non-alignement.

CONCLUSION

Le tiers monde n'émergea pas comme une force politique anticoloniale lors de la Conférence de Bandung, mais plutôt dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, aidé en cela par l'opportunité qu'offrait l'Assemblée Générale de l'ONU aux nouvelles nations asiatiques de se faire entendre sur la scène internationale. En analysant la perception française de l'Inde durant la guerre d'Indochine, et en voyant dans l'émergence des anciennes nations colonisées asiatiques sur la scène internationale non pas seulement un défi pour les ambitions mondiales des deux blocs de la Guerre Froide mais aussi un défi pour les puissances coloniales européennes en Asie, nous avons bien vu tout au long de ce mémoire que le mouvement anticolonial asiatique (largement mené par l'Inde) était présent sur la scène internationale avant 1955, et qu'il y détenait un poids considérable.

Dès les premiers jours de la guerre d'Indochine, le gouvernement français porta une attention toute particulière à l'émergence de l'Inde sur la scène internationale. La possibilité que l'Inde vienne soumettre la question de l'Indochine devant l'Assemblée Générale des Nation-Unies lui causait alors de forts soucis. Comme nous l'avons démontré dans le premier chapitre, le gouvernement français était bien conscient qu'un vote de l'ONU sur le conflit indochinois favoriserait le Vietminh au détriment des intérêts coloniaux français, et cela risquait de provoquer la décolonisation de l'Indochine. La majorité des pays constituant l'Assemblée générale avaient en effet de fortes sympathies pour les luttes anticoloniales qui émergeaient un peu partout sur la planète, et certains avaient même déjà subi une forme de colonialisme. Il y avait l'Inde, bien sûr, mais aussi l'ensemble des pays du Levant, ainsi que les Républiques sud-américaines, qui, quant à elles, si elles n'avaient pas

subi une forme directe de colonialisme, subissaient tout de même l'impérialisme américain.

Le débat qui surgit à Paris sur l'avenir des Établissements français dans l'Inde est d'ailleurs un témoignage éloquent des craintes qui habitaient le gouvernement français envers les moyens d'action que possédait l'Inde pour nuire à ses ambitions en Indochine (chapitre 1). En proposant au gouvernement français d'abandonner les Établissements afin de se concilier les bonnes grâces de Nehru, le Chargé d'Affaires français en Inde Henri Roux démontrait bien à quel point l'Inde avait les moyens de faire mal à la France en Indochine, et à quel point l'Inde était désormais un pays avec qui la France devait désormais compter dans son entreprise coloniale. Et en adoptant les vues de Roux, le gouvernement français témoignait bien quant à lui du fait qu'il partageait les appréhensions de son Chargé d'Affaires, et qu'il était conscient de la menace indienne. L'Inde pesait lourd au sein des considérations politiques françaises.

La menace indienne d'une intervention à l'ONU avait toutefois ses propres limites. En 1949, devant les avancées de Mao en Chine et le spectre d'une vague communiste en Asie, Nehru, craignant les conséquences de cette situation pour la sécurité des frontières de l'Inde, mit alors en sourdine ses attaques et ses menaces contre la France. Au sein du gouvernement français, on perçu ce nouvel état de fait avec beaucoup de soulagement. Par contre, ce n'était pas parce que le gouvernement français ne craignait plus une intervention indienne à l'ONU que l'Inde avait disparu des considérations politiques françaises. À l'été 1949, on l'a vu, le gouvernement français considérait désormais l'Inde comme un allié considérable pour le succès de Bao Dai. Le poids et l'influence qu'occupait alors l'Inde sur la scène internationale comme *leader* des luttes anticoloniales asiatiques étaient tel qu'on voyait à Paris dans une reconnaissance diplomatique indienne envers Bao Dai un excellent moyen de rehaussé la légitimité politique de ce dernier au sein de la population vietnamienne. Selon Paris, seul Nehru pouvait apporter à Bao Dai la légitimité politique qui lui

faisait défaut pour s'imposer face à Ho Chi Minh comme le véritable représentant des aspirations nationales vietnamiennes. En ce sens, implicitement, cela signifiait pour le gouvernement français qu'un refus de Nehru de reconnaître Bao Dai confirmerait, aux yeux de la population vietnamienne, la thèse du Vietminh selon quoi Bao Dai n'était qu'un pantin à la solde du gouvernement français. Un tel refus posait donc le risque pour le gouvernement français de compromettre sa reconquête coloniale de l'Indochine. Cette perception française de l'Inde démontre bien à quel point, même lorsqu'elle ne posait pas une menace directe aux ambitions coloniales françaises, l'Inde pesait lourd au sein des calculs politiques français à l'égard de l'Indochine. Le mouvement anticolonial asiatique était bien un acteur politique avec qui la France, et assurément les autres puissances coloniales européennes, devait compter dans leurs entreprises coloniales.

Vers la fin de l'année 1953 cependant, la capacité de l'Inde à provoquer la décolonisation de l'Indochine avait atteint ses limites. À première vue, cette situation pouvait sembler normale. À cette date, la France ne cherchait plus qu'à sortir du conflit par voie de négociation; la décolonisation de l'Indochine était donc en quelque sorte un fait acquis. Par contre, pas question pour la France d'abandonner le Vietnam au profit de la RDV. Ce que cherchait avant tout le gouvernement français était de quitter le Vietnam tout en s'assurant du maintien de l'État Associé du Vietnam. Or comme on l'a vu, en cherchant à s'immiscer au sein du processus de négociation, il y avait le risque pour le gouvernement français que Nehru cherche par ce moyen à favoriser Ho Chi Minh au détriment de Bao Dai. Le gouvernement français ne fit cependant jamais grand cas de ce risque, voyant plutôt d'un œil confiant et même intéressé la possibilité que l'Inde vienne participer aux négociations sur l'Indochine. Confiant que le non-alignement de l'Inde lui interdisait de se montrer partial dans une négociation internationale, et sentant désormais le besoin de meilleures relations franco-indiennes, le gouvernement français cessa complètement de considérer l'anticolonialisme de l'Inde au sein de ses calculs politiques en 1954. Une telle

analyse nous a permis de bien démontrer que le mouvement anticolonial asiatique, mené par l'Inde, aussi pesant fut-il au sein des considérations politiques françaises à l'égard du conflit indochinois et aussi présent fut-il sur la scène internationale, avait également ses propres limites.

En produisant une telle étude par contre, nous avons fait plus que de démontrer l'existence du mouvement anticolonial asiatique sur la scène internationale avant Bandung. En prenant le contrepied de l'historiographie "orthodoxe" de la décolonisation de l'Indochine, qui tend à ne voir dans celle-ci qu'un conflit franco-vietnamien, nous avons démontré à travers ce mémoire que la décolonisation de l'Indochine n'était pas seulement un conflit interne à l'Union française, circonscrit aux seules relations franco-vietnamiennes, mais aussi un conflit aux ramifications internationales, parti prenant d'un mouvement de décolonisation mondial. En portant une attention constante et considérable à la présence de l'Inde sur la scène internationale, la France démontrait bien qu'elle ne négligeait pas le contexte international dans ses calculs politiques en Indochine. En regardant vers l'Inde, les gouvernements français de l'époque discréditaient d'avance leurs prétentions à ne voir dans le conflit franco-vietnamien qu'un conflit "français". Il est vrai par contre qu'à l'inverse de l'Indonésie, l'Inde ne joua pas un grand rôle dans la décolonisation de l'Indochine française. Mais n'y voir là que l'évidence d'un conflit indochinois confiné aux seules relations franco-vietnamiennes demeure tout de même une grande erreur.

Cette prétention du gouvernement français à ne voir dans les luttes anticoloniales au sein des colonies françaises que des conflits propres à l'Union française se répéta lorsque, peu de temps après la signature des accords de Genève, l'Afrique du Nord chercha elle aussi à se libérer de la tutelle de la France. Et encore une fois, comme l'a démontré Matthew Connolly, l'attention que porta la France à l'aide égyptienne envers les nationalistes algériens, ainsi qu'aux ambitions

américaines en Afrique du Nord, vint démentir cette prétention à sa base même¹. La décolonisation des empires européens en Asie était bel et bien un processus international, et la présence d'un mouvement anticolonial asiatique, conjugué au poids qu'il occupa au sein des considérations politiques des autorités coloniales (ici au sein du gouvernement français), en est assurément un des exemples les plus probants.

¹ Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford University Press, New York, 2002, 424p.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DIPLOMATIQUES

États-Unis

-National Archives and Record Administration, Baltimore, Maryland, Record Group 59.

France

-Archives du Ministère des Affaires Étrangères français, Paris, Fonds Asie-Océanie, Inde 1944-1955.

-Archives du Ministère des Affaires Étrangères français, Paris, Fonds Asie-Océanie, Indochine 1944-1955.

-Archives du Ministère des Affaires Étrangères français, Paris, Fonds États-Associés, Indochine 1944-1955.

-Archives du Centre National d'Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, Fonds du Haut-Commissariat de l'Indochine, Conseiller Diplomatique.

-Archives du Centre National d'Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, Fonds du Haut-Commissariat de l'Indochine, Conseiller Diplomatique.

-Archives du Centre National d'Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, Fonds du Service de Protection du Corps Expéditionnaire.

Inde

-Archives Nationales Indiennes, New Delhi, Fonds *Ministry of External Affairs, Indochina* 1944-1954.

SOURCES PRIMAIRES PUBLIÉES

États-Unis

-U.S. Department of State, *Foreign Relations of the United States, The Near East, South Asia, and Africa, 1949*, vol. IV, U.S. Government Printing Office, Washington.

-U.S. Department of State, *Foreign Relations of the United States, The British Commonwealth; Western and Central Europe, 1946*, vol. V, U.S. Government Printing Office, Washington.

France

-AURIOL, Vincent, *Journal du Septennat, 1947-1954*, tome I- VI, Armand Colin, Paris, 1974.

-DEVILLERS, Philippe, *Paris-Hanoi-Saigon: Les archives de la guerre: 1944-1947*, Gallimard, coll. Archives, Paris, 1988, 396p.

-Documents Diplomatiques Français, *1946, Tome II, 1 juillet 1946 - 31 décembre 1946*, Peter Lang, Bruxelles, vol. 7, 2002.

-Documents Diplomatiques Français, *1947, Tome I, 1 janvier 1947 - 30 juin 1947*, Peter Lang, Bruxelles, vol. 8, 2007.

-Documents Diplomatiques Français, *1947, Tome II, 1 juillet 1947 - 31 décembre 1947*, Peter Lang, Bruxelles, vol. 9, 2010.

-Documents Diplomatiques Français, *1948, Tome I, 1 janvier 1948 - 30 juin 1948*, Peter Lang, Bruxelles, 2011, vol. 11, 2011.

-Documents Diplomatiques Français, *1948, Tome II, 1 juillet 1948 - 31 décembre 1948*, Peter Lang, Bruxelles, vol. 12, 2013.

Inde

-GOPAL, S., *Selected Works of Jawaharlal Nehru*, New Dehli, Jawaharlal Nehru Memorial Fund, vols. 4-26.

SOURCES SECONDAIRES

L'émergence du tiers monde sur la scène internationale

-AMPIAH, Kweku, *The Political and Moral Imperatives of the Bandung Conference of 1955: The Reactions of the US, UK and Japan*, Global Oriental, Kent, 2007, 252p.

-BRANDS, Henry Williams, *The Specter of Neutralism: The US and the Emergence of the Third World, 1947-1960*, Columbia University Press, New York, 1990, 372p.

-CONNELLY, Matthew, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford University Press, New York, 2002, 424p.

-KIMCHE, David, *The Afro-Asian Movement: Ideology and Foreign Policy of the Third World*, Israel University Press, Jerusalem, 1973, 296p.

-VITALIS, Robert, «The Midnight Ride of Kwame Nkrumah and Other Fables of Bandung (Ban-doong)», *Humanity*, vol.4, no.2, 2013, 261-288pp.

La Guerre Froide en Asie

-BOOSE, Jr. W. Donald, «Fighting While Talking: The Korean War Truce Talks», *OAH Magazine of History*, vol. 14, no. 3, 2000, pp.25-29.

-GAIDUK, V. Ilya, *Confronting Vietnam, Soviet Policy Toward the Indochina Conflict, 1954-1963*, Stanford University Press, Chicago, 2003, 296p.

-GOSCHA, Christopher, «Choosing Between the Two Vietnams: 1950 and Southeast Asian Shifts in the International System», dans Goscha et Ostermann, eds., *Connecting Histories: Decolonization and the Cold War in Southeast Asia, 1945-1962*, Stanford University Press, Stanford, 2009, pp.207-237.

-IRIYE, Akira, *The Cold War in Asia: A Historical Introduction*, Prentice-Hall, Englewood-Cliffs, 1974, 214p.

-JIAN, Chen, «China and the Indochina Settlement at the Geneva Conference of 1954», dans Mark Atwood Lawrence et Fredrik Logevall, ed., *The First Vietnam War: Colonial Conflict and Cold War Crisis*, Harvard University Press, Cambridge, 207, 240-262pp.

_____ Chen, «China and the First Indochina War, 1950-1954», *The China Quarterly*, no. 133, mars 1993, pp.85-110.

-JOYAUX, François, *La nouvelle question d'Extrême-Orient: Tome 1, l'Ère de la Guerre Froide (1945-1959)*, Payot, Paris, 1985, 398p.

-TARLING, Nicholas, *Britain, Southeast Asia and the Impact of the Korean War*, National University of Singapore Press, Singapour, 2005, 552p.

-ZHAI, Qiang, *China and the Vietnam Wars, 1950-1975*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2000, 320p.

La décolonisation de l'Asie dans les relations internationales

-BAYLY, Christopher et HARPER, Tim, *Forgotten Wars: Freedom and Revolution in Southeast Asia*, Harvard University Press, Cambridge, 2007, 704p.

-FREY Marc, PRUESSEN, W. Ronald et YONG, Tan Tai eds., *The Transformation of Southeast Asia: International Perspectives on Decolonization*, M.E Sharpe, Armonk, 2003, 376p.

-GOSCHA, E. Christopher et OSTERMANN, F., Christian, *Connecting Histories: Decolonization and the Cold War in Southeast Asia, 1945-1962*, Stanford University Press, Stanford, 2009, 450p.

-JOYAUX, François, *La Chine et le règlement du premier conflit d'Indochine: Genève 1954*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1979, 467p.

-RANDLE, F., Robert, *Geneva 1954: The Settlement of the Indochina War*, Princeton University Press, Princeton, 1969, 658p.

-ROTTER, Andrew, *The Path to Vietnam: Origins of the American Commitment to Southeast Asia*, Cornell University Press, Ithaca, 1987, 304p.

La guerre d'Indochine et les relations franco-vietnamiennes

-AGERON, Charles-Robert, *La décolonisation française*, Armand Colin, Paris, 1992, 179p.

-CAMERON, W. Allan, *Viet-Nam: A Documentary History*, Cornell University Press, Ithaca, 1972.

-CESARI, Laurent, *L'Indochine en guerres, 1945-1993*, Belin, Paris, 1995, 320p.

-CESARI, Laurent, «La négociation internationale sur l'Indochine à la conférence de Genève (1954)», *Relations Internationales*, P.U.F, no. 135, 2008, pp.7-24.

-DALLOZ, Jacques, *La guerre d'Indochine, 1945-1954*, Gallimard, Points, coll. Histoire, Édition du Seuil, 1987, 316p.

-DEVILLERS, Philippe, *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*, Édition du Seuil, Paris, 1952, 479p.

-DEVILLERS, Philippe et LACOUTURE Jean, *La fin d'une guerre: Indochine 1954*, coll. Esprit Frontière Ouverte, Édition du Seuil, Paris, 1960, 381p.

-GOSCHA, Christopher, *Historical Dictionary of the Indochina War: An International and Interdisciplinary Approach (1945-1954)*, Honolulu, University of Hawaii/Copenhagen, Nordic Institute of Asian Studies, 2011, 600p.

_____, *Vietnam: un État né de la guerre, 1945-1954*, Armand Colin, Paris, 2011, 558p.

-HAMMER, J., Ellen, «The Bao Dai Experiment», *Pacific Affairs*, vol. 23, no. 1, 1950, pp.46-58.

-LAWRENCE, Mark Atwood, *Assuming the Burden, Europe and the American Commitment to War in Vietnam*, California University Press, Berkeley, 2005, 358p.

-LAWRENCE, Mark Atwood et LOGEVALL Fredrik, ed., *The First Vietnam War: Colonial Conflict and Cold War Crisis*, Harvard University Press, Cambridge, 2007, 374p.

-REM Irving, *The First Indochina War*, Croom Helm, London, 1975, 169p.

-RUSCIO, Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945-1954*, Édition Complexe, 1992, 278p.

-TØNNESSON, Stein, *1946: How the War Began*, California University Press, Berkeley, 2010, 361p.

-VAÏSSE, Maurice, ed., *L'armée française dans la guerre d'Indochine, 1946-1954*, Édition Complexe, Paris, 2000, 363p.

L'émergence de l'Inde sur la scène internationale et sa politique étrangère

-APPADORAI, A., *Essays in Indian Politics and Foreign Policy*, Vikas Publications, Delhi, 1971, 252p.

-BINGHAM, Andrew Kennedy, *The International Ambitions of Mao and Nehru: National Efficacy Beliefs and the Making of Foreign Policy*, Cambridge University Press, London, 2012, 261p.

-BOQUÉRAT, Gilles, «India's Commitment to Peaceful Coexistence and the Settlement of the Indochina War», *Cold War History*, vol. 5, no. 2, 2005, pp.211-234.

-BOQUÉRAT, Gilles et JEAN-ZINS, Max, eds., *India in the Mirror of Diplomatic Archives*, Manohar, New Delhi, 2004, 138p.

-BOQUÉRAT, Gilles, «France's Political Interaction with India through the Quai d'Orsay Archives, 1947-1972», dans Gilles Boquérat et Max Jean-Zins, *India in the Mirror of Diplomatic Archives*, Manohar, New Delhi, 2004, pp.11-31.

-CLARKE, Peter, *Hope and Glory, Britain 1900-2000*, Penguins, 2004, Second Edition, London, 512p.

-JAMES, Lawrence, *Raj: The Making of British India*, Abacus, London, 1997, p.584.

-MALLIK, Deva Narayan, *The Development of Non-Alignment in India's Foreign Policy*, Chaitanya Publishing House, Allahabad, 1967.

-MAZOWER, Mark, *No Enchanted Palace: The End of Empire and the Ideological Origins of the United Nations*, Princeton University Press, 2009, 248p.

-MCMAHON, J., Robert, *The Cold War on the Periphery: The United States, India and Pakistan*, Columbia University Press, New York, 1994, 431p.

-NEOGY, K. Ajit, *Decolonization of French India: Liberation Movement and Indo-French Relations, 1947-1954*, Institut Français de Pondichery, Pondichery, 1997, 297p.

-POWER, F. Paul, «Indian Foreign Policy: The Age of Nehru», *The Review of Politics*, vol. 26, no. 2, 1964, pp.257-286.

-SARDESAI, D.R., *Indian Foreign Policy in Cambodia, Laos and Vietnam, 1947-1964*, University of California Press, Berkeley, 1968, 336p.

-THIEN, Ton That, *India and Southeast Asia, 1947-1960: A Study of Indian's Foreign Policy Towards the South East Asian Countries in the Period 1947-1960*, Librairie Droz, Genève, 1963, 385p.